

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4127 du Jeudi 26 Mai 2022 - 69^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONSOMMATION



L'Etat va dégager 146 milliards de ressources propres pour contrer la montée des prix

Le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou: juguler la montée des prix pour préserver la paix sociale (P.24)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

L'abbé Denis Ngambanou rappelé à Dieu



Abbé Denis Ngambanou

Nous avons appris avec consternation la nouvelle du décès de M. l'abbé Denis Ngambanou, prêtre musicien de l'archidiocèse de Brazzaville. Le décès est survenu le lundi 23 mai 2022, à Brazzaville.

Dernier prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville ordonné par Mgr Théophile Mbemba, alors archevêque de Brazzaville, l'abbé Denis Ngambanou était réputé pour son charisme de compositeur et d'harmonisateur de la musique sacrée. Il a passé ses dernières années de vie au Centre Sadisana, à Massengo, chez les Sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée, où il était interné depuis près de cinq ans.

En attendant le programme officiel de ses obsèques, La Semaine Africaine présente ses sincères condoléances au clergé de l'archidiocèse de Brazzaville et à la famille biologique du disparu.

EDITORIAL

Marmites maigres

7 JOURS DE CHAINES EN PLUS
TOUT DE SUITE !



REABONNEZ-VOUS EN AVANCE ET PROFITEZ
D'UNE SEMAINE DE CHAINES EN PLUS

06 877 92 92
CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

IN MEMORIAM**Veuve MOPENDZA, née EKONDZA Agnès****24 mai 2019-24 mai 2022**

Trois ans déjà, trois ans de silence, mais le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire.

Toute la famille rassemblée autour de tes enfants, petits et arrière-petits-enfants, n'a de cesse de te porter dans ses prières pour ton repos éternel.

Merci de toujours intercéder auprès du très Haut pour notre protection et notre bénédiction.

La famille.

IN MEMORIAM**Professeur Henri-Joseph Parra****26 mai 2019 - 26 mai 2022**

Il y a trois ans, jour pour jour que le Seigneur rappela à lui son serviteur Professeur Henri-Joseph Parra, ancien conseiller en charge de la santé du chef de l'Etat. Ancien Directeur général du laboratoire national de santé publique, ancien président de la Fédération congolaise de handball.

Il y a trois ans, la vie apprenait combien elle peut-être fragile. Depuis ce

temps, nous essayons d'apprivoiser ton départ et réalisons combien il est difficile d'être séparé de toi. Car, le vide que tu as laissé ne sera jamais comblé.

Ya Jojo, nous t'aimerons toujours. En ce jour de triste anniversaire, les familles M'para et Eboulondzi prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que ton âme repose en paix pour l'éternité!



JUSTICE

Ghislain Millet Galibali condamné à 30 ans de travaux forcés

La Haute cour de justice du Congo a tenu le 17 mai dernier, au Palais de justice de Brazzaville, l'audience sur l'affaire concernant le député de Lékana (Département des Plateaux), Ghislain Millet Galibali, accusé de faux et usage de faux et escroquerie. C'était sous la direction du président, Henri Bouka.

Les débats ont eu lieu en l'absence du prévenu. Le député Galibali a établi sciemment un faux diplôme universitaire, le diplôme d'ingénieur, option ingénierie du développement, qu'il n'a jamais obtenu. Cette infraction de faux et usage de faux a été requalifiée en faux criminel. Faisant sciemment usage dudit diplôme pour se faire recruter au Fonds routier. Il s'est fait payer à titre de salaire pendant quatorze ans la somme totale de 101.319.705 F. CFA.

Cela constitue «un préjudice causé à l'entreprise, c'est une escroquerie», a affirmé Henri Bouka. Le député Galibali «a choisi de se soustraire de la ju-

stice de son pays, n'est-ce pas là un aveu de culpabilité?», a-t-il poursuivi.

Ainsi, coupable des faits mis à sa charge, Ghislain Millet Galibali doit payer dans deux ans la somme de 101.319.705 F.CFA à son employeur, le Fonds routier, en termes de remboursement des salaires indûment perçus pendant quatorze ans. Il lui a été infligé également dix ans d'inéligibilité avec interdiction de s'inscrire sur les listes électorales avec mandat d'arrêt à l'audience.

Rendant public le verdict, le président de la Haute Cour, Henri Bouka, a rappelé que le recrutement de Ghislain Millet Galibali au Fonds routier était



Ghislain Millet Galibali

entâché de plusieurs irrégularités.

La Haute Cour de justice est composée de trente-six cadres congolais dont des magistrats de la Cour suprême, des sénateurs et des députés.

Unique juridiction dont la mission est de juger les parlementai-

res, le Premier Ministre, les ministres, les membres de la Cour Suprême et ceux de la Cour constitutionnelle ayant commis des infractions pénales, elle a été créée en janvier 1999.

Pascal Azad DOKO

LEGISLATIVES 2022

Les prétendants à la candidature en campagne avant l'heure

Alors que la campagne électorale n'est pas encore ouverte, on assiste déjà, à Brazzaville, à une forme de campagne électorale déguisée. Certains candidats ont, en effet, installé des «ambassades» ou des fans clubs de soutien. Des effigies et des banderoles sont affichées un peu partout, sous l'œil complaisant de la CNEI et du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC).

La loi sur le pluralisme audiovisuel cadre les conditions de campagne. Il y a trois étapes à respecter: la période hors électorale où rien ne doit se faire; la période pré-électorale et la période électorale.

A l'allure où vont les choses, le désordre risque de s'installer dans les milieux politiques. Par la façon d'agir de certains acteurs politiques, on a comme l'impression que la campagne électorale bat déjà son plein. La ville est pavoisée de banderoles

qui dégradent même sa beauté. Des effigies des candidats à la députation ou aux locales, pour attirer la sympathie des militants, sont visibles avec ostentation ici ou là.

Les préfets et les maires de Brazzaville et à Pointe-Noire donnent les autorisations d'affichage, sans rassurer sur l'égalité des chances à tous les candidats, ni veiller au respect des règles. On fausse le jeu démocratique.

Aux yeux du citoyen lambda, cela sonne comme le lancement



Philippe Mvouo

anticipé de la campagne électorale.

Sur le terrain, le constat est donc tout autre. Certains partis politiques de la majorité présidentielle proclament sur leurs banderoles des slogans leur donnant

une «victoire éclatante», aux élections législatives et locales. Il faut ramener de l'ordre dans cette pagaille.

KAUD

SANTE

Une première vague de 320 médecins déployée dans les départements

Les médecins de la première vague formés à Cuba, de la 36^e promotion de la Faculté des sciences de la santé, et ceux formés en Chine, en Russie et en France ont été déployés dans les 12 départements du pays. Ils vont y exercer leur métier en qualité de médecins contractuels, en attendant l'aboutissement du processus en cours de leur intégration à la Fonction publique. La cérémonie de leur départ a été patronnée par Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population, le 19 mai dernier.

Ce déploiement s'est fait après 14 mois de stage de consolidation des compétences et d'adaptation mis en place par le ministère de la Santé, afin de préparer ces

médecins à un meilleur exercice de leur fonction.

Au total, 374 médecins, dont 251 formés à Cuba, ont été déployés dans les 12 départements et formations sanitaires du Congo,

«en tenant compte de la densité des structures hospitalières et des besoins exprimés par les autorités sanitaires locales», a expliqué Gilbert Ndziessi, directeur général de l'administration et des ressources humaines.

Sur les 251 médecins formés à Cuba, 54 ont été retenus par les Forces armées congolaises pour y exercer en qualité d'officiers médecins.

Dans l'ensemble, les 320 autres médecins ont été répartis comme suit: Brazzaville (91), Pointe-Noire (96), Kouilou (4), Niari (23), Lékoumou (7), Bouenza (15),

Pool (8), Plateaux (15), Cuvette (32), Cuvette-Ouest (9), Sangha (9) et Likouala (7).

Ce déploiement, a fait savoir Gilbert Ndziessi, se déroulera en trois phases: le premier a concerné les médecins affectés à Pointe-Noire, dans le Kouilou, les Plateaux, la Lékoumou et la Cuvette, notamment ceux de l'hôpital général Edith Lucie Bongo Ondimba. Le 31 juin aura lieu le déploiement des médecins affectés dans les départements du Niari, de la Bouenza, de la Cuvette-Ouest et de Brazzaville. Le 3 juin, le tour reviendra à ceux

Editorial

Marmites maigres

Il ne fait aucun doute que la guerre entre la Russie et l'Ukraine ne nous tiendra pas longtemps en neutralité. Les effets qu'elle induit ont, depuis quelques temps, dépassé le cercle concentrique autour de Kiev. Les positions qu'elle appelle à prendre seront, au fil des temps, de moins en moins idéologiques, et de plus en plus pragmatiques. Et d'abord parce qu'il s'agit de deux pays amis du Congo, mais aussi de deux gros producteurs de denrées auxquelles nous sommes attachés.

C'est pourquoi nous ne ferions pas œuvre inutile en nous engageons dans tous les aéroports où se discuteront les moyens de mettre un terme à un conflit lointain mais dont les effets commencent à gêner le monde. A peine voyons-nous quelques signes d'essoufflement, les belligérants repartent de plus belle dans la rhétorique belliciste. Et dans l'exhibition des effets ravageurs que peuvent causer leurs armes dernier cri, fabriquées ou importées. Achetées ou reçues en don.

La ménagère congolaise ne sait pas où est l'Ukraine. Si elle a déjà entendu parler des Russes, ce n'est certainement pas en termes de personnes pouvant perturber les circuits de fabrication de son pain, ou de ses beignets. Il est curieux que nous soyons plongés, en observateurs affamés, dans une guerre dont nous ne comprenons ni les tenants ni les aboutissants. A la fin de cette guerre Russie-Ukraine, le blé sera-t-il plus tendre?

Le Gouvernement veut mettre en place un plan de résistance aux conséquences de cette guerre et à la vie chère qui en est la résultante. Son plan de résilience va coûter 146 milliards. Si tout ce qu'il comporte devait se concrétiser au point et à la virgule, nous sortirions probablement des plans à slogans, qui résonnent dans la tête mais ne comblent pas les creux de l'estomac. Tout coûte cher, même le fufou qui n'est pas produit en Ukraine. Il y a quelque part, des petits malins qui se réjouissent d'une situation qui n'est pas nuisible à tous.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Les nouveaux médecins

de la Cuvette, du Pool et de la Likouala. Pour Gilbert Mokoki, ce déploiement vient réduire l'insuffisance des ressources humaines dont souffre le système de santé congolais. «Et l'arrivée de ce personnel soignant dans les formations sanitaires est opportune au moment où notre pays connaît une transition épidémiologique lente; transition qui se traduit

par la persistance des maladies infectieuses évitables et la montée en puissance des maladies chroniques. Ce double fardeau fait subir une pression importante sur tous les piliers de notre système santé, particulièrement sur la capacité de notre système de santé à disposer des ressource

(Suite en page 6)

LUTTE CONTRE LE SIDA, LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE

Les conditions requises ne sont pas réunies

Une délégation de l'équipe pays du Fonds mondial, conduite par Lionel Caruana, gestionnaire de portefeuille, a séjourné au Congo du 8 au 18 mai dernier dans le cadre du suivi des subventions. Une cérémonie de restitution de la mission a été organisée à Brazzaville. Le constat est plutôt alarmant. «Les conditions ne sont pas réunies pour une mise en œuvre optimale des subventions et les résultats ne sont pas là où ils devraient être», ont-ils relevé.

La mission de l'équipe pays du Fonds mondial était, non seulement d'identifier les goulots d'étranglement et d'en faire des analyses, mais également de proposer des solutions en vue de relever le défi d'une mise en œuvre optimale des subventions.

Pour Mme Valérie Maba, le Congo est dans une phase critique de la lutte contre les trois maladies les plus mortelles, à savoir: le paludisme, la tuberculose et le VIH-sida.

Bien que le Fonds mondial ait augmenté significativement sa subvention au Congo, «les résultats sont mitigés et restent bien en-dessous des attentes», a affirmé la coordinatrice du comité de coordination nationale.

Elle a fait savoir que cette situation interpellait tout le monde et «nous amène à nous poser la question de savoir où se trouve le problème. Je reste convaincue que le travail que vient d'effectuer la mission de l'équipe pays va beaucoup nous aider à relever les défis», a dit Valérie Maba.

En 2022, les Etats-Unis vont

abriter la conférence de restitution des ressources du Fonds mondial. «C'est là qu'on va discuter s'il faut ou non augmenter la subvention du Congo», a précisé Lionel Caruana.

Or, les résultats du Congo ne sont pas bons et le pays n'a que trois mois pour renverser la tendance. «Le constat fait, c'est qu'il y a manque de collaboration entre les acteurs qui sont censés servir ces subventions», a-t-il déclaré. Espérant «les résultats seront meilleurs lorsque nous allons revenir au mois de septembre. Et que le Congo pourra continuer à bénéficier de cette subvention pour financer son programme de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH-sida».

Pour Lionel Caruana, l'un des plus grands problèmes au Congo, «c'est qu'on ne teste pas les malades vivant avec le VIH-sida. 90% de personnes vivent avec le VIH sans le savoir. Il faut les trouver et les dépister. Pour cela, il y a deux portes d'entrée sur lesquelles on doit se concentrer: les centres anti tuberculeux et les consultations prénatales».



Pendant la restitution

De cette mission, il a été fait le constat suivant: les conditions requises ne sont pas réunies pour une mise en œuvre optimale des subventions.

Les résultats de la mise en œuvre des subventions sont en berne et alarmants pour le VIH et la tuberculose. «Inquiétant, parce que les services qui sont censés être rendus à la population ne le sont pas. C'est ce qui nous préoccupe le plus. Un autre constat: c'est le manque de redressement des résultats dans le portefeuille Congo. Si on ne le fait pas, le risque est que le pays aura moins d'argent pour continuer sa lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose. Il n'est pas trop tard pour renverser la vapeur. C'est pourquoi, une action urgente est attendue», a-t-il dit. Avant d'inviter les acteurs de subventions à mettre l'OMS au centre des discussions. «Le Fonds mondial a tendu la main au Congo, en doublant

la subvention. C'est un signe positif envoyé au pays. Ce qui est inquiétant, c'est que le pourcentage d'absorption de fonds après la première année est de 59%. Pire encore pour les fonds COVID qui sont à 36%. Les budgets ne sont pas très utilisés par les acteurs de subventions. Il faut s'en servir», a-t-il conseillé. Dans la lutte contre le VIH, Lionel Caruana pense qu'il y a des indicateurs qui sont inquiétants, notamment ceux qui indiquent que 24% de personnes vivant avec le VIH ne soient pas dépistées. Par conséquent, «ne prennent pas leur traitement et sont en train de propager le virus. Les 22.000 tests effectués en 2021 ont eu un taux de positivité de 13%. C'est le plus important au monde. Les gens qui viennent se faire dépister sont déjà très malades», a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ENTREPRISE

L'Etat appelé à sauver la SOPECO

Le comité de direction de la Société des postes et de l'épargne du Congo (SOPECO) s'est réuni en session ordinaire, mardi 17 mai dernier, à Brazzaville. C'était en présence du président de ce comité, Jean Joseph Paka, de la direction générale de la SOPECO, de Ludovique Mbossa Mabwere et des administrateurs. Objectif: dresser l'état des lieux de l'entreprise, évaluer le travail déjà amorcé et chercher des voies et moyens de sortie de crise. Les administrateurs ont appelé à la responsabilité de l'Etat.



Les administrateurs pendant les travaux

Cette session était très attendue par les travailleurs qui traversent des moments difficiles.

Il a été relevé le tableau peu reluisant de l'opérateur historique public en matière de postes ces dernières années; il a été davantage potentialisé par l'absence notoire de la capacité d'intervention des pouvoirs publics, propre à soutenir les secteurs de l'économie nationale en difficulté. «Et la pandémie de COVID-19 n'a pas manqué, entre-temps, d'y apporter sa touche funeste!», a-t-il rappelé.

La situation sociale de la SOPECO devient préoccupante. Les 241 agents que compte l'entreprise, à ce jour, cumulent 28 mois de salaire impayés, des paiements d'indemnités de fin de carrière aléatoires; une prise en charge des pensions de retraite inexistante. Les membres du comité de direction ont recommandé la dotation d'une existence juridique à la SOPECO; l'engagement de l'Etat propriétaire de la société à prendre ses responsabilités dans la résolution de la situation de crise actuelle; la prise en charge de la dette de la SOPECO par l'Etat; l'inventaire des niches possibles de ressources. «Le Comité de direction a demandé un assainissement du climat social de la SOPECO, une amélioration de la situation administrative et financière des retraités...», précise le communiqué final.

Pour une voie de sortie de crise, le président du comité de direction, Jean Joseph Paka, en appelle à la responsabilité de tous et à la sauvegarde, coûte, que coûte de l'outil de travail.

Les partenaires sociaux de la SOPECO sont également interpellés.

Pascal Azad DOKO

FORET

La gouvernance forestière au cœur des enjeux du Forum de Brazzaville

Il s'est tenu à Brazzaville, du 23 au 24 mai 2022, le 13^e Forum sur la gouvernance forestière, organisé par le Centre international pour le développement et la formation (CIDT) de l'Université de Wolverhampton, en Angleterre, en partenariat avec la société civile et sous le parrainage du ministère de l'Economie forestière. La cérémonie d'ouverture a été placée sous le patronage de la ministre Rosalie Matondo, en présence de M. Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne au Congo, du Pr. Philip Dearden, représentant l'Université de Wolverhampton.

Plateforme d'échange, ce Forum consacré à l'avenir des forêts a réuni près de 200 personnalités et experts venus d'horizons géographiques divers. Une opportunité qui leur a permis de mettre en commun les idées, les expériences, les connaissances et les moyens. Raison pour laquelle l'Union européenne soutient son organisation: «Cette mise en commun est la seule voie pour relever les défis auxquels nous faisons face», a déclaré Giacomo Durazzo.

Le diplomate européen a rappelé que les forêts sont parmi les écosystèmes les plus productifs du monde. En ce sens, «nous partageons une

responsabilité commune en ce qui concerne les défis posés aux forêts par le changement climatique, les besoins de développement, les objectifs de conservation», a-t-il fait savoir. Et d'indiquer que l'Union européenne a renforcé son ambition et ses engagements en faveur d'une action internationale sur les questions environnementales, y compris les forêts, le changement climatique et la biodiversité, dans le contexte du pacte vert pour l'Europe.

Pour lui, les efforts conjoints fournis, à travers une coopération Union européenne et Congo, dans le secteur forestier, ont déjà conduit à l'atteinte de résultats encourageants.



Pour la postérité

«Nous devons parvenir à l'étape de contrôles toujours plus robustes, d'un secteur privé pleinement respectueux du cadre réglementaire national en vigueur, d'une parfaite coordination, afin de parvenir à une gouvernance et une exploitation forestière durable, dont les bénéfices seront partagés avec les communautés locales et les populations autochtones qui en dépendent», a dit Giacomo Durazzo.

Dans son allocution, lue par son directeur de cabinet, Pierre Taty, la ministre Rosalie Ma-

tondo, empêchée, est revenue sur les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat et sur celui de l'Organisation mondiale de la météorologie, qui montrent clairement que le réchauffement climatique s'accélère et qu'il demeure le risque majeur pour la survie de l'humanité. «Avec une telle accélération, l'objectif 1,5% fixé dans le cadre de l'accord de Paris pourrait être largement dépassé, pour avoisiner les 3°C».

Parallèlement à ces constats, «toute la communauté interna-

tionale s'accorde désormais à admettre que la solution basée sur la nature pour juguler ce fléau des temps présents consiste à maintenir le couvert forestier du monde et aussi l'augmenter à travers l'afforestation et le reboisement dont le rôle est préoccupant», a-t-elle précisé.

Une telle perspective, a poursuivi la ministre, «interpelle davantage la communauté internationale sur la nécessité d'une réponse plus vigoureuse et cohérente, construite, entre autres, sur une mobilisation plus accrue de tous les acteurs de la société, y compris la société civile. C'est à notre humble avis une invite au resserrement de la collaboration entre divers parties prenantes engagées pour la cause climatique, notamment pour la préservation des forêts tropicales, en général, et celles du Bassin du Congo, en particulier».

La ministre a parlé des réformes entreprises par le Congo en matière de gestion durable des forêts. «Le cadre juridique congolais actuel lié aux forêts, élaboré selon un processus participatif, qui n'a laissé aucu-

ne partie prenante de côté, place la bonne gouvernance au cœur des enjeux de l'heure, et réserve une place de choix à la société civile, reconnue comme l'un des acteurs majeurs de garantie de transparence dans le cadre de la gestion durable des forêts et écosystèmes associés».

Rosalie Matondo a invité la société civile à être davantage proactive et à s'activer aux côtés des gouvernants pour sensibiliser, informer, œuvrer à la recherche des solutions, à la mise en œuvre des actions et relayer le plaidoyer des politiques relatif à la mobilisation des financements.

Les participants ont abordé les thématiques liées à l'économie verte, le changement climatique et l'utilisation des terres, la déforestation et la dégradation des forêts, l'observation indépendante des forêts, le commerce des produits forestiers durables, la lutte contre la criminalité liée à la faune sauvage, etc.

Un panel de haut niveau sur le processus de réformes du secteur forestier en République du Congo a ouvert les travaux de ce Forum qui s'est tenu six mois après la COP26 à Glasgow, en Ecosse.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PETROLE ET GAZ

L'avenir des deux ressources au centre d'un congrès à Luanda

L'Afrique représente actuellement moins de 10% de la production mondiale de pétrole et de gaz. Mais il existe un consensus sur le fait que ce continent sera le plus touché économiquement et socialement, si le monde s'éloigne rapidement des combustibles fossiles. L'avenir des deux sources d'énergie et la transition énergétique étaient au centre de la huitième édition du Congrès et exposition du pétrole africain (CAPE) qui s'est déroulée à Luanda, du 16 au 19 mai dernier. Sous le patronage du Président angolais Joao Lourenço et en présence de Bruno Jean Richard Itoua, ministre congolais des Hydrocarbures et président de la conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).



Les personnalités invitées autour du Président angolais

Placé sous le thème: «La transition énergétique et l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique: opportunités, défis et développement», le CAPE VIII est une initiative de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), du Gouvernement angolais et d'Ametrade. Cette rencontre visait à créer de la valeur dans le secteur pétrolier en Afrique, exploiter et valoriser des nouveaux horizons. A cette occasion, les pays producteurs et exportateurs de pétrole africains ont été invités à accroître leurs investissements dans le secteur pétrolier et gazier, ainsi que dans la transition énergétique. Une table ronde sur le contenu local en Afrique, la réunion des directeurs généraux des compagnies pétrolières nationales et des rencontres «B to B» étaient au menu de cette rencontre qui a connu la participation des ministres des Hydrocarbures africains, des experts nationaux, régionaux

et internationaux de l'industrie de l'énergie, du pétrole et du gaz. Ceux-ci ont réfléchi sur les orientations et les politiques adoptées par les pays africains dans ce secteur. Ils ont également discuté des défis et des opportunités de la transition énergétique et de l'avenir de l'industrie du pétrole et du gaz en Afrique. Présentant la vision du Congo et de l'OPEP, Bruno Jean Richard Itoua a relevé que les données scientifiques indiquent clairement que toutes les formes d'énergie seront nécessaires pour soutenir la reprise post-pandémique d'une manière durable. «Les énergies renouvelables, en particulier celles qui concernent le solaire, l'éolien et la géothermie devraient voir leur part augmenter, oui. Mais à l'horizon 2045, elles ne représenteront que 10% des ressources. Dans cette dynamique, le gaz jouera un rôle crucial pendant cette transition. Le pétrole aussi devrait conser-

ver une grande part du mix énergétique pour la période allant de 2020 à 2045. Il représentera un peu plus de 25% de ce mix, à l'horizon 2045, si nous voulons être capables de faire face à la demande... Les pays membres de l'OPEP et de l'APPO affirment que les industries pétrolières et gazières ont beaucoup à offrir dans la transition énergétique, y compris en matière de technologies et d'innovations les plus avancées qui peuvent être exploitées pour promouvoir un avenir énergétique et cela est possible, y compris avec le pétrole et le gaz à faible émission de carbone», a-t-il affirmé. En marge de ce congrès, le ministre Bruno Jean Richard Itoua a conféré avec ses homologues de la République démocratique du Congo, Didier Bubumbu Ntubuanga, et de la Guinée Equatoriale, Gabriel Mbagha Obiang Lima, dans le

cadre des rencontres win-win. Au centre des entretiens: le partage des vues sur les perspectives de l'industries pétrolière en Afrique, mais aussi et surtout, le lancement imminent du Bassin continental. Avant la cérémonie d'ouverture du congrès, le ministre des Hydrocarbures a présidé la 42e session du conseil des ministres des pays membres de l'APPO. A cette occasion, il a annoncé la tenue à Brazzaville, courant le quatrième trimestre de cette année, du premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de cette organisation. A signaler que le CAPE est organisé depuis 18 ans. Il est considéré comme le plus grand et le plus influent événement pétrolier et gazier en Afrique.

Véran Carrhol YANGA

TRANSPORTS

Les femmes du secteur maritime célébrées et encouragées dans leur engagement

La Journée internationale des femmes du secteur maritime a été célébrée le 18 mai 2022. Elle offre une plateforme pour mettre en lumière les réalisations des femmes de ce secteur particulier, et identifie les domaines d'amélioration de l'égalité. Au Congo, cette commémoration a eu lieu le 19 mai dernier à Pointe-Noire, sous le thème: «La place de la femme congolaise dans le secteur maritime». Les festivités ont été placées sous le patronage de Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

C'est en 2021 que l'Assemblée générale de l'Organisation maritime internationale (OMI) a adopté une résolution proclamant une Journée internationale des femmes du secteur maritime. Pour encourager le recrutement continu, le maintien en service et l'emploi durable des femmes dans le secteur maritime.

À Pointe-Noire, cette journée a été aussi l'occasion de valoriser les femmes héroïnes de ce secteur et qui travaillent avec abnégation pour le développement du pays.

Armel Nkou, directeur général de la marine marchande, a rappelé aux participants le rôle de l'OMI, en faveur des femmes par les opportunités de formation qu'elle leur offre. Il a reconnu les efforts con-

sentis par les associations des femmes du secteur maritime. Jean-Marc Thystère-Tchicaya a, pour sa part, salué ce type de célébrations qui permettent



La photo de famille

à la femme de créer un cercle de concertation et de réflexion sur la visibilité efficiente de la femme évoluant dans le secteur maritime et portuaire du Congo. «C'est une Journée symbolique qui nous invite à

l'ambition. Et de l'ambition, il faut nous en faut pour construire l'avenir des transports. C'est ensemble que nous devons lever les freins au recrutement, à la formation et à la promotion des femmes du secteur maritime de façon à leur donner davantage de visibilité par leur implication effective au sein de la sphère de décision des instances maritimes. Le Président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, a

toujours placé la représentativité des femmes aux postes de décisions et leur formation aux métiers de la mer au centre de ses préoccupations. C'est pour traduire cette vision en actes concrets, que nous

nous sommes fixés pour objectif de mettre en place des conditions pour que des femmes soient identifiées et sélectionnées pour des perspectives d'évolution de carrière aux importants postes», a dit Jean-Marc Thystère-Tchicaya. Pendant près de 6 heures, les femmes du secteur maritime ont échangé en tables rondes. Le premier panel a porté sur les challenges et les retours d'expérience. Le deuxième sur l'implication des femmes en faveur d'une pêche et d'une aquaculture durables. Des recommandations ont été formulées comme la représentativité de la femme du secteur maritime et portuaire dans les sphères de décision; la promotion de la prospérité professionnelle et l'autonomisation dans le secteur maritime pour un avenir meilleur. À noter que cette Journée a été clôturée par Delphin Lomembé, directeur du cabinet du ministre des Transports. Il a rappelé aux participants que les femmes du secteur maritime doivent mettre en pratique un esprit d'équipe en pratique afin d'atteindre leurs objectifs.

Madocie Déogratias MONGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Des élèves attaquent l'administration de leur école pour libérer un ami

Le gangstérisme dans les établissements scolaires du Congo fait du chemin. Jeudi 19 mai dernier, des élèves du lycée Lumumba (installé sur le site du CEG Matsoua à Moungali, l'arrondissement 4 de Brazzaville) ont attaqué le bureau du proviseur pour libérer un de leurs collègues identifié comme le meneur de l'agression contre les élèves du lycée technique de passage devant leur établissement. Après l'avoir extirpé de force, ils ont lapidé les policiers requis pour venir le chercher, occasionnant un branle-bas généralisé au sein de l'établissement et à l'extérieur. Afin de rétablir l'ordre sur la voie publique, des unités d'intervention de la police dépêchées en renfort ont dû utiliser des grenades lacrymogènes et interpellé une vingtaine de manifestants. A la suite de ces échauffourées, 77 élèves ont été victimes de malaise, ne supportant sûrement pas l'odeur des grenades lacrymogènes. 58 ont été admis au CHU-B et 19 à l'hôpital militaire Pierre Mobengo. Ils n'y seraient restés en observation que quelques heures. Tous ont pu regagner leurs domiciles, selon une source. Toutefois certaines rumeurs et autres allégations font état de 3 ou 5 élèves morts.

La voracité des hommes politiques

Un constat fait par les Congolais: les hommes politiques qui arrivent au pouvoir ont tendance à s'aliéner le patrimoine de l'Etat et des entreprises publiques liquidées ou en voie de l'être. Ces dernières années, ils se sont lancés dans une course effrénée dans l'acquisition du patrimoine public. Ils s'y jettent «comme de véritables carnassiers sur leurs proies», a dénoncé par exemple un homme passant devant l'école de la Poste (délocalisée), au centre-ville de la capitale congolaise, qui est en passe d'être démolie. «C'est peut-être l'œuvre de ceux qui ne cessent d'acheter à tour de bras», a-t-il indiqué. «A ce rythme, l'Etat n'aura plus rien dans les grandes villes du pays, comme patrimoine foncier et immobilier», s'est-il indigné.

Emoi après la reconstitution des faits du braquage de la rue Nzoungou à Bacongo

Les habitants de Bacongo n'en croient par leurs oreilles. Le principal auteur du braquage opéré dans la rue Nzoungou et qui a enregistré deux morts, serait le beau-frère du propriétaire de la maison, en complicité, a-t-on appris, avec sa sœur aînée qui serait morte malheureusement quelques jours après, «probablement de dépression nerveuse», selon une source. D'après ses aveux, l'infortuné avait recruté sept autres complices, dont deux ont été arrêtés, les cinq autres étant en cavale. C'est la confusion chez les parents des familles du couple braqué. L'épouse n'était pas encore enterrée le jour de la reconstitution des faits (Lire notre Coup d'œil du jeudi dernier).

Convocation du corps électoral : on en rit à fendre côte!

Les Congolais ne manquent pas d'ironie sur certains sujets. A l'annonce faite le 5 mai dernier par le Conseil des ministres qui a décidé de «convoyer le corps électoral pour le premier tour des élections législatives et pour les élections locales le 4 juillet pour le vote des membres de la Force publique, et le 10 juillet pour le vote général», certains ne croient pas en la sincérité du prochain vote. Tel que les choses seront faites, ils pensent plutôt que le Gouvernement «procédera aux premières nominations des députés le 10 juillet».

Dramatique incursion des militaires angolais à Tchiamba-Nzassi

Des éléments des Forces armées angolaises ont fait une incursion ces derniers jours en territoire congolais, notamment dans la localité de Tchiamba-Nzassi, à la frontière avec le Cabinda, enclave angolaise où sévit un mouvement séparatiste. Elle aurait fait des morts, côté congolais. Les ministres Jean-Richard Mondjo, de la Défense nationale, et Raymond Zéphirin Mboulou, de la Sécurité et de l'ordre public, étaient sur place pour aplanir la situation selon des sources concordantes.

A Moukondo, des "Koulouna" dépossèdent une dame de plus 150 000 francs CFA.

Les "Koulouna", ces jeunes bandits opérant généralement avec des armes blanches, ont encore fait parler d'eux. Dans la nuit du lundi 23 mai dernier, vers l'Ecole de police de Moukondo (Arrondissement 4 Moungali), ils ont dépossédé une dame d'une trentaine d'années, se prénommant Nana et tenancière d'une boutique au quartier Mpila (Arrondissement 6), de son sac à main contenant, entre autres, une somme de plus de 150 000 francs CFA et un téléphone Androïde. «Quand le taxi m'a déposée, j'ai vu trois gars s'approcher de moi. L'un d'eux avait en main une machette qu'il m'a assenée. Heureusement, j'ai esquivé. Me menaçant avec sa machette, il a exigé que je lui remette mon sac. Craignant pour ma vie, je me suis exécutée. Ce sac contenait environ 180 000 Francs CFA, un téléphone portable Androïde, et les clés de ma maison», a expliqué l'infortunée.

SANTE

L'hôpital général Adolphe Sicé en quête d'efficacité

Les travaux de la quatrième session du Conseil d'établissement de l'hôpital général Adolphe Sicé, se sont tenus le vendredi 6 mai 2022 à Pointe-Noire sous le patronage de Lambert Chakirou, directeur général de cette structure. C'était aussi l'occasion pour cet hôpital de passer en revue ses problèmes afin de trouver des solutions pour son efficacité. L'hôpital entend sortir des difficultés qui l'affligent depuis toujours.

Ouvrant les travaux, Lambert Chakirou, a invité l'ensemble des participants à plus d'implication et de sérieux afin d'atteindre les objectifs qui leur ont été assignés. Parmi les quinze projets de délibération soumis au comité de direction, il y en a qui appellent à l'urgence de traitement et de mise en œuvre. Par exemple, le projet de délibération portant augmentation de la subvention du budget de fonctionnement alloué à l'hôpital général Adolphe Sicé; le projet de délibération portant acquisition de cabinets complets d'ophtalmologie et d'ORL; le

projet de délibération portant acquisition d'un cabinet de prothèse dentaire, etc. La session a approuvé tous les projets pouvant aboutir à améliorer l'offre de santé de l'établissement. Il reste juste à transmettre les projets à la prochaine session du Comité de direction pour leur validation et mise en œuvre. En clôturant les travaux, le directeur général de l'hôpital a rassuré que son équipe et lui sauront mieux armé pour assurer la défense nécessaire à ces délibérations afin qu'elles soient validées. «Je vous exprime ici toute ma satisfaction pour la



Photo de famille

bonne tenue des travaux. Pour cela je m'en vais témoigner toute ma gratitude à toutes celles et tous ceux qui ont pris part à cette session pour la qualité de vos exposés, de vos interventions et des débats qui s'en sont suivis. Ces débats nous ont enrichi et surtout permis de cerner les différentes problématiques mises en discus-

sion», a dit Lambert Chakirou, tout en faisant part de sa conviction que travailler en équipe permet d'être plus réactif car la collaboration est un élément important dans le processus de développement des différentes structures.

Madocie Déogratias MONGO

(Suite de la page 3)

ces humaines suffisantes», a-t-il déclaré. Et d'ajouter: «Ce chiffre de 320 est considérable et contribuera à corriger le handicap que nous connaissons sur la répartition inéquitable de médecins à travers les départements». Le ministre a salué les efforts du Gouvernement dans l'amélioration de l'offre de soins de qualité aux populations. «L'offre de soins déséquilibrée dans un pays entraîne aux inégalités d'accès aux soins. C'est pour cela, nous sommes vivement engagés à l'amélioration de la répartition du personnel de santé sur la base du ratio-agent de santé-population. Cette stratégie permettra d'augmenter l'offre de soins dans les départements jusqu'ici déficitaires en effectif de personnel de santé. La mise à disposition d'une quantité aussi importante des médecins va dans ce sens», a poursuivi Gilbert Mokoki. Il a indiqué que le Congo va être, sans doute, dans un avenir proche, parmi les pays de la sous-région à avoir amélioré de manière significative le ratio de la répartition du nombre de médecins par habitant. «Avant cette date, ce ratio était d'un médecin pour plus de 15.000 habitants. Avec désormais un effectif estimé à 723 médecins, on ob-

serve que nous avons désormais un médecin pour environ 8.000 habitants. Notre objectif est d'atteindre le ratio d'un médecin pour moins de 5000 habitants. Sans doute, cet objectif sera atteint en considérant les 320 médecins de la deuxième vague formée à Cuba déjà présents à Brazzaville et plus de 700 médecins de la troisième vague dont l'arrivée est annoncée d'ici la fin de l'année. Avec tous ces médecins, et le recrutement en cours du personnel paramédical, l'offre de soins sera renforcée de manière appréciable dans notre pays», a affirmé le ministre. S'adressant à ces médecins qui débutent leur carrière dans les formations sanitaires étatiques du pays, Gilbert Mokoki leur a rappelé que leur formation a été un challenge pour le Gouvernement. Il les a exhortés à assumer leur métier avec dextérité et respect de l'éthique professionnelle, pour une meilleure santé de la population. A noter qu'en 2018, le pays disposait d'environ 482 médecins, 979 sages-femmes et 3643 infirmiers, avec des disparités importantes entre départements urbains et ruraux.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

HOMMAGE

Les correspondants de presse et d'autres journalistes se souviennent d'Alain Shungu

L'Association des journalistes correspondants de presse du Congo que dirige Patrick Okamba, qui est également directeur du Centre international de la presse a rendu hommage, au journaliste Alain Shungu, Dieudonné Alain Shungu Ngongo, à l'état-civil décédé le 17 avril 2022 à Bruxelles, et inhumé le 7 mai dernier en Allemagne. Jour choisit par les membres cette association et d'autres confrères pour lui rendre hommage à Brazzaville.



Les correspondants de presse et les journalistes avec en médaillon Alain Shungu

Evocant le riche parcours de ce talentueux et brave journaliste, Christian Tsoumou, correspondant de presse de Reuters et de BBC a rappelé «qu'Alain Shungu "Alino", comme nous l'aimions l'appeler entre confrères, était originaire de la République Démocratique du Congo, où il a vu le jour en décembre 1961. Après ses études primaires et secondaires; pour de multiples raisons, il préfère s'installer à Brazzaville, depuis les années 1990. En République du Congo qu'il adopte comme seconde patrie, il, entame une carrière journalistique au sein de plusieurs médias de renommée internationale, notamment RFI, la Deutsche Welle, la Voix de l'Amérique, TV5 et j'en passe. Il a également presté dans les organes locaux tels que DRTV, MNTV, et STV».

De nature joviale a poursuivi l'orateur, Alain Dieudonné Shungu a souvent entretenu des rapports conviviaux avec tous les confrères. Comme distraction, il aimait les voyages, les loisirs, le tourisme, la musique et la lecture. Il laisse plusieurs enfants. Son inhumation a eu lieu en Allemagne, loin de la terre de ses ancêtres, ses amis réunis au Centre international de la presse, lui ont rendu hommage et souhaité la paix éternelle auprès du Seigneur.

TEMOIGNAGES

-Patrick Okamba, directeur du CIP et correspondant d'Associated Press: «Alain savait s'y prendre quand il y avait une situation qui se présentait et lorsqu'il voulait obtenir une information. Il pouvait vous rendre service sans le lui demander. C'était un passionné du journalisme, et il avait fait de la République du Congo son pays d'adoption».

-Christian Tsoumou: «Il a fait preuve de courage, et a commencé au niveau de la presse internationale dans un contexte difficile. A cette époque les correspondants de presse étaient perçus comme des opposants, mais aussi comme des gens qui vendaient le pays à l'extérieur. Alain a beaucoup fait dans ses rapports entre la classe politique et les correspondants de

presse, pour montrer que nous n'étions pas des opposants, mais nous ne faisons que notre travail. Au sortir de la guerre de 1997, il était l'un des rares correspondants de presse qui nous a donnés pas mal d'informations sur ce qui se passait dans le pays. Je garderai justement ce courage qui l'animait».

-Adrien Wayi-Léwi, directeur de la Radio Trans Equatoriale (RTE), premier directeur des Dépêches de Brazzaville: «ace à l'omerta volontaire pratiqué par certains responsables zélés des médias publics congolais de cette époque, Alain Shungu, auréolé par la liberté de ton que lui conférerait sa rédaction à Paris, y était avec les autres correspondants le seul journaliste-reporter crédible, sur les deux rives du fleuve Congo. Je souhaite que les politiques congolais ou ceux qui en tiennent lieu devraient lui rendre un hommage mérité pour des services rendus».

-Jean-Clotaire Hymboud, journaliste, directeur de publication du journal "Présence économique": «Il était aussi un acteur important au niveau du Centre de ressource

pour la presse (CRP) à Javouhey, très peu de gens le savent. On l'a vu également au sein du journal "Aujourd'hui" aux côtés de Mfumu, ce qui signifie qu'il a aussi fourbi ses armes au niveau de la presse écrite. Il s'était engagé dans la presse internationale au moment des troubles sociopolitiques que le pays avait connus, ce n'était pas une période facile pour les correspondants de presse. Nous avons perdu un confrère. Suivons ses traces avec une qualité un peu améliorée».

-Laudès Martial Mbon, correspondant de RFI et de TV5: «Après la formation à Bayardelle, sur le terrain, c'est lui qui a guidé nos premiers pas en journalisme. J'ai travaillé avec lui pour le compte de RFI et cela se faisait toujours en parfaite harmonie».

-Arsène Sévérin, correspondant de la Voix de l'Amérique: «Il avait une carte de visite bien fournie, et il savait distinguer le boulot de la distraction. Il savait se mettre au service des autres et à former de nombreux jeunes en journalisme».

Alain-Patrick MASSAMBA

INGA (DISTRICT DE NGABÉ)

Un spectacle désolant sur la nationale n°2

Les usagers de la route nationale n°2 éprouvent d'énormes difficultés à la hauteur du village Inga, dans le district de Ngabé, département du Pool. Les trous béants ont remplacé le bitume. Des files de véhicules sont bloquées du fait des bourbiers qui empêchent la circulation. La dégradation de la route est très avancée. D'où l'inquiétude des usagers qui ne savent pas à quel saint se vouer. Seuls les engins agricoles tentent de voler au secours des véhicules embourbés. Lorsqu'il pleut, le calvaire est encore plus grand. Les passagers sont obligés de libérer les véhicules pour alléger leur poids. La chance ne sourit pas toujours aux chauffeurs. Le spectacle est ahurissant et triste pour les usagers de cette route et les populations de ce district qui se disent abandonnées.

Grâce-Désirée BAH

DISTRICT DE NGO, DEPARTEMENT DES PLATEAUX

Maluc Mbaneya élu président du bureau du parti MSDP

Le Mouvement social pour la démocratie et la paix (MSDP), parti membre de la majorité présidentielle, s'est doté d'un bureau dans le district de Ngo-La Boussole, département des Plateaux. Il est présidé par Maluc Mbaneya. La Commission de contrôle et d'évaluation, est quant à elle dirigée par Benguel MBourangon. La cérémonie de structuration des instances de base du MSDP était patronnée par Pascal Ngalibo, le président du parti.



Pascal Ngalibo (à g.)

Le bureau est composé de onze membres, tandis que la Commission de contrôle et d'évaluation en compte cinq. Maluc Mbaneya a exprimé sa joie d'être élu à la tête de ce bureau. «Avec les autres membres, nous allons animer de tout cœur le MSDP, dans la localité de Ngo et ses environs», a-t-il déclaré. Le Président Pascal Ngalibo a exhorté les membres du bureau de Ngo à être fidèles aux idéaux du parti et surtout à aller massivement voter lors des élections législatives et locales de juillet prochain, dans le calme, l'ordre, la discipline, l'unité et la paix. Il a remis aux membres du bureau de Ngo les documents fondamentaux du parti, les fiches d'adhésion, la loi sur les partis politiques, l'arrêté du 21 octobre 2020 portant reconnaissance officielle des partis politiques au Congo, le Communiqué final sanctionnant les travaux de la concertation politique d'Owando 2022.

Chimène ISSAM-ALI

AMENAGEMENT

Brazzaville et Pointe-Noire dotées des plans locaux d'urbanisme

Les travaux de restitution des versions finales des plans locaux d'urbanisme (PLU) des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire se sont déroulés du 17 au 19 mai 2022 à Brazzaville. C'est Jean-Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, qui les a ouverts.



Les membres du gouvernement, le maire de Brazzaville et le coordonnateur du projet DURQuaP au premier plan

En présence, entre autres, du ministre d'Etat Pierre Mabiata, en charge du Foncier et du domaine public, de Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du plan et de la statistique, Dieudonné Bantsimba, maire de Brazzaville, Alain Alfred Eleli, coordonnateur du projet DURQuaP grâce auquel ces PLU ont pu aboutir, et d'un parterre de cadres évoluant dans le domaine de la construction et de l'urbanisme.

Grâce à l'appui financier de la Banque mondiale, le projet Développement urbain et restructuration des quartiers précaires (DURQuaP), sous tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire, avait signé en 2019 avec le groupement Urbaplan/Africurba/Cap Consultants un contrat relatif à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme, des plans d'urbanisme de détails et des plans de restructuration des quartiers précaires des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Ainsi, la remise en 2020 de ces derniers a permis l'aménagement des quartiers Moukoundzi-Ngouaka et Sukissa à Brazzaville, Tchiniambi et Mboukou à Pointe-Noire.

«Avec l'élaboration et la restitution par le groupement susmentionné des schémas directeurs d'urbanisme de Brazzaville et de Pointe-Noire, un nouveau pas ferme a été franchi, dans la mise en œuvre d'une législation en matière d'urbanisme», a souligné le ministre Jean-Jacques Bouya qui s'est dit satisfait de ce que les villes de Pointe-Noire et Brazzaville, dont l'ancien plan directeur remonte à 1986, et Kintélé (qui bénéficie de la proximité de la capitale) sont désormais dotées des documents d'urbanisme opérationnels et réglementaires. Ces outils vont, selon lui, permettre à ces localités de maîtriser leur développement urbain. Ceci, à travers un projet de territoire concerté. Afin de répondre aux enjeux de cohésion sociale, de compétitivité économique et de développement durable.



Les participants

Le PLU est un document d'urbanisme qui fixe les règles d'occupation du sol et donc les règles de construction selon une méthode de zonage. Il permet de localiser l'ensemble des domaines publics, selon les paramètres de croissance démographique et économique et des objectifs de densité. Le PLU permet aussi de définir avec précision ce que sera l'accroissement d'une ville dans les prochaines années.

A l'occasion de cette restitution, le Groupement a aussi livré les résultats finaux du Lidar qui est un fond géoréférencé de haute précision en capacité de servir de support cartographique. Le Lidar représente une importante plus-value pour les administrations dans l'optique du développement d'un outil de gestion de l'occupation des sols et d'instruction des permis de lotir aux fins de construire; de la construction d'un fond cadastral sur lequel les titres fonciers vont être enregistrés. A cela s'ajoute la construction d'une base topographique très précise pour mener une étude hydraulique plus fine (notamment en prenant en compte des coefficients d'imperméabilisation très précis), permettant de calibrer plus précisément les ouvrages de drainage dans les quartiers, etc. Cette rencontre a permis la formation des formateurs qui, à leur tour, formeront les cadres qui participeront à la construction des cités saines, écologiques et durables en République du Congo.

Marcellin MOUZITA

COOPERATION

Réfléchir à la transformation numérique des douanes

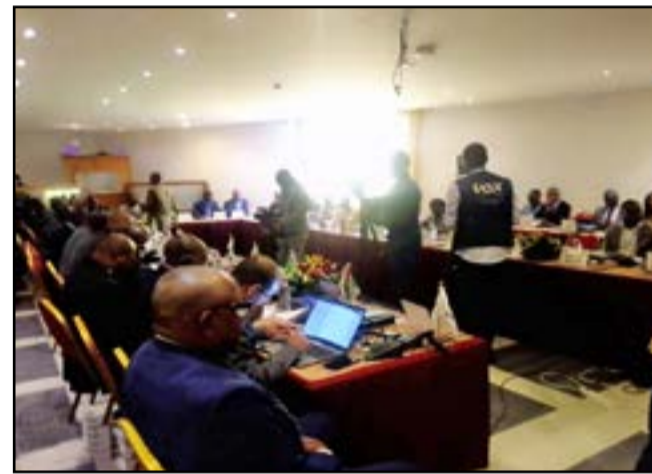
Prélude à la 28^e Conférence des directeurs généraux des douanes de la région Afrique occidentale et centrale qui se tient du 26 au 27 mai 2022 à Brazzaville, les experts de ladite conférence se sont retrouvés pour la 26^e réunion de ce comité les 23 et 24 mai dans la capitale congolaise. La rencontre s'est articulée autour du thème: «Accélérer la transformation numérique des douanes en développant une culture de la donnée et un écosystème performant».

C'est Guénolé Mbongo Koumou, vice-président de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) de la région Afrique occidentale et centrale qui a ouvert les travaux de cette réunion, en présence de plusieurs hôtes dont Njebi Vincent Kwalar, coordonnateur régional de l'OMD pour la région et d'Abdel Kader Sangho, directeur du bureau régional de renforcement des capacités. La 26^e réunion de ce comité d'experts a constitué un cadre pour les experts de la région de passer en revue toutes les questions touchant au fonctionnement de celle-ci.

Les experts ont échangé autour des thèmes d'intérêt commun sur le renforcement des capacités, le raffermissement du cadre institutionnel, le droit budgétaire régional et l'élaboration du plan stratégique régional. Ils ont planché sur les évolutions et les défis de la région, mais aussi les partages d'expériences du secrétariat de la Zone de libre-échange continentale (ZLECAF) et des communautés économiques régionales.

«Dans notre région, nous devons chercher des solutions communes qui serviront de base à des projets de réformes douanières. Dans cette optique, l'établissement d'un réseau régional des champions de la modernisation de la gestion

du capital humain douanier constitue une initiative d'une grande importance pour la région, d'autant plus qu'elle vient consolider les efforts engagés pour renforcer le capital humain dans le cadre du projet MADAO dans sa composante gestion des ressources humaines», a dit le directeur du bureau régional de renforcement des capacités. La réunion, a souligné le vice-président Guénolé Mbongo-Koumou se tient dans un contexte d'opérationnalisation



L'assistance

de la Zone de libre-échange continentale et de criminalité transfrontalière grandissante. «Nous, administrations douanières nous devons nous réinventer pour assurer un accompagnement réussi de la volonté politique de nos chefs d'Etat en



Le présidium à l'ouverture de la réunion des experts

phase avec l'agenda 2063 de l'Union africaine.»

Sur le plan institutionnel, le statut juridique des structures régionales mérite d'être revisité, aux fins d'une meilleure opéra-

tionnalisation et d'une mise en œuvre efficace des actions de renforcement des capacités qui constituent des axes majeurs de notre plan stratégique régional, a indiqué le vice-président de l'OMD de la région Afrique occidentale et centrale. Au plan budgétaire et financier, a-t-il poursuivi, le renforcement du droit budgétaire régional est indispensable pour une meilleure collecte des ressources et une rationalisation des dépenses, a souligné Guénolé Mbongo-Koumou. Selon lui, les réformes envisagées visent à favoriser la promotion des principes de solidarité et d'égalité, de responsabilité et d'équilibre. Il s'est par ailleurs intéressé à l'harmonisation et la modernisation des procédures douanières, en vue de faciliter le mouvement transfrontalier des marchandises, tout en luttant efficacement contre toute forme de trafic illicite; «la promotion d'une gestion des ressources humaines basée sur les compétences et l'informatisation des départements des ressources humaines dans nos administrations; enfin, le renforcement de la transparence et de la redevabilité au regard des missions des comités financier et d'audit.»

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

SECTEUR PUBLIC

Vers la convergence des plateformes pour le contrôle des agents civils de l'Etat

Le ministère de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), financé par la Banque mondiale, a organisé un atelier sur la mutualisation des plateformes favorisant l'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat, des enseignants bénévoles, prestataires et finalistes de l'enseignement. Du 22 au 25 mai 2022 à Brazzaville, sous la présidence de Christian Aboké-Ndza, directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique.

Cet atelier dont l'objectif fait suite à celui relatif à la faisabilité de l'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat à travers le numéro d'identification unique (NIU) expérimenté par le ministère des Finances et du budget.

Au cours de cette rencontre, il a été question d'analyser la comptabilité des deux plateformes de définir l'exportation des données; d'évaluer les deux systèmes. Egalement de faire la revue des fiches d'enrôlement biométrique et de réviser la feuille de route.

Pour Christian Aboké-Ndza, il s'agit d'explorer, d'identifier et de mettre en place toutes les synergies possibles, aux fins de la faisabilité de l'opération d'enrôlement biométrique tant attendue.

La question de la maîtrise des effectifs des agents et par consé-

quent celle de la masse salariale est un challenge pour le Gouvernement, c'est ce qui l'a conduit en 2016, à travers le ministère de la Fonction publique, de mener le recensement physique des agents civils sur l'ensemble du territoire et dans les missions diplomatiques et consulaires du Congo à l'étranger. L'opération visait entre autres; la maîtrise des effectifs des agents civils de l'Etat, en vue d'assurer la rationalisation des profils et une meilleure répartition technique et géographique du personnel, afin de promouvoir les services publics de qualité; la maîtrise de la masse salariale; la maîtrise statistique des agents civils de l'Etat, afin de lui donner des outils utiles à la gestion du personnel et d'améliorer l'efficacité de son action.

Au lancement officiel dudit recensement en octobre 2016, le



Les participants

nombre d'agents civils de l'Etat était de 71 548. A l'issue de l'opération, 64 157 agents civils de l'Etat ont été dénombrés. Avec des départs à la retraite pour une moyenne annuelle de 3 000 agents, malgré le recrutement opéré en 2019 et ceux en cours des années 2020 et 2021 dont les effectifs n'ont pas encore intégré la base de données du ministère de la Fonction publique, l'effectif des agents au 2 janvier 2021 était de 54 310 agents. «Dans l'optique de prendre en compte le souhait exprimé par le Ministère

de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, le Gouvernement souhaite mutualiser les différentes plateformes d'enrôlement biométrique afin d'accélérer la mise en œuvre des réformes en matière des finances publiques, notamment dans la maîtrise des effectifs des agents civils de l'Etat et par conséquent celle de la masse salariale», a rappelé le directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique, à l'ouverture de l'atelier.

E. M. -O.

CYBERSECURITE

Les régulateurs francophones en piste pour les parades

«*Quels défis pour la sécurité des réseaux de nouvelle génération*», c'est sur ce thème que s'est tenu du 23 au 24 mai 2022 à Brazzaville, le 19^e séminaire du réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL). L'ouverture des travaux a été placée sous les auspices de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique. En présence de Luc Tapella, directeur de l'Institut luxembourgeois de régulation (ILR), de Louis Marc Sakala, directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPE).

Le ministre Ibombo a estimé que ce séminaire était un cadre de définition de meilleures approches de solutions pour conférer aux réseaux et à leurs infrastructures plus de résilience. Toutefois, a-t-il reconnu, beaucoup reste encore à faire sur ce chantier de sécurité face aux cybermenaces, cyberattaques et risques ciblant tous les secteurs d'activité. Le ministre a énuméré quelques chantiers entrepris par le Congo dans le cadre de la promotion de l'économie numérique. «*Le Congo s'est lancé depuis plus d'une décennie dans la construction des infrastructures de télécommunications. A travers le projet Central african backbone (CAB), le Congo est déjà connecté au Gabon et au Cameroun et les travaux d'interconnexion entre le Congo et la RCA sont en cours d'exécution*». Il s'est dit engagé dans le combat contre la cyber-

criminalité. «*Nous partageons l'approche de création et de l'opérationnalisation des autorités, des agences et équipes dédiées à la cybersécurité, à l'instar de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI)*». Pour le directeur général de l'ARPE, l'efficacité d'un réseau s'illustre par sa résilience, c'est-à-dire, sa capacité à garantir à ses clients et abonnés un service de qualité, même quand il est victime d'une défaillance. Avec l'évolution des technologies et des services, tout en tenant compte des usages de plus en plus croissants, la question sur cette résilience des réseaux et leur sécurité se pose avec acuité. «*Face à notre responsabilité de moteurs des télécoms dans l'espace francophone, nous devons mettre pleinement à profit ces deux jours de travail pour définir des pistes*



Les officiels et les participants à l'issue de l'ouverture

de solutions à proposer lors de la prochaine réunion annuelle qui elle se tiendra sous le thème: «*Enjeux et moyens d'améliorer la résilience des réseaux de télécommunications*», a déclaré Louis Marc Sakala. Pendant deux jours, plusieurs thèmes organisés en forme de table-ronde ont été développés. Avec l'importance de plus en plus grande des télécommunications et le recours massif au numérique dans les pays de FRATEL, l'enjeu de la sécurité du secteur et des réseaux devient inquiétant. Les intervenants à cette table-ronde ont évoqué les grands enjeux liés à la sécurité, les diverses obligations des opérateurs en

la matière, le rôle que peuvent jouer les autorités de régulation des télécommunications et leurs relations avec les autorités en charge de la cybercriminalité. Une autre table-ronde axée sur les méthodes de contrôle et de prévention de la sécurité des réseaux a permis aux intervenants de présenter les approches en matière de contrôle et de prévention liées à la sécurité des réseaux. L'échange a tourné des outils d'analyse de risques pour détecter les failles dans le fonctionnement des réseaux et sur des outils de recensement des notifications d'incidents et contrôle des mesures de sécurité.

E.M-O

ITIE

Prendre des dispositions nécessaires pour répondre aux exigences de la norme internationale

Comprendre le processus de validation d'un rapport conforme à la norme ITIE internationale, tel a été le point principal d'une conférence de presse coanimée par deux experts en la matière Nassim Bennani Kabchi, directeur régional pour l'Afrique francophone au secrétariat international de l'ITIE, basé à Oslo, en Norvège, en qualité d'administrateur indépendant et Hugo Paret, conseiller technique au Secrétariat international de l'ITIE, en séjour au Congo.

La rencontre s'est déroulée au siège de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) le 17 mai dernier en présence de Lecas Atondi Monmondjo, membre de l'ITIE Congo. Le rapport contient des informations sur le rapprochement des revenus fiscaux et non fiscaux issus du secteur extractif congolais. Il constitue une partie intégrante du processus de la mise en œuvre de l'ITIE. Améliorer la gouvernance du secteur extractif pour l'essor du pays conformément à la norme ITIE, telle est la justification d'un rapport à chaque exercice. La transparence est très exigée avec l'accompagnement des partenaires, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Ainsi, toutes les dispositions nécessaires doivent être prises pour la préparation de la troisième validation du rapport de la République du Congo qui court depuis le 1^{er} janvier 2020. Nassim Bennani Kabchi a reconnu que des progrès sont en train d'être accomplis et qu'il y a toujours une possibilité d'améliorer et de mieux se conformer à des normes. A la dernière validation, quelques lacunes étaient mises en évidence et elles nécessitent de prendre des mesures correctives pour répondre aux exigences de l'ITIE. Il a indiqué que la validation qui est attendue va se réaliser sous un nouveau modèle décidé par le conseil d'administration

international. L'ITIE nationale doit bien suivre les recommandations contenues dans les rapports, afin de tirer profit de toutes les études qui sont faites pour faire des réformes. L'orateur a également mentionné que l'ITIE doit faire des évaluations de façon régulière et a rappelé que l'adhésion à l'ITIE se fait sur une base volontaire, mais il y a un certain nombre de critères à respecter. Il faut l'engagement du Gouvernement, des entreprises et de la société civile. La décision



Lecas Atondi Monmondjo, Nassim Bennani Kabchi et Hugo Paret

finale de validation est prise par le conseil d'administration international. A noter qu'au Congo, le secteur des hydrocarbures reste le premier contributeur dans les revenus provenant du secteur

extractif avec une contribution de 97,90 % du total des revenus du secteur extractif pour l'année 2019, suivi du secteur forestier avec 2,03 % et du secteur minier avec 0,06 %.

Philippe BANZ

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Deux nouveaux barrages électriques envisagés

L'offre énergétique au Congo pourrait connaître bientôt un accroissement avec la construction envisagée de deux nouveaux barrages d'une capacité globale de 331 mégawatts et la rénovation du barrage de Liouesso. C'est le condensé des conventions signées entre le consortium Energaz-CGGC et le Gouvernement représentés par Denis Christel Sassou Nguesso et Honoré Sayi respectivement, ministre de la Coopération internationale et du partenariat public-privé et celui de l'Energie et de l'hydraulique.



Les différentes parties après signature des conventions

Energaz-CGGC entend réaliser deux barrages notamment "Morala" d'une capacité de 230 mégawatts et à Nyanga estimé

à 101 mégawatts. Ces accords prévoient également de réhabiliter intégralement le barrage de Liouesso dans la Sangha dont

COMITE EXECUTIF ITIE CONGO

Le rapport exercice 2020 de l'ITIE sera validé en juillet

Les membres du comité national ITIE, regroupant les pouvoirs publics, les entreprises extractives et la société civile, ont tenu leur session consacrée à la validation de la version pré-finale du rapport 2020, à l'analyse et à l'adoption du plan de travail 2021-2022 vendredi 13 mai 2022, au ministère des Finances à Brazzaville. Cette session du comité exécutif a été présidée par Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures, en qualité de 2^e vice-président du comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) Congo, en présence de Florent Michel Okoko, secrétaire permanent du comité exécutif. La présidence est assurée par Rigobert Roger Andely, ministre des Finances, du budget et du portefeuille public qui a également pris part à l'ouverture des travaux et la première vice-présidence par le



Bruno Jean Richard Itoua et Rigobert Roger Andely



Florent Michel Okoko

ministre des Industries minières et de la géologie. De ce comité sont issues quelques recommandations pour améliorer le rapport. Après, l'inclusion des amendements formulés par la session pour avoir la version finale, le rapport va être validé en juillet prochain.

Au cours de la session, les échanges ont porté essentiellement sur l'adoption et la validation du rapport ITIE exercice 2020 au niveau national, qui sera le troisième rapport

à soumettre au Conseil d'administration international de l'ITIE et de l'examen du plan de travail du comité national de l'ITIE Congo sur les dispositions à prendre pour ainsi répondre aux exigences obligeant à réussir le processus de validation de la République du Congo.

En appréciant le plan de travail, les membres ont mis en place une commission pour préparer la phase de validation du rapport et le plan de travail avec des axes de dissémination. Ces axes sont liés à l'amélioration de la gouvernance de l'ITIE Congo et un axe consacré essentiellement à la validation du Congo. Ce plan de travail sera encore revisité pour préparer la validation du rapport exercice 2020. Le rapport démontre la détermination des autorités publiques à rendre la gestion du secteur des industries extractives transparente et responsable. «*Nous avons examiné les conditions de travail du secrétariat permanent, notamment son plan d'action et son plan de travail pour les deux années. Les instruments ont été validés et seront soumis au président du comité national ITIE qui n'est autre que le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public. La priorité, c'est d'abord valider la version finale du rapport 2020 et le transmettre à l'administrateur indépendant pour considérer que le Congo est définitivement ancré dans le club des pays conformes de l'ITIE et ensuite le vulgariser auprès des parties prenantes*», a dit Bruno Jean Richard Itoua.

A noter que le deuxième rapport a été validé en septembre 2020 par le Conseil d'administration international pour le Congo. L'ITIE est l'initiative qui donne au Gouvernement la possibilité de démontrer son engagement en faveur de la transparence dans le secteur des industries extractives, d'améliorer la gestion des finances publiques et de faire respecter l'obligation de rendre compte de la gestion des affaires publiques à la communauté.

Ph. B.

la capacité actuelle est de 19 mégawatts. Ces nouveaux projets constituent un grand pas dans la quête en énergie dont le Congo a besoin pour asseoir son développement industriel, a estimé le ministre Denis Christel Sassou Nguesso, indiquant que ces accords se basent sur un nouveau modèle de partenariat public-privé car, ce consortium est composé de structures à capitaux chinois et congolais. Loin d'atteindre le potentiel énergétique congolais éva-

lué à 27 000 mégawatts, ces deux nouveaux barrages vont progressivement améliorer la fourniture du courant électrique pour les entreprises et surtout permettre un accès à faible coût dans les ménages. Ces ressources énergétiques sont également attendues pour renforcer l'exécution de plusieurs projets d'envergure, telle l'exploitation des mines de Mayoko a relevé le ministre de l'Energie et de l'hydraulique Honoré Sayi.

Germaine NGALA

RD CONGO

Signe d'apaisement entre Kabila et Katumbi

Anciens alliés, l'un président de la République, l'autre gouverneur de la riche province du Katanga, tous deux membres du PPRD fondé par Joseph Kabila, que Moïse Katumbi quitte en 2015 pour chercher à briguer la présidentielle qui se profilait à l'horizon provoquant une rupture entre eux. Les deux principaux leaders du Katanga se sont, finalement, serrés la main, à l'occasion de la fermeture du forum sur l'unité et la réconciliation des Katangais, dimanche 22 mai 2022, à Lubumbashi, l'une des principales villes du Sud-Est de la République démocratique du Congo.



Poignée de main entre Moïse Katumbi et Joseph Kabila (Ph. d'arch.)

La cérémonie a eu lieu au cours d'une messe célébrée par Mgr Fulgence Muteba, archevêque de Lubumbashi. A cette occasion, des centaines de personnalités ont assisté à la poignée de main entre Joseph Kabila et Moïse Katumbi, longtemps restés adversaires acharnés. Il faut rappeler que ces deux hommes politiques viennent de passer une longue période de forte tension suite à leurs divergences d'opinions politiques. Les alentours de la cathédrale Saints Pierre et Paul étaient bondés de monde. Personne ne voulait rater la cérémonie de réconciliation.

Dans la cathédrale, Moïse

Katumbi, habillé en chemise blanche, avait pris place à droite de l'autel. A gauche, Joseph Kabila, ancien chef de l'Etat, occupait seul une place qui lui était réservée. La messe a duré plus de deux heures. Puis est venu le moment tant attendu. L'archevêque de Lubumbashi annonce que les deux leaders katangais avaient décidé de poser un geste de réconciliation. Moïse Katumbi s'est avancé alors vers Joseph Kabila. Tout souriants, les deux hommes se sont serrés la main sous une salve d'applaudissements. Après quoi, Joseph Kabila et Moïse Katumbi ont échangé quelques mots.

Autre moment fort, c'est le rite de réconciliation. Les deux hommes politiques se sont lavés les mains dans une bassine d'eau, symbole d'un nouveau départ. Cette cérémonie s'est déroulée à la fin de la

messe sur le parvis de la cathédrale, en présence de tous les chefs religieux et des curieux. Enfin, tous ont partagé un repas, où Joseph Kabila s'est adressé aux jeunes les appelant à faire le suivi des recommandations du forum, car dit-il, la cérémonie de ce jour vise plus l'unité du Katanga. Les participants au forum ont aussi recommandé la libération des Katangais arrêtés pour leurs opinions politiques.

Moïse Katumbi est perçu par certains comme le principal adversaire de l'actuel président Félix Tshisekedi alors que l'éventuelle candidature de Joseph Kabila au scrutin de décembre 2023 fait débat. En effet, la Constitution ne précise pas si un ancien chef d'Etat peut se représenter des années plus tard.

Cette poignée de mains a suscité beaucoup d'émotions

parmi les personnes venues assister à la messe de réconciliation.

Pour Me Hubert Tshiwaka Masoka, directeur de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), «c'est une accolade entre deux politiciens qui s'étaient séparés un temps et aujourd'hui, ils se réconcilient pour avoir une vue d'ensemble à l'avenir... Nous sommes au seuil des élections de 2023, il y a un calcul pour aller aux élections et les gagner. Et c'est fort probable que les politiciens fassent des calculs pour reconquérir le pouvoir en 2023». «Je crois qu'on n'a pas eu tort de donner l'occasion à Moïse Katumbi et à Kabila de se réconcilier parce qu'à travers eux se réconcilient d'autres Katangais, d'autres Congolais et les nations qui ont soutenu Kabila ou Moïse, retrouvent aussi l'occasion de se réconcilier», a indiqué un observateur.

Après sept ans de brouille, les militants des deux hommes se sont félicités de cette réconciliation. Leurs relations s'étaient fortement détériorées après la démission de Moïse Katumbi du PPRD en 2015 pour rejoindre l'opposition. Une défection que l'ancien président ne lui avait pas pardonnée, allant jusqu'à le comparer à Judas Iscariote. Depuis, les deux hommes ne se parlaient plus.

Gaule D'AMBERT

SENEGAL

Trois sages-femmes condamnées après la mort d'une femme enceinte

Trois sages-femmes ont été condamnées le 11 mai dernier par un tribunal sénégalais à six mois de prison avec sursis pour non assistance à personne en danger, après le décès dans un hôpital public d'une femme enceinte ayant vainement attendu dans de très grandes souffrances une césarienne et dont le sort tragique a bouleversé le pays. Trois autres sages-femmes, également jugées par ce même tribunal de Louga, au nord du Sénégal, ont été relaxées purement et simplement. Ce drame avait suscité sur les réseaux sociaux une vague d'indignation contre les carences du système de santé publique dans ce pays et a provoqué des réactions au plus haut niveau de l'Etat.



Mariée et enceinte de neuf mois, la victime Astou Sokhna est décédée à l'hôpital de Louga le 1er avril après une longue agonie et un déni de soins. Agée de 34 ans, la jeune femme avait d'après un avocat de la partie civile, attendu pendant une vingtaine d'heures la césarienne qu'elle réclamait. Le personnel aurait refusé sa demande, arguant que son opération n'était pas prévue, et aurait menacé de la chasser si elle insistait.

Ce drame a suscité sur les réseaux sociaux une vague d'indignation contre les carences du système de santé publique et a provoqué des réactions au plus haut niveau de l'Etat sénégalais. Le Président Macky Sall avait publié un message de condoléances et donné pour instruction de déterminer les responsabilités. Abdoulaye Diouf, le ministre de la Santé avait reconnu le 14 avril que la mort de cette jeune femme aurait pu être évitée avec plus de vigilance. Le directeur de l'hôpital a été révoqué et remplacé depuis.

Dans un autre hôpital public, une autre affaire a fait scandale récemment. A Kaolack, localité située au centre du pays, un nourrisson déclaré mort vendredi 13 mai par une infirmière puis déposé à la morgue et ensuite retrouvé vivant par son père quelques minutes après, avant de finalement décéder dans la journée. Le Parquet avait annoncé dimanche 15 mai avoir ouvert une enquête. L'infirmière a été déferée mercredi au Parquet après quatre jours de garde à vue.

AP MASSAMBA

GUERRE RUSSIE-UKRAINE

Macky Sall plaide pour un dialogue dans le conflit

Le président sénégalais Macky Sall, président en exercice de l'Union africaine, a annoncé récemment qu'il se rendrait prochainement en Russie et en Ukraine. L'annonce a été faite à l'occasion de la tournée africaine du chancelier allemand Olaf Sholz, commencée le 22 mai 2022 au Sénégal d'abord, ensuite au Niger et en Afrique du Sud où il a été accueilli par les chefs d'Etat de ces deux pays. Au menu de cette tournée des questions de coopération, de sécurité, de lutte contre le terrorisme. Au Sénégal, il a aussi été question de la construction d'un giga-gisement de gaz.

A Dakar, une nouvelle fois, Macky Sall a plaidé pour le dialogue dans le conflit qui impacte aussi le continent africain. Un continent divisé : lors du vote de la résolution de l'ONU au début du mois de mars pour condamner la Russie, de nombreux pays au nombre desquels le Sénégal, s'étaient abstenus. Dans cette crise russo-ukrainienne, le président de l'Union africaine s'inscrit en médiateur pour «porter la voix de l'Afrique». Un certain nombre de visites sont prévues, ceci bien entendu, après des appels téléphoniques qu'il a eus avec ses homologues russe Vladimir Poutine et ukrainien Volodymyr Zelensky. Au nom de l'Union



Le Président Macky Sall

africaine, un déplacement du président Macky Sall était initialement prévu le 18 mai en Russie. En fin de compte, il n'a plus eu lieu pour des raisons de calendrier, d'après le chef de l'Etat sénégalais, qui a affirmé avoir «proposé de nouvelles dates». Le président de l'Union africaine a également annoncé un voyage à Kiev, sans précision sur un calendrier. Le mois dernier, au cours d'un entretien téléphonique avec Volodymyr Zelensky, le président ukrainien avait fait une demande pour «communiquer avec les chefs d'Etat africains. Cela sera fait dans les semaines à venir»,

a affirmé Macky Sall. Le Sénégal défend une position prudente de non-alignement, malgré des appels du pied de nombreux partenaires depuis le début de la crise. «Même si nous condamnons l'invasion, nous voulons la paix, nous travaillons pour qu'il y ait une désescalade, un cessez-le-feu. C'est ça la position africaine», a déclaré Macky Sall. Ajoutant par ailleurs que «ce n'est pas être pour ou contre celui-ci ou celui-là. Nous assumons totalement nos positions», a-t-il précisé.

Alain-Patrick MASSAMBA

TRAVAIL DES ENFANTS

A Durban, le monde se prononce pour l'élimination du phénomène

Il s'est ouvert le 15 mai dernier à Durban en Afrique du Sud, une conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants. Plus de 4 000 délégués représentants de gouvernements, de syndicats, du privé comme de la société civile, et de jeunes du monde entier y ont pris part. Sur cette question, dans le monde, les chiffres sont en hausse et la pandémie de COVID-19 n'y est pas étrangère, malgré des progrès réalisés.

Les assises se sont déroulées à un moment critique. Un enfant sur dix est encore contraint à travailler dans le monde. Les enfants âgés de 5 à 11 ans sont nombreux à être astreints au travail, ils représentent désormais un peu plus de la moitié du chiffre mondial total. Les populations ont été appauvries par la pandémie de COVID-19, et les conséquences ont été immédiatement visibles pour les plus jeunes. La croissance démographique en Afrique subsaharienne, conjuguée à cette extrême pauvreté, a eu des effets désastreux. Au cours des quatre dernières années, on estime à 1,5 millions le nombre d'enfants supplémentaires. Toutefois des progrès sont engagés dans certaines régions. Au Zimbabwe par exemple, le gouvernement s'est récemment engagé à combattre le travail des enfants dans l'indu-



Le travail des enfants n'en finit pas de préoccuper

strie du tabac. La loi fixe l'âge d'embauche à 16 ans, mais n'interdit pas aux plus jeunes de manipuler le tabac, une subtilité qui profite toujours aux agriculteurs.

Le gouvernement ivoirien a aussi, ces dernières semaines signé un partenariat pour assurer une meilleure prise en charge des enfants travailleurs dans la filière cacao. La conférence tenue à Durban est la toute première organisée en Afrique. Il a été important d'organiser la 5^e édition de cette conférence en Afrique, dans la mesure où sur les 160 millions d'enfants forcés de travailler dans le monde, environ 60% d'entre eux se trouvent en Afrique. La prévalence du travail des enfants en Afrique est principalement liée à l'agriculture. L'économie rurale en est un

facteur essentiel. En Afrique de l'Ouest, et notamment dans les pays francophones, le travail des enfants est aggravé par les plantations de cacao en Côte d'Ivoire. Dans ce pays, l'exploitation commerciale du cacao est une préoccupation majeure. Derrière ce phénomène, il existe également les conflits, c'est le cas au Mali et au Burkina Faso.

En Afrique centrale, la Centrafrique, le Tchad et la République Démocratique du Congo ne sont pas épargnés. En RD Congo, le travail des enfants a pris de l'ampleur à cause de l'exploitation minière artisanale. Et cette situation se déroule entre l'exploitation minière et les conflits qui gagnent du terrain au fil des années.

Alain-Patrick MASSAMBA

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

Tél: 22.281.81.50-05.547.80.23-06.965.65.16
B.P. 126 – beachzv@beac.int
Fax VSAT: 7082
Service de Gestion Administrative des Marchés

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, d'installer et de mise en service sur ressources propres, dix-huit (18) splits et cinq (05) armoires frigorifiques pour le compte de son Agence à Ouessou. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est composé des deux (02) lots indissociables suivants:

- Lot 1 «Dix-huit (18) splits»;
- Lot 2 «Cinq (05) armoires frigorifiques».

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'informations à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier

Avis d'appel d'offres

Appel d'offres national ouvert n°002/BEAC/DN.BZV/OUE/AONO/Biens/2022 du 23 mai 2022 pour l'acquisition de dix-huit (18) splits et cinq (05) armoires frigorifiques pour l'Agence de Ouessou.

d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres n°002/BEAC/DN.BZV/OUE/AONO/Biens/2022 du 23 mai 2022
Service Gestion Administrative des Marchés,
5^{ème} étage, porte 514.
Adresse: Avenue du Sergent MALAMINE,
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 05 547 80 24.

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00 et 12h00 de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

La visite du site est obligatoire et se tiendra le 13 juin 2022 à 12 heures précises à l'Agence BEAC de Ouessou.

Les soumissions devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 01 juillet 2022 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres n°002/BEAC/DN.BZV/OUE/AONO/Biens/2022 du 23 mai 2022
Bureau d'Ordre,
6^{ème} étage, porte 601.
Adresse: Avenue du Sergent MALAMINE,
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 05 547 80 24.

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux étapes. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le 01 juillet 2022 à 13 heures à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville. Seuls les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts par la suite.

Par ailleurs, les séances d'ouverture seront publiques en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés à cet effet, qui souhaitent y assister tout en respectant les mesures barrières.

Fait à Brazzaville,

Le Président de la Commission des Marchés

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE SOCIETE ARTHEMIS

Société à Responsabilité Limitée au capital F. CFA: 5.000.000
Siège social: Quartier Mpita, vers le Rond-Point de l'Eglise Catholique, sur la route du Wharf
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM N°: CG-PNR-01-2020-B12-00137

CESSION DE PARTS SOCIALES - NOMINATION DU NOUVEAU GERANT

Suivant actes reçus par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 11 Mai 2022, enregistrés à Pointe-Noire, aux domaines et timbres à la même date, sous le folio 092/2 N00461, il a été décidé ce qui suit:

Constatation de la cession des parts: L'assemblée générale approuve et confirme la cession de parts sociales effectuée en date du 11 Mai 2022.
Nomination du nouveau gérant: Monsieur ETOMBE MENGA Ghislain est nommé gérant, en rempla-

cement de Monsieur DJONSKY MAMPOUYA Harpela Kenisel, pour une durée de quatre (04) années.
Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt n°CG-PNR-01-2022-D-00262 du 16 Mai 2022 et mention modificative a été portée à la même date au RCCM, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00557.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO

AOT INTERNATIONAL LTD

R.C.C.M.: CG-PNR-01-2021-B21-00012
Adresse: 111 avenue Moe Vangoula, Immeuble MAKASSI

Les administrateurs de la société AOT INTERNATIONAL LTD ont décidé, en date du 17 février 2022, de la mise en sommeil de la succursale immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B21-00012, sis au 111 Avenue Moe Vangoula, immeuble Makassi, Pointe-Noire, République du Congo.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal en date du 21 avril 2022 sous numéro CG-PNR-01-2022-R-00282.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire sous numéro CG-PNR-01-2022-R-00282, le 21 avril 2022.

Fait à Pointe-Noire, le 18 mai 2022

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA, NOTAIRE

B.P.: 4171; Téléphone: (242) 05 563-72-26; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, immeuble CONGO-TELECOM, étage
Marché Plateau Centre-ville

INSERTION LEGALE

Par acte authentique reçu par le Notaire soussigné, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes:

- **Dénomination:** RISINGSUN ASSIS-TANCE;

- **Forme de la Société:** Société A Responsabilité Limitée;

- **Capital social:** Francs CFA cinq millions (F. CFA 5 000 000);

- **Siège social:** 12, rue Gustave OND-ZIEL, en face de l'ex-atelier CONGO AUTO, centre-ville, arrondissement 1 Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet social:

- Prestations de services On/Off-shore dans le domaine de l'industrie pétrolière;

- Mise à disposition du personnel (tous les secteurs d'activités: barges, bateaux et dans toutes catégories des industries, etc.);

- Transport et logistique (location des voitures et engins);

- Assistance maritime;

- Accueil et Voyage.

Et, plus généralement, toutes les opé-

rations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un des objets ou activités de la Société ou à tous objets similaires ou connexes ou pouvant en faciliter le développement ou la réalisation.

- **Durée:** 99 ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;

- **Gérant:** Monsieur Sebriol Latevy Christian NZOMAMBOU, demeurant au numéro 98 de la rue Montaigne, à Brazzaville; De nationalité congolaise, né à Brazzaville le dix-sept février mille neuf cent soixante-neuf; titulaire de la Carte Nationale d'Identité délivrée en date du trente avril deux mille dix-huit à Brazzaville sous le numéro BZ0218MVKIW3W-01.

- **Dépôt** au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du six novembre deux mille Vingt;

- Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2020-B12-00177.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Angélique DINAMONA

**ABBE JONAS KOUDISSA, DIRECTEUR DE L'ACADEMIE CATHOLIQUE DE BRAZZAVILLE
POUR L'ETHIQUE**

«L'ACCABE est ouverte à d'autres sensibilités et convictions religieuses»

Après avoir publié un manuel pour le Renforcement de la Cohésion Sociale, M. l'Abbé Jonas Koudissa, directeur de l'Académie de Brazzaville pour l'éthique, nous accordé une interview exclusive dans laquelle, il revient que les spécificités de la structure qu'il dirige et sur les particularités de ce manuel.

***L'ACCABE que vous présidez vient de publier un Manuel pour le Renforcement de la Cohésion Sociale, le Vivre-Ensemble et la Moralisation de la Vie Publique au Congo. Quelle est la raison qui explique cette initiative?**

**Ce projet avait été conçu au sortir des années troubles 2015-2017, lesquelles avaient provoqué dans notre pays une fragilisation excessive et dangereuse du tissu social congolais, à cause de nombreux conflits nés des différents processus politiques et électoraux que le pays a connus en ce temps-là.

***Le manuel du vivre-ensemble des chrétiens, c'est la bible. Qu'est-ce que votre guide ajoute-t-il?**

**Tout d'abord, ce manuel n'est pas destiné qu'aux chrétiens mais à tous les citoyens congolais et, au-delà, à tous ceux qui habitent ce pays. Ensuite, la bible n'est pas un manuel d'organisation sociale encore moins politique, et même si c'était le cas, notre pays à ce que je sache n'est pas une théocratie, c'est

même un pays laïc, c'est-à-dire, un pays dans lequel la vie sociale et politique n'est pas régie sur la base d'une religion quelconque, comme c'est le cas par exemple dans certains pays musulmans.

Ce manuel est une tentative de réponse à la question suivante: sur quoi doit reposer une société fragmentée ou si vous préférez multiethnique comme la nôtre - avec l'histoire socio-politique qui est la sienne et une mémoire collective chargée de violences réelles ou supposées - pour quelle connaissance une cohésion sociale idéale et pérenne?

***Et alors?**

**Ben, nous pensons avoir trouvé, avec l'aide des compatriotes que nous avons consultés au travers d'un questionnaire d'enquête et des rencontres citoyennes, une réponse plus qu'intéressante à cette question. Une cohésion sociale pérenne au Congo doit reposer: - Sur la capacité de ses dirigeants et de tous les citoyens à organiser la solidarité et la coopération entre tous; il s'agit de



Abbé Jonas Koudissa

réussir au niveau macro-étatique ce qui fonctionne bien au niveau microsocial (famille, association, miziki, fraternités et j'en passe); - Sur la capacité des dirigeants et de tous les citoyens à poursuivre les mêmes buts; - Sur la capacité des dirigeants et de tous les citoyens à respecter un minimum de valeurs communes.

***Quel est le sens de votre académie dans un monde qui se déchristianise et où la voix de Dieu s'exprime dans des confessions plurielles, voire antagonistes?**

**L'ACCABE est certes, comme son nom l'indique,

une institution catholique romaine, mais elle a une orientation fortement œcuménique. Mieux: elle est ouverte à d'autres sensibilités et convictions religieuses, à d'autres visions du monde, différentes de la vision chrétienne. À vrai dire, ses propositions ne s'adressent pas qu'aux chrétiens mais à tout homme et à toute femme de bonne volonté. Je peux vous faire une confiance: dans ce projet sur la cohésion sociale, qui se voulait œcuménique et interreligieux, c'est avec le Conseil Islamique du Congo que nous avons expérimenté la coopération la plus sincère et la plus fructueuse. Une

occasion pour moi de rendre un hommage appuyé à son Excellence El Hadj Djibril Bopaka, paix à son âme, dont l'engagement personnel fut exemplaire!

***M. l'abbé quel est la place de votre académie dans la pastorale d'ensemble?**

**L'Académie Catholique de Brazzaville pour l'Éthique (ACCABE) est une structure qui relève de l'Aumônerie des Élités des Hommes et des Femmes politiques, qui, au niveau diocésain ou national, est une pastorale de type sectoriel, au même titre que l'aumônerie des étudiants, de la jeunesse, des malades, de l'enfance, des cadres catholiques,... elle relève donc par nature de la pastorale d'ensemble, comme elle peut aussi lui suggérer de nouvelles priorités pastorales perçues de par son travail sur le terrain de l'action.

***Quelles sont vos sources de financement?**

**Comme vous le savez, des institutions comme la nôtre comptent traditionnellement sur les subsides venant de l'extérieur. Mais vous savez aussi que ce genre de financements est de plus en plus rare. C'est pourquoi, dès le début nous avons pris l'option d'impliquer aussi nos compa-

triotés et je dois reconnaître qu'ils ont été au rendez-vous. Car, depuis l'ouverture de l'Académie, nous avons un certain nombre de sponsors locaux, des sociétés principalement, mais aussi des laïcs qui nous ont soutenus, le plus souvent lorsque nous avons organisé de grandes activités. Cependant, pour notre fonctionnement quotidien ou pour nos activités de tous les jours, c'est plus compliqué. C'est la raison pour laquelle nous avons créé l'Association des Amis de l'ACCABE, en sigle ASSAMAC, dont nous venons d'ailleurs d'obtenir le récépissé au Ministère de la Sécurité et de l'ordre public. Dans les prochains jours, semaines et mois, nous allons nous atteler à mobiliser nos compatriotes, les chrétiens en premier lieu mais pas seulement eux, les acteurs politiques, les élites économiques et culturelles aussi, pour soutenir notre travail, étant donné que c'est pour eux et avec eux que nous le faisons. Nous réfléchissons sur différentes formes de campagnes de sensibilisation et de collectes de fonds.

***M. l'abbé je vous remercie pour cet entretien.**

**C'est moi qui vous remercie et qui dois dire encore une fois merci à La Semaine Africaine, qui est d'ailleurs aussi un de nos sponsors depuis 2014, année de création de l'ACCABE.

Propos recueillis par
ASM

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,

Notaire, titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville. Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION

“ENGINEERING NETWORKS COMMUNICATION”, EN SIGLE ENC CONSEIL & TECHNOLOGIES S.A.R.L.U.

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 3.000.000 FRANCS CFA

Siège Social: avenue du Camp, Immeuble de l'ARC, 9e étage, centre-ville, Brazzaville.
RCCM: CG-BZV-01-2022-B13-00205 / REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 13 mai 2022, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 16 mai 2022, sous Folio 089/3, numéro 2041, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);

Objet social: La société a pour objet, en tous pays, notamment dans les pays Etats-parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo:

- Le conseil-consultant en systèmes d'information;
- Le conseil-consultant en énergies renouvelables;
- Les prestations de services aux particuliers et aux entreprises.

Dénomination: «ENGINEERING NETWORKS COMMUNICATION», en sigle ENC CONSEIL & TECHNOLOGIES;

Siège social: avenue du Camp, Immeuble de l'ARC, 9e étage, centre-ville, Brazzaville, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital social: TROIS MILLIONS (3.000.000)

de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de trente mille (30.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associé unique;

Déclaration notariée de souscription et de versement: Aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 13 mai 2022 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, sous folio 089/2, numéro 2040. Il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 13 mai 2022, Monsieur MBONGO Patrick Hervé Mathurin, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 mai 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B13-00205.

Fait à Brazzaville, le 23 mai 2022.

Pour avis,

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.



CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO ECOLE CONVENTIONNEE EVANGELIQUE

Vous propose des formations:

***CAP EN:**

- Hôtellerie
- Cuisine

***A LA CARTE EN:**

- Gestion des stocks
- Gestion administrative
- Informatique
- Anglais

***BTS ET LICENCE PRO EN:**

- Comptabilité et Gestion des Organisations
- Management des Ressources Humaines
- Marketing et Actions Commerciales
- Assistance de Direction

***BP EN:**

- Maintenance Informatique et Réseau
- Analyse financière
- Gestion d'Entreprise
- Comptabilité
- Transit
- Réseaux et Télécommunications
- Génie Logistique et Transport
- Banque et Finances
- Pâtisserie
- Secrétariat Bureautique

Pour toute information complémentaire, nos portes sont toujours ouvertes de lundi à vendredi, de 8h à 21h et samedi de 8h à 15h.

SUECO est situé derrière la Direction Départementale de E2C Pointe-Noire.

Contacts: suecoec@yahoo.fr

Tél.: (242) 06 679 12 91/06 654 51 93

«SUECO, Former pour libérer l'Homme»

ANNIVERSAIRE

Les Enfants de chœur de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï ont célébré leur 50^e anniversaire

Prévu en décembre 2021, le 50^e anniversaire du groupe des Enfants de chœur a été célébré le dimanche 8 mai 2022, 4^e dimanche de Pâques, dimanche du Bon pasteur. Puisque porté sur les fonts baptismaux le 28 décembre 1971 par le père Jean-Marie Grivaz, d'illustre mémoire. L'eucharistie était présidée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC), vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), ancien Enfant de chœur de cette paroisse.

Autour de l'évêque, il y avait, les abbés Alexis Tobangu, curé de la paroisse, Garry Tisset Nkouéri-Mpio, vicaire à la paroisse Saint Michel de Nganguoni et Evrard Okoko Bahengué, vicaire à la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouleké, tous deux anciens Enfants de chœur de cette paroisse. Cette messe de 11 heures, à laquelle avaient pris part les délégués des paroisses Saint Augustin de la Tsiémé, Saint Louis Marie Grignon de Montfort de Mikalou, Sainte-Anne de Poto-Poto et de M. Jean-Claude Mayela, vice-président du comité d'organisation du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, a été marquée par la cérémonie de promesses de cinquante nouveaux aspirants, ainsi que d'anciens, élevés aux grades de céroféraires, acolytes et thuriféraires. La messe a été animée par la chorale Echo du désert.

Dans son homélie, Mgr Urbain Ngassongo a indiqué que le Bon Pasteur est celui qui donne sa vie pour ses brebis. « Il nous faut démasquer les brebis mercenaires et les prédateurs. La jalousie et la haine détruisent la vie communautaire. Les parents ont intérêt à inciter leurs enfants

à la vie religieuse et sacerdotale, ainsi qu'aux mariages religieux. Les Enfants de chœur bébés noirs, américains, arabes n'ont pas leurs places dans l'Eglise de Dieu. Un vrai Enfant de chœur, c'est celui qui aime les études, écoute les parents et obéit aux



Mgr Urbain Ngassongo pendant la messe



Les nouveaux servants

responsables de la paroisse», a souligné l'évêque de Gamboma. Avant la bénédiction finale, Pascal Biozi Kiminou, un des anciens servants de messe depuis la création de ce groupe, en a lu l'historique. « L'histoire du Groupe des Enfants de chœur de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï commence le dimanche 28 décembre 1971.

Ce jour-là, après la messe de 6h 20, l'unique de l'époque, le père Jean-Marie Grivaz, alors curé de la paroisse demande aux Enfants de chœur commis au service liturgique de l'autel lors de la messe de bénédiction solennelle de l'église Saint Jean-Baptiste célébrée sous une pluie battante le mercredi 24 novembre 1971 par l'abbé



Les représentants d'autres paroisses

Louis Badila, vicaire général de Brazzaville, de regagner chacun sa paroisse d'origine pour ne retenir que ceux résidents le quartier Talangaï pour faire partie des acteurs liturgiques de cette nouvelle paroisse. Huit jeunes recensés commencent le groupe des Enfants de chœur: Jean Nguia, Paul Kanza, Paul Lendongo, Jean Mpe, Ferdinand

Misère, Nicolas Nganga, Bernard Gofanga, Lambert Yoka. Les premiers sacrements de baptême et de première communion administrés les 25 et 26 mars 1972, à quelques catéchumènes venant de la Tsiémé et de Ouenzé, mais résidents Talangaï, ont pu grossir l'effectif du Groupe. Ces nouveaux chrétiens ont subi une formation liturgique accélérée, sanctionnée par une messe de prise d'aubes. Le nombre des Enfants de chœur s'est accentué à partir de 1975, à l'issue des cérémonies de baptême et de première communion qui ont regroupé

près de 200 catéchumènes. Il faut dire que les cérémonies de prise et de remise d'aubes ont pour source la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï, grâce à Jean Nguia, liturgiste de formation qui en a été l'initiateur. C'est lui qui a formé la plupart des lecteurs et commentateurs de cette paroisse et s'occupait des affiches liturgiques, des

annonces au tableau muraille. Même la danse sacrée ou procession rythmée appelée « Mime » pendant la procession des offrandes ou à la procession d'entrée est son œuvre, malgré la farouche opposition du père Jean-Marie Grivaz. « La danse sacrée ou mime servant aux offrandes initiée dans les années 75 était une exclusivité des Enfants de chœur, avant que les Elisa n'en soient spécialisées à partir de 1988. L'on se souviendra des travaux d'adduction d'eau dans la paroisse réalisés par les Enfants de chœur aux côtés des agents de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), aujourd'hui LCDE La Congolaise des Eaux. Cette commémoration des cinquante ans, devrait plus ranimer la conscience chrétienne de la génération actuelle des Enfants de chœur, afin que naisse un groupe nouveau qui éduque, transforme, affermit l'espérance et unit les frères. Un Enfant de chœur doit exercer ses fonctions d'aspirants, de céroféraires, d'acolytes, de thuriféraires, de cérémoniaires et de grand clerc. Soyez fidèles à vous acquitter exemplairement des fonctions liturgiques qui vous sont confiées et soyez attentifs à la voix du Christ s'il daigne vous appeler à le suivre de plus près. Etre Enfant de chœur ne signifie pas seulement revêtir l'aube et servir la messe, c'est une mission que Jésus te confie, celle d'Apôtre, près du Tabernacle, près de Jésus-Hostie. En servant à l'autel, tu donnes le bon exemple aux chrétiens qui te voient au chœur, tu es le serviteur de Dieu, de son amour pour les hommes, capable de rayonner auprès de tes frères et goûter aux quatre vertus cardinales: piété, pureté, courage, service. Notre plus grand bonheur, restons toujours unis. »

Pascal BIOZI KIMINO

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Mgr Miguel Angel Olaverri a administré le sacrement de confirmation à 334 chrétiens

Dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, le dimanche 22 mai 2022, sixième dimanche de Pâques, a été jour de fête en la paroisse cathédrale Saint Pierre. Mgr Miguel Angel Olaverri y a administré la confirmation aux jeunes et adultes du secteur A. Six paroisses composent ce secteur. Mgr Miguel a été accompagné par les curés des six paroisses. C'est la chorale Sacré-Cœur de Saint Pierre qui a assuré l'animation liturgique de la messe.

La confirmation est le sacrement qui donne l'Esprit-Saint pour s'enraciner plus profondément dans la vie d'enfant de Dieu. Unir plus fermement au Christ, rendre plus solide le lien à l'Eglise, s'associer davantage à la mission et aider à rendre témoignage dans la foi chrétienne par les paroles et par les actions.

En effet, après plus de six ans de formation, d'accompagnement et d'enseignement, les catéchistes ont activement préparé les catéchumènes de chaque paroisse. Ces jeunes et adultes sont entrés dans une autre étape où ils annonceront eux aussi la Bonne Nouvelle. Et ils ont été préparés à un engagement plus personnel et à une mission de témoignage de la foi. Dans son homélie tirée de l'évangile selon Saint Jean (Jn14, 23-29), Mgr Miguel a invité l'ensemble des confirmands à vivre l'Esprit de

vérité, l'Esprit de sainteté et Esprit d'amour: « Je voudrais que cette célébration soit le signe de la communion et le signe de la sainteté. Oui, chers confirmands, vous êtes appelés à vivre chaque jour dans la grâce de Dieu



Mgr Miguel Angel Olaverri administrant la confirmation à un chrétien

dans votre vie pour arriver à être saint comme les jeunes et adultes qui sont arrivés à le faire comme saint Dominique Savio ou comme saint Charles Lwanga. N'oubliez pas que la seule chose qui compte dans la vie chrétienne c'est la pratique de la charité, c'est-à-dire de l'amour fraternel. Si vous n'avancez pas dans la pratique de la charité, vous ne verrez pas votre foi s'affermir. Et le sacrement que vous allez recevoir doit vous permettre de vous don-



L'archevêque de Pointe-Noire entouré des concélébrants et des confirmés

à travers le sacrement que l'Eglise nous donne, que le Christ nous a laissé comme héritage. Votre soif de sainteté doit être une affaire com-

munautaire. Vous devriez demander l'Esprit de vérité, de sainteté et d'amour. C'est l'Esprit de vérité qui doit vous amener à refuser le



Des participants à la messe

mensonge et à accepter de vivre dans la vérité. L'Esprit de sainteté vous fait suivre le chemin de l'affection de Dieu. Et il vous invite à faire du bien

ner la force d'accomplir ces trois projets de vie: vivre dans la vérité, dans la sainteté et dans l'amour», a dit Mgr Miguel Angel Olaverri.

Après l'homélie, Mgr Miguel a imposé l'onction d'huile avec le saint chrême aux confirmands. Et ces derniers ont été invités à vivre en témoins du Christ.

Les nouveaux confirmés ont marqué leur joie par les offrandes pendant l'action de grâce.

Au nom de tous, Sharone Elisia Massamba, confirmée de la paroisse cathédrale Saint Pierre, a remercié Mgr Miguel d'avoir présidé cette messe qui a adressé des paroles d'approfondissement dans l'homélie. Un merci particulier aussi aux formateurs du secteur A pour leur disponibilité pendant quatre ans.

Madocie Déogratias MONGO

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

ARCHICONGRÈRE SAINT MICHEL DU CONGO

Lancement des travaux de construction du Sanctuaire africain

Le 8 mai de l'an 490 marque la première apparition de l'Archange Michel au Mont Gargan, en Italie. Pour commémorer cet événement, les dévots de l'archiconfrérie Saint Michel Archange, en provenance de certaines paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville et des autres diocèses, se sont donnés rendez-vous à Goma Tsé Tsé, localité située dans la périphérie sud, le dimanche 8 mai 2022, 4^e dimanche de Pâques et dimanche du Bon Pasteur, aux côtés de leur aumônier national, l'abbé Sylvère Tathy Tchibinda et du bureau national conduit par son président Jean-Paul Aimé Mamba Kellamioth, pour procéder au lancement des travaux de réhabilitation du Sanctuaire Saint Michel.



L'aumônier national procédant à l'encensement de la place érigée pour la circonstance

Près de 300 dévots ont pris part à la célébration eucharistique marquant la réhabilitation de ce sanctuaire africain qui avait pour intentions de prière: «La paix, la réconciliation et la justice sociale». L'eucharistie a été présidée par l'abbé Sylvère Tathy Tchibinda qui avait à ses côtés les abbés Guy Honoré Mandienguela Ndadou, aumônier diocésain de Brazzaville et recteur du sanctuaire Saint Michel; Joseph André Mbéri, aumônier diocésain de Nkayi; Grâce Chardelly Mienanzambi, vicaire à la paroisse Saint Michel et Samuel Mouzita, stagiaire pré-diaconal. Des délégations venues des diocèses de Nkayi, Dolisie et Gamboma, conduites par Jean Anicet Mabiala, Jean Denis Goma, Ludovic Kimbendo, ainsi que celles des archidiocèses de Brazzaville et de Pointe-Noire conduites par Germain Likibi et Milen Milandou, ont été comptées parmi les participants. Au terme de cette célébration eucharistique, Jean-Paul Aimé Mamba Kellamioth a indiqué que les dévots de Saint Michel ont intérêt à prendre à bras le corps le sanctuaire dédié à l'archange Michel. «Ce sanctuaire

est un héritage de l'Eglise que Mgr Roch Auguste Nkounkou, prélat de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II et grand bâtisseur de l'église Saint Michel de Goma tsé-tsé a légué à la postérité.



Les membres du bureau national autour des aumôniers

L'an 490 marque la première apparition de l'Archange Michel au Mont Gargan, en Italie. Le 2 novembre 1974, Jean-Paul II était encore cardinal de Cracovie, en Pologne, lorsqu'il s'était rendu pour la première fois au Mont Saint Angelo, célébra une messe en ces lieux. Il y retourna en qualité de Souverain Pontife, le 24 mai 1987 au cours duquel,

il prononça un discours en ces termes: «Dans cette lutte, l'archange Michel est aux côtés de l'Eglise pour la défendre contre toutes les iniquités des siècles, pour aider les chrétiens à résister au démon qui rôde comme un héron, cherchant à dévorer». «C'est pour dire que le 8 mai pour les dévots de Saint Michel, est une date inoubliable

et de ce fait, nous lançons les travaux de réhabilitation de notre sanctuaire africain. Comme à la Grotte de Mont Gargan, les voix des anges retentissent: ici, Dieu est adoré, le Seigneur est honoré et le très haut est glorifié. C'est la puissance de Saint Michel qui affermit notre foi», a dit le président du bureau national. L'abbé Guy Honoré Mandienguela Ndadou a imploré la puissance de Saint Michel, prince de la milice céleste et gardien de l'Eglise, d'être aux côtés de tous les dévots pour que les travaux de réhabilitation du sanctuaire connaissent un franc succès. Avant de solliciter l'esprit de Mgr Roch Auguste Nkounkou, surtout en ce mois de mai qui lui est consacré, notamment sa naissance et son ordination presbytérale.

A la fin, l'aumônier national a procédé au lancement des travaux de réhabilitation du Sanctuaire africain Saint Michel.

Pascal BIOZI KIMINO

SESSION DE FORMATION DES RESPONSABLES ET AINEES DU MOUVEMENT DES ELISA (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

«Elisa, tous ensemble au service de l'Eglise»

Créé le 25 avril 1975 en la paroisse Saint Michel de Madingou Poste par le père Jacques Robillard, père de la Congrégation des pères du Saint-Esprit (Spiritains), le Mouvement des Elisa, à l'époque, était destiné aux filles qui vivaient à l'internat, encadrées par les sœurs spiritaines afin de les orienter au discernement de leur vocation (préparation à leur futur rôle de mère et épouse, ou à la vie religieuse).

Le 7 mars 1989, Mgr Ernest Kombo, évêque de Nkayi, a publié à Nkayi un petit livret intitulé: «Elisa, Servante de la Maison de Dieu» pour encadrer aussi bien le fonctionnement et l'organisation du Mouvement des Elisa. Il visait l'implication des jeunes filles dans l'action liturgique pour rendre plus solennelles les célébrations Eucharistiques.

Les Elisa ont pour modèle la Vierge Marie qui, malgré le poids de la mission, a su faire la volonté de Dieu sans se désengager même de la souffrance de son fils Jésus. Chaque fille prendra donc appui sur Marie et cherchera toujours davantage à «Devenir comme Marie» par le témoignage de sa foi et par l'exemple de sa vie de tous les jours. Don total, disponibilité à la volonté de Dieu, simplicité et discrétion au service du Seigneur et du peuple de Dieu, voici les valeurs de la vie de Marie qu'une Elisa doit suivre.

Conformément au programme d'activités de cette année pastorale 2021-2022, le bureau diocésain a organisé une session de formation des aînées et responsables du Mouvement

des Elisa de l'Archidiocèse de Brazzaville, du 20 au 22 mai 2022, à la maison d'accueil des Sœurs Salésiennes de Don Bosco de Makana qui a réuni quinze paroisses dont sept membres du bureau diocésain, trente-sept aînées et responsables ainsi que deux marraines; soit un total de quarante-six participantes.



Les Elisa ayant participé à la Session de formation

Ayant pour thème général: «Ensemble, ils mettaient tout en commun», cette session avait également des sous-thèmes retenus pour la formation: - «Elisa, tous ensemble au service

Les membres du bureau diocésain, le célébrant et les soeurs Salésiennes de Don Bosco de Makana

de l'Eglise»; animé par Clarja Siassia Malonga, présidente diocésaine du Mouvement. La question qui a été posée pour ce premier thème, est la suivante: comment devrions-nous être

au service de l'Eglise? Voici les réponses qui ont accompagné cette interrogation: - Nous devrions demeurer en Christ comme lui demeure en nous, demeurer en lui pour briller; - La proclamation et l'annonce de l'Evangile; - Aller à la recherche de ceux qui sont perdus pour leur montrer le droit chemin; - Nous devrions être pure dans notre langage; la décence dans notre accoutrement et aussi le respect de nos textes (les textes qui régissent notre mouvement Elisa ainsi que nos paroisses). «Change Management»; par Emilio Manou. C'est une nouvelle manière de voir les choses, et l'acceptation du changement après un constat. Et dans un monde où tout est en train de changer, nous devrions nous adapter pour éviter la mort. Re-

SEPTIEME DIMANCHE DE PAQUES-C-

«Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi»

Jn 17, 21

Textes: Ac 7, 55-60; Ps 96 (97); Apo 22, 12-14.16 - 17.20; Jn 17, 20 - 26

Chers frères et Sœurs,

La dernière soirée de Jésus au milieu de ses disciples s'achève par une longue prière. On l'appelle communément la prière sacerdotale. Ce titre remonte à David Chytraeus, Luthérien (1531-1600), mais elle résume en une formule heureuse une vue très ancienne, qu'on trouve déjà chez Saint Cyrille d'Alexandrie au 5^e siècle. C'est en effet la grande prière d'intercession et d'offrande du Christ, dans l'acte même de quitter ce monde et de passer au Père pour notre salut. C'est la prière de l'heure de Jésus. Elle récapitule toute sa vie et son œuvre ici-bas et elle en anticipe les fruits.

Dans l'évangile de ce dimanche, l'Eglise nous donne de méditer sur la troisième et dernière partie de la prière de Jésus. Dans cet extrait, Jésus prie pour toute l'Eglise à venir. Il élargit l'horizon de la prière.

«Je ne prie pas seulement pour eux, mais pour ceux-là aussi, qui grâce à leur parole croiront en moi» (vv. 20-23). En effet, Jésus voit, comme présente devant lui, la foule immense de ceux qui grâce à la prédication des Apôtres, viennent à lui. Il prie pour les chrétiens des temps futurs. Il prie pour nous tous. «Qu'ils soient un!» Jésus ne demande que cela pour ses disciples. De cette unité, il indique aussitôt la nature et le principe: «Comme toi Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous!» (v21). Une variante du texte, retenu par beaucoup d'exégètes, dit: «Qu'eux aussi soient en nous». Cette variante aide à préciser le sens de la prière: «Jésus demande que ses disciples soient admis à participer à l'unité divine: qu'ils soient élevés à la communion du Père et du Fils et qu'ainsi ils soient un entre eux.» L'usage qui est fait de cette demande dans la perspective actuelle de l'œcuménisme n'est donc qu'une application légitime mais indirecte, du texte de l'évangile.

Frères et Sœurs, cette unité, dont l'origine échappe aux prises et aux pensées mêmes de l'Homme, puisqu'elle s'enracine dans le mystère de la vie divine, deviendra pour le monde un signe. Ayant sa source en Jésus, elle témoignera devant le monde de la vérité de sa mission. Elle démontrera qu'il est venu du Père porteur d'un message et d'une réalité qui ne sont pas du monde (Jean 3, 3 - 8). En demandant l'unité pour ses disciples, Jésus vise donc à travers eux l'humanité toute entière, à qui il veut pour leur unité même révéler le secret de Dieu. Responsabilité qui nous incombe, disciples du Christ, de prolonger l'œuvre du Christ dans le monde, en ce qu'elle a de plus essentiel: manifester le mystère premier et dernier, le principe et la fin de tout: l'unité des divines personnes dans l'amour. L'unité se réalisera dans le rayonnement de sa propre gloire de Fils communiquée à ses disciples, qui en sera le principe. Participant à cette gloire, nous serons un, parce que tous fils et filles en lui et, à ce titre, aimés de l'unique amour du Père: «Moi en eux et toi en moi» (v23). Pour Saint Jean, le salut est une contagion d'amour qui conduit à la fraternité universelle. Voilà pourquoi Jésus prie pour que le monde découvre l'amour de Dieu à travers l'unité de ses disciples. La conjonction des deux thèmes «connaissance» et «amour» confirme que pour Saint Jean, connaître Dieu et aimer sont parfaitement synonymes.

Dans la première lecture, Etienne contemple le Ressuscité debout à la droite du Père, dans son martyre. Condamné à mort pour avoir témoigné de sa foi en Jésus. Il meurt plein de confiance et en pardonnant comme Jésus qu'il voit dans sa gloire. Luc veut souligner ici que le disciple est uni au Maître, partage son sort et s'inspire de lui. A l'instar d'Etienne dans nos persécutions à cause du nom de Jésus, de notre foi en lui, nous ne serons pas seuls, nous serons soutenus par Jésus, il nous sera donné de voir sa gloire dans le ciel. Frères et Sœurs, alors que le temps de Pâques se clôture dimanche prochain avec la fête de la Pentecôte, nous terminons le «Survole» de la lecture de l'Apocalypse de Jean. La Bonne Nouvelle de l'Apocalypse, reprise au final, c'est que le Christ vient, et qui discerne sa venue ne peut qu'espérer que tous la perçoivent, d'où l'appel lancé au Ressuscité «viens», pour que cette venue incessante soit connue de tous.

C'est pour réaliser cette prière que Jésus nous promet l'Esprit Saint, l'Esprit est la puissance de l'Amour en personne. L'Esprit Saint est ce souffle presque imperceptible qui vient à notre insu nous restaurer de l'intérieur, qui vient convertir notre égoïsme en douce charité, ouvrir nos cœurs à l'infini de Dieu. Que notre amour, notre unité soit révélation de l'amour du Père pour que le monde croit.

Abbé Jean OMBELE-OBKANI
Prêtre de l'Archidiocèse d'Owando

tenons aussi que des comportements naissent par rapport à certaines difficultés. «Elisa, face à tes engagements en tant qu'aînées et en tant que femme»; par Destin Loge Lokegna. Une aînée ici est définie comme étant cette personne qui doit savoir servir les autres, s'identifier à ceux dont elle a la charge, identifier les besoins de croissance des autres (modèle à suivre, celle qui guide, oriente, etc.) et en tant que femme une Elisa est appelée à avoir la maîtrise sur tout ce qui se passe dans son mouvement, son quotidien et

son foyer (dans les bons et les mauvais moments), créer un climat de confiance, etc. Cette session a été clôturée par une messe d'action de grâce le dimanche 22 mai 2022, célébrée par le père Prince Bweillat, prêtre salésien de Don Bosco de la paroisse Saint Charles Lwanga de Makélékélé, en présence des sœurs salésiennes de Makana et toutes les participantes à la session.

Germanie BANTSIMBA
(Secrétaire générale adjointe du bureau diocésain des Elisa)

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA, NOTAIRE
05-551-36-01/ 06-650-53-28 Brazzaville - République du Congo

«PETRO CONGO» S.A. en sigle «PETCO» S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital Social Dix-huit milliards cinquante millions (18.050.000.000) de Francs CFA
Siège social : Rond-point Kassai, Immeuble Ex – Le Tigre
Croisement des avenues Stéphane Tchitchelle et Gustave Ondziel, Pointe-Noire ; Boîte Postale
1225 République du Congo
RCCM CG / PNR / 14 B 734
République du Congo

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte de la société «PETRO CONGO», Société Anonyme avec Conseil d'Administration, tenue au siège de ladite société, le huit avril deux mille vingt-deux, enregistrée à Pointe-Noire, aux Domaines et Timbres de Loandjili, en date du vingt-sept avril deux mille vingt-deux, F°082/2 N° 0422, les actionnaires de ladite société ont approuvé la décision d'augmenter le capital social, par reconversion des reports à nouveau d'un montant de Cinq millions (5 000 000, 00) USD, pour le porter de Vingt-cinq millions quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois dollars Américains trente-trois (25 083 333,33) USD à Trente millions quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois dollars Américains trente-trois (30 083 333,33) USD.

En conséquence de ce qui précède, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Pour insertion

Maitre Hortense MVINZOU LEMBA

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA; NOTAIRE
05-551-36-01/ 06-650-53-28 Brazzaville - République du Congo

«HORUS S.A.»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social d'Un milliard trente millions (1 030 000 000) de Francs CFA
Siège social:
Vindoulou, vers le Poste de Gendarmerie.
Boîte Postale: 1225, Pointe-Noire.
RCCM: CG/PNR/16 B 1410
République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire titulaire d'un Office en la Résidence de Brazzaville, le vingt septembre deux mille vingt et un et enregistrée à Pointe-Noire aux Domaines et Timbres de Loandjili, en date du vingt septembre deux mille vingt et un, Folio 176/8 N°1839, l'Assemblée Générale Mixte de la société «HORUS» S.A, a pris les résolutions suivantes:

- Remplacer le Commissaire au compte titulaire, Monsieur Ludovic NGATSE, appelé à d'autres fonctions, par Monsieur Arsène OSSIBI, jusqu'à la fin du mandat de son prédécesseur, sauf reconduction

par les actionnaires pour un autre mandat.

- D'approuver l'augmentation du capital social de la société HORUS S.A d'Un milliard trente millions (1 030 000 000) de Francs CFA à Deux milliards cent trente millions (2 130 000 000) de Francs CFA.

En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Pour insertion

Maitre Hortense MVINZOU LEMBA

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA, NOTAIRE
Sise au 1er étage, Galerie Marchande de l'ARC
Avenue William Guinet Centre-ville Brazzaville
Brazzaville - République du Congo
B.P.: 14262 ; Tél.: 05-551-36-01/06-650-53-28

INSERTION LEGALE

«CONGO OILFIELD SERVICES S.A.»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de Quatre cent millions (400 000 000) de Francs CFA Siège social: 07
Avenue Dominique MBATCHI SONGOLO.
Boîte Postale: 1225, Pointe-Noire.
RCCM: CG/PNR/17 B 242
République du Congo

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «CONGO OILFIELD SERVICES S.A.» du douze octobre deux mille vingt et un, enregistrée à Pointe-Noire aux Domaines et Timbres de Loandjili, en date du deux décembre deux mille vingt et un, Folio 228/8 n°2021, les actionnaires ont décidé:

- D'augmenter le capital social, en émettant trente-deux mille (32000) nouvelles actions d'une valeur nominale de Dix mille (10 000) Francs CFA, correspondant à Trois cent vingt millions (320 000 000) de Francs CFA, portant le capital social de Quatre cent millions (400 000 000) de Francs CFA à Sept cent vingt millions (720 000 000) de Francs CFA.

En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Pour insertion

Maitre Hortense MVINZOU LEMBA



Avis d'appel d'offres No. Congo
BU_22_RFGS_195092



Objet	Dossier d'appel d'offres pour le transport des moustiquaires du niveau Départemental aux Centres de Santé
Date de l'appel d'offres	24 mai 2022
Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt	22 Juin 2022 à 12h00
Numéro de référence	Congo BU_22_RFGS_195092

1 - Introduction

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2018, CRS travaille avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme sur le renforcement de la lutte contre le paludisme sous financement du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Le Fonds Mondial). Parmi les interventions prévues dans le cadre de la subvention actuelle NFM3, il est prévu la distribution de 3 502 800 Moustiquaires Imprégnées d'insecticide à Longue Durée d'Action (MILDAs), soient 70 056 ballots, sur toute l'étendue du territoire national.

La mise en œuvre de cette distribution de masse nécessitera le pré-positionnement de ces ballots des moustiquaires dans les Centres de Santé repartis sur l'étendue du territoire Congolais, conformément au plan de positionnement provisoire repris au présent appel d'offres. Le plan de positionnement définitif sera communiqué à l'approche de la campagne de distribution, une fois la collecte des données finalisée.

CRS invite les Transporteurs (Sociétés et/ou Individus) compétents opérant en République du Congo de soumettre leurs propositions de service pour assurer le Transport de ces MILDAs depuis le niveau départemental vers les Centres de Santé.

1.1 Objet de l'Appel d'Offres

Nombre de Lots	Axe de Transport	Quantité de Ballots de moustiquaires	Poids Estimé	Volume Estimé	Calendrier de déploiement
20	Des Entrepôts Départementaux vers 419 Centres de Santé Publiques répartis sur l'étendue du territoire national	70 056 Ballots	2 381 Tonnes	7 000 M3	Aout et Septembre 2022

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique bidcg@crs.org Les fournisseurs peuvent également retirer le Dossier d'Appel d'Offres aux bureaux des Directions des Soins et Services de Santé dans chacun des 12 départements de la République du Congo.

Jeunesse congolaise: entre modernité et aliénation culturelle

Du point de vue culturel, les populations congolaises se caractérisaient, avant la colonisation, par l'expression de la fraternité, de l'attachement familial et de l'amitié indéfectible. Le respect de la coutume était presque un sacerdoce.

S'agissant de l'attachement familial, nos aïeux manifestaient leur affection les uns vis-à-vis des autres, par la communion fraternelle entre les frères, sœurs, cousins, cousines, tantes, oncles... Les enfants des uns fréquentaient les autres parents sans restrictions et maîtrisaient tout de la vie du clan. Quand un membre de la famille était confronté à une difficulté, tous les membres de la famille venaient à son secours. A cette époque, tous les membres de la famille élargie et du clan se connaissaient et se fréquentaient. Il y avait une solidarité agissante entre les membres de la famille. Les Congolais vivaient en harmonie, sans distinction des origines ethniques et tribales. Ils promouvaient la notion du «vivre ensemble», sans juger sur l'appartenance ethnique. Le constat est à la fois comique et amer. Comique pourquoi? Amer pourquoi? Le constat est comique en ce sens qu'on peut rire de voir cette génération copiée le train de vie occidentale au détriment de nos us et coutume en ignorant nos origines. Malgré qu'on peut

voir ça assez amusant, cela fonde le cœur de constater avec un immense désarroi que notre richesse culturelle est en péril, c'est une sorte de pilule amer. La nouvelle génération congolaise influencée par la culture occidentale accorde de moins en moins d'importance à ses coutumes, ses règles ancestrales donc à sa culture. Le patrimoine culturel congolais est menacé et risque fort probablement de tomber dans les oubliettes. Exemples : Par exemple il est très rare de voir des jeunes des grandes villes congolaises être capable d'exhiber des pas de leurs danses traditionnelles. Il est amer parce que l'instrumentation de l'ethnie par les politiques en Afrique a fait naître le tribalisme qui apparaît de nos jours comme la source des guerres civiles et ethniques en Afrique. Les conflits intra et inter communautaire ont pour cause le tribalisme qui s'explique par : La manipulation de la jeunesse par les politiques; La mauvaise gouvernance et l'échec des politiques qui, devant l'impuissance politique veulent trouver des réponses dans leur ethnie ; La pauvreté; Les sentiments



Claria Béadzambé

d'injustice... Ceux-ci apparaissent comme arme du politique africain. Par exemple le génocide Rwandais de 1994 qui révoltera les consciences humaines en opposant l'ethnie Hutu à l'ethnie Tutsi. 3 Et la guerre ethnique de 1993 au Congo entre les partisans de Pascal LISSOUBA et ceux de Bernard KOLELAS. Ces milices créées sur une base tribale ont exacerbé la haine entre les deux partis. Les ethnies sont certes instrumentalisées par la politique en Afrique. Mais quelle réponse les sociétés doivent-elles donner à

cette instrumentalisation ? Le vivre ensemble entre ethnies ne peut-il pas devenir «vivre ensemble en paix ?» les ethnies ne sont-elles pas des richesses qui prouvent que la diversité culturelle, ethnique est bien une réalité vivante en Afrique? On peut trouver la réponse à ce questionnaire avec a pensée d'Ernest Renan qui dit : «L'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni des cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagne. Une grande agrégation d'hommes saine d'esprit

et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle nation. Tant que cette conscience morale prouve sa force par les sacrifices qu'exige l'abdication de l'individu au profit d'une communauté, elle est légitime, elle a le droit d'exister », extrait de sa conférence donnée à la Sorbonne le 11 Mars 1882 intitulé : qu'est-ce qu'une nation ? Cela veut dire que nous devons être unis sans voir les ethnies ou race parce que nous formons une nation. La moindre tentative de défense de la culture est assimilée à de la sorcellerie du fait de l'emprise du christianisme sur la psychologie populaire. La religion imprégnée depuis l'époque coloniale est devenue l'ennemie farouche des traditions congolaises. Véritable richesse culturelle, les coutumes ancestrales sont un véritable levier de développement. En outre, la désuétude dans laquelle tombe la coutume entraîne dans sa chute la langue maternelle. Cette dernière est de moins en moins parlée par les jeunes congolais. La langue est un code et l'image même d'une nation. La faute serait-elle des parents ? Qui se dérobent de leur rôle d'apprendre leurs langues aux enfants, ou celle des enfants qui préfèrent mieux apprendre les langues étrangères ? A ces interrogations, les réponses restent en suspens. Après la colonisation, les Congolais ont

totallement changé leur mode vie, sous l'influence de la culture occidentale. Cette influence se manifeste par le rejet des normes socio-culturelles congolaises. La génération d'aujourd'hui préfère suivre le train dicté par les pays Occidentaux. Les langues nationales sont délaissées et risquent, hélas, de disparaître. Les jeunes actuels sont incapables de parler les langues nationales et les langues véhiculaires des tribus de leurs parents. La génération d'aujourd'hui n'accorde plus l'attachement aux familles éloignées. Pour cette génération, la mille s'arrête au seuil parental et des frères et sœurs, les cousins, oncles et tantes ne reçoivent plus la considération qui leur est due, ce qui est largement contraire aux valeurs africaines. Le christianisme diabolise la culture ancestrale africaine en général et congolaise en particulier. Toute tentative de défense de la coutume est qualifiée de pacte avec le diable. L'influence occidentale domine le congolais, ce dernier a oublié ses origines. Lorsqu'il quitte son pays et change de nationalité, il oublie au gré de l'assimilation au mode de vie occidental, ses racines et se moque de son Afrique natale.

Claria BEADZAMBE

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

N° 127/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours.cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr./Dép.	REQUERANTS
01	N°6316 du 31/08/21	Section -, bloc -, Pile -, Sup.3763, 28 m2	Village Taba	Pool	KAKOU Patou Jean Rodrigue
02	N° 27839 du 09/11/21	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 535, 18 m2	17, rue Marie Kienegué (Kombé)	Madibou	MAYINDOU Moise
03	N°6544 du 14/01/22	Section B2, bloc 154, Pile 04, Sup.920, 11 m2	03, de l'Avenue du 5 février (Q 15 B Diata)	Makélékélé	BOUAKA Jules
04	N°28240 du 17/02/22	Section AT, bloc 03 (ex 110), Pile 15 (ex 66), Sup 330, 50 m2	66,Rue Soungui	Moungali	DANDOU MATSIMA Emmanuelle Danielle
05	N°27265 du 14/06/21	Section A, bloc 108 ; Pile 3bis , Sup.397, 23 m2	86 bis rue Matiambou (Qtier Moukond Nguouaka)	Makélékélé	LOKO Henoc
06	N°6606 du 11/02/22	Section-, bloc -, Pile -, Sup.435, 74 m2	Village Loukanga I	Pool	MILANDOU née BAVOUKANA Albertine
07	N° 6634 du 02/03/22	Section B2, bloc 151, Pile 01, Sup 189,99 m2	Rue de la Piscine quartier Diata	Makélékélé	NTIENTIE BANTSIMBA Annie Chrst
08	N° 6444 du 29/11/21	Section -, bloc -, Pile -, Sup 449, 41 m2	52, av Conférence (Quartier Kombé)	Madibou	YUMBA Nkassa
09	N° 5981 du 10/02/21	Section -, bloc -, Pile -, Sup 400, 00 m2	Village Samba Alphonse	Pool	LOCKO MIANKOLELA Prince Sylvier Claise
10	N° 6483 du 06/12/21	Section A, bloc 14, Pile 8, Sup. 131, 65m2	28 bis, Rue des Jardins (quartier Moukoudzie Nguouaka)	Makélékélé	BABASSANA Aimé Rebecca
11	N° 6607 du 14/02/22	Section E (ex G), bloc4, Pile 5 (ex 374 bis), Sup 223, 13 m2	374 bis, quartier la Glacière	Bacongo	Les Epoux Boukari: BOUKARI MAXANCE IBRAHIM; BOUKARI née SONDE FUANI
12	N° 6016 du 17/02/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup 400,90 m2	Quartier kombé	Madibou	GABELL MOBONZO Fredestinée
13	N° 6604 du 25/01/22	Section G , bloc 91, Pile 15 (ex 11), Sup.261, 07 m2	93, Rue Kinouani Eugene (ex rue Berthelot)	Bacongo	MIANAYIDIKIDI Rémy Sosthène
14	N° 6623 du 21/02/22	Section E, bloc 81, Pile 12, bis Sup. 133, 17 m2	17 bis, Rue Alexandry	Bacongo	ITOUA NDINGA Manix
15	N° 6299 du 23/08/21	Section AD4, bloc 27, Pile 9, Sup.546, 57 m2	Avenue André Milongo	Madibou	MOUNIENGUE Bruno Cyriaque Hubert
16	N° 6647 du 10/03/22	Section -, bloc -, Pile - Sup.400, 00 m2	Rue Moussamou Kandat	Pool	NTOUNTA LOUBOUKA Romuald Eudes
17	N 5568 du 10/07/20	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 400, 00 m2	Rue Nganga Dieudonné	Madibou	NGOUALA BLOSSI Emile Euloge
18	N° 6642 du 08 /03/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 288,14 m2	Nganga Lingolo	Pool	KOUKABA NTONTOLO Nelly Raïssa Césarine
19	N° 6591 du 07/02/22	Section AD4, bloc 20, Pile 08, Sup.425, 60 m2	Rue Batanga (Q Mafouta)	Madibou	Enfants BATOUMOUINI
20	N° 6624 du 24/02/22	Section AL bloc 133, Pile 7, Sup 262,53 m2	42, Rue Mabilia Mâ Nganga (quartier Moutabala)	Mfilou	SINGUIMINA Emilie Belle Nature
21	N° 6144 du 07/02/22	Section E, bloc 59, Pile 8, Sup., 253, 88 m2	9, Rue Mpossé Masséké ex Berlioz	Bacongo	MVOUBA Vadim Osdet
22	N° 6568 du 28/01/22	Section AM, bloc 116, Pile 02, Sup.180, 00 m2	522 bis Rue Pierrette Mbanzoulou	Mfilou	MABONZO née TELANDY VOUALA Kristèle
23	N° 6602 du 10/02/22	Section A2, bloc 102, Pile 19, Sup.382, 57 m2	14 bis, avenue de l'O.U.A	Makélékélé	BADZIOKELA Lucie Solange
24	N° 11405 du 25/11/14	Section -, bloc -, Pile -, Sup.1140 m2	Quartier Mbouono	Madibou	NTIE TIE TSONA Clémentine
25	N° 6563 du 27/01/22	Section AF, bloc 55, Pile 11, Sup.179, 28 m2	101, rue Kimpanzou (Qtier Kingouari)	Makélékélé	Société HELIOS TOWERS CONGO
26	N° 6585 du 04/02/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup 401, 06 m2	18, rue Guillaume Maloumbi (Qtier tsangamani)	Madibou	YADIKA KINKELA Kharine
27	N° 6633 du 02/03/22	Section F, bloc 58 (ex 53), Pile 3 et 4, Sup.375, 85 m2	4, Rue Samba Marius (ex rue Alfassa)	Bacongo	-MIZELZT Brice Saturnin
28	N° 6348 du 27/09/21	Section G ; bloc 121, Pile 4, Sup 323, 26 m2	36 bis Rue Mafouta Sébastien (ex soucofre)	Bacongo	MABANZA LOHOU Grace Aurore; MILLET Bénédicte Emmanuelle Cassandra
29	N° 6646 du 10/03/22	Section G, bloc 138, Pile 14 bis, Sup.161, 57 m2	113 bis Rue Mbama	Bacongo	BHALAT Séraphin
30	N° 6650 du 11/03/22	Section - bloc -, Pile-, Sup.480, 33 m2	Quartier Mayanga	Madibou	MATSIMA Jean Alban
31	N° 6648 du 11/03/22	Section F bloc 90, Pile 01, Sup.630, 55 m2	102 Rue Kitenqué	Bacongo	MATSIMA Jean Alban

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière.

Pour l'insertion légale
Brigitte OKOLA
Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 18 mai 2022

SECURITE CIVILE

En 2021, les services ont réalisé 12239 interventions

Le bilan des activités opérationnelles réalisées par la Sécurité civile en 2021 a été rendu public mercredi 18 mai 2022 à Brazzaville. C'était au cours d'un point de presse animé par le commandant de police Aristide Bruno Yoka, chef de cabinet par intérim du commandant de la Sécurité civile. Dressant le bilan de ses activités, il a fait savoir que l'an dernier, les services d'intervention et de secours de la Sécurité civile ont globalement réalisé douze mille deux-cent trente-neuf (12239) interventions en 2021 contre 13891 en 2020. Marquée par la sur sollicitation du service de santé de la Sécurité civile.



Des journalistes et des agents de la Sécurité civile lors du point de presse

Ce point de presse a eu lieu en présence du général de police de première classe Albert Ngoto, commandant de la Sécurité civile qui avait à ses côtés son commandant en second, le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto. D'après l'orateur, les services d'interventions ont globalement réalisé 12239 interventions, réparties de la manière suivante: 10548 secours à victimes, dont 6590 concernant les examens d'Etat et concours, soit 86,18%; 556 opérations diverses, soit 4,54%; 485 incendies, soit 3,96%; 480 assistances à personnes, soit 3,93%; 168 accidents de circulation, soit 1,37%; 02 risques technologiques, soit 0,02%. Une attention particulière a été accordée à la couverture des examens d'Etat et concours. De la sorte, six mille cinq cent

quatre-vingt-dix (6590) personnes avaient été pris en charge médicale surplace, en l'occurrence les candidats et les personnels commis à la surveillance et à la sécurisation des épreuves. L'analyse que leurs services ont faite de ce bilan a expliqué le commandant de police Yoka fait constater que sur les quatre dernières années, il y a une augmentation exponentielle annuelle des interventions. A titre d'illustration, en 2017 elles s'établissaient à 1427 ; 7545 en 2018; 9974 en 2019 et 13891 en 2020. Une année marquée particulièrement par la sur sollicitation du service de santé de la Sécurité civile pendant le confinement et sous le règne du couvre-feu, dictés par la stratégie de riposte nationale contre la pandémie. Aussi, l'écart observé entre 2020 et 2021 s'explique par l'allègement progressif des mesures de restriction sanitaire contre le covid-19, notamment la reprise de la circulation des

véhicules. De toutes les localités d'implantation de la Sécurité civile, a-t-il précisé, les interventions réalisées à Brazzaville sont plus importantes que celles d'autres départements, avec 59%. Selon lui, cela se justifie par la présence effective de leurs unités opérationnelles dans ce département, compte tenu de la démographie, la fréquence des appels, le niveau de vulgarisation du n° 118 et la disponibilité des moyens opérationnels. Parlant d'autres activités menées par le service de santé, le commandant de police Yoka a fait observer que du 25 mars 2021, date de lancement de la vaccination, au 31 décembre 2021, 12596 personnes ont été vaccinées contre le covid-19 au site du centre de secours principal des sapeurs-pompiers du centre-ville de Brazzaville dont 7599 agents de la Force publique (dont 42 retraités) et 4997 civils... Dans le cadre de la Mission multinationale intégrée pour la stabilisation

BRAZZAVILLE

Deux individus dans les mailles de la gendarmerie pour trafic d'ivoire

De nationalité malienne, deux présumés trafiquants ont été pris le 13 mai à Brazzaville, en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de deux pointes d'ivoire pesant 20 Kg. Morcelées en quatre, ces pièces représentent un éléphant tué.



Les deux présumés trafiquants avec des pointes d'ivoire

L'opération a été menée conjointement par les éléments de la section de recherches de la région de Gendarmerie de Brazzaville et des agents de la direction départementale de l'Economie forestière, avec le concours technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF). L'un aurait acheté ces pointes d'ivoire à Liranga, district du département de la Likouala, et les aurait transportés à Brazzaville où ils ont été stockés depuis plusieurs mois chez lui, en vue de les revendre. L'autre démarchait auprès des clients. Il serait un récidiviste, car il fut

condamné en 2016, à Ouessou, dans le département de la Sangha pour trafic de produits de faune. Les deux individus ont été interpellés pour délits de détention, circulation et tentative de commercialisation de deux pointes d'ivoire, trophées d'une espèce animale protégée par la loi au Congo. Ils encourrent des peines allant à cinq ans maximum d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende dont le plafond est de

5 millions de F.CFA chacun, conformément à la loi. Le commerce illégal de produits de faune est à l'origine de l'extinction des espèces animales sauvages à travers le monde. Le Congo, qui s'est engagé à protéger les siennes en voie d'extinction, sanctionne tous contrevenants à la loi en matière de protection de la faune sauvage. Un grand travail est régulièrement accompli par les autorités en ce sens, en application de l'article 27 de la loi congolaise en matière de protection des espèces fauniques, qui stipule: «l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique».

en République Centrafricaine (MINUSCA), un médecin et deux infirmiers du Commandement de la Sécurité civile font partie de l'antenne médicale de la 7^e Unité de police constituée (UPC 7) du Congo. Outre cela, le poste médical avancé (PMA) de l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville, destiné à la prise en charge médicale urgente des passagers et autres personnes en détresse sur le site, est placé sous la responsabilité du service

de santé du Commandement de la Sécurité civile. S'agissant des perspectives, le commandant de police Yoka a souligné que dans le cadre de la politique de déconcentration et de décentralisation des structures de la Sécurité civile, mise en œuvre par le ministère de la Sécurité et de l'Ordre public, il est prévu l'ouverture de nouvelles directions départementales et de nouveaux centres de secours.

GEROSE

V.M.

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET PROFESSIONNEL
CABINET

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET
PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE CONTRAT

(Pour la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social relative aux travaux de réhabilitation/agrandissement du centre de formation des métiers de bois de Mossendjo dans le département du Niari)

Pays: République du Congo
Agence d'exécution: Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH).
Nom du Projet: Etude d'impact environnemental et social relative aux travaux de réhabilitation/agrandissement du centre de formation des métiers de bois de Mossendjo dans le département du Niari.
Numéro de Prêt: 2100150033294
Référence de la DDP: DP N° 016/METP/CAB/PDCRH-CEP
Mode d'acquisition: Sélection basée sur la qualité des consultants (SQC)

Date de publication de l'AMI: 03 Février 2022
Date de transmission de la DDP: 07 Avril 2022
Date d'ouverture de la proposition du candidat retenu: 20 Avril 2022
Date d'approbation du projet de contrat négocié: 23 Mai 2022

Nom de l'attributaire du contrat: Cabinet CAERD
Adresse: Case J 450 V OCH Moungali III- Brazzaville.
Tél: (00242) 22 614 60 40/05 565 21 32/06 981 69 28
E-mail: caerd_ri@yahoo.fr/caerd.rit@gmail.com
Montant du contrat: 31.037.500 F CFA HT /HDD
Durée d'exécution du contrat: Quarante-cinq (45) jours

Synthèse de l'objet du contrat: L'objectif de la mission est de déterminer et d'évaluer les impacts potentiels afin de préserver l'environnement et la santé humaine, et de prévenir, supprimer, atténuer ou compenser leurs impacts négatifs et de bonifier ceux positifs et partant garantir leur durabilité.

N.B.: Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à la CEP-PDCRH au plus tard le 03 juin 2022 à 12 h 00. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché

Contacts: Cellule d'Exécution du PDCRH, sis, 252, Camps des Sommeilleux, derrière la DEC Générale, Baongo, Brazzaville, Telephone (+242) 06.632.54.06/ 06.630.46.03

La Coordinatrice du PDCRH
Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET PROFESSIONNEL
CABINET

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET
PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE CONTRAT

(Pour la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social relative aux travaux de construction du centre de formation des métiers des mines de Souanké dans le département de la Sangha)

Pays: République du Congo
Agence d'exécution: Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH).
Nom du Projet: Etude d'impact environnemental et social relative aux travaux de construction du centre de formation des métiers des mines de Souanké dans le département de la Sangha.
Numéro de Prêt: 2100150033294
Référence de la DDP: DP N° 015/METP/CAB/PDCRH-CEP
Mode d'acquisition: Sélection basée sur la qualité des consultants (SQC)

Date de publication de l'AMI: 03 Février 2022
Date de transmission de la DDP: 07 Avril 2022
Date d'ouverture de la proposition du candidat retenu: 20 Avril 2022
Date d'approbation du projet de contrat négocié: 23 Mai 2022

Nom de l'attributaire du contrat: Cabinet CAERD
Adresse: Case J 450 V OCH Moungali III- Brazzaville.
Tél: (00242) 22 614 60 40/05 565 21 32/06 981 69 28
E-mail: caerd_ri@yahoo.fr/caerd.rit@gmail.com
Montant du contrat: 33.595.000 F CFA HT /HDD
Durée d'exécution du contrat: Quarante-cinq (45) jours

Synthèse de l'objet du contrat: L'objectif de la mission est de déterminer et d'évaluer les impacts potentiels afin de préserver l'environnement et la santé humaine, et de prévenir, supprimer, atténuer ou compenser leurs impacts négatifs et de bonifier ceux positifs et partant garantir leur durabilité.

N.B.: Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à la CEP-PDCRH au plus tard le 03 juin 2022 à 12 h 00. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché

Contacts: Cellule d'Exécution du PDCRH, sis, 252, Camps des Sommeilleux, derrière la DEC Générale, Baongo, Brazzaville, Telephone (+242) 06.632.54.06/ 06.630.46.03

La Coordinatrice du PDCRH
Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

Des activistes exigent la levée de l'immunité du député Ninon Ngouamba

Regroupés au sein de la Plateforme de la société civile pour les droits humains et la démocratie (PDHD), des activistes des droits de l'homme ont exigé la levée de l'immunité parlementaire de Ninon Pachel Ngouamba, député de la 4^e circonscription de Ouenzé, l'arrondissement 5 de Brazzaville. C'était à l'occasion de la conférence de presse coanimée le 17 mai 2022 dans la capitale par Trésor Chardon Nzila Kendet, directeur exécutif du Centre d'actions pour le développement (CAD), et Joe Washington Ebina, président de la Fondation Ebina.

Le député est accusé de «torture, coups et blessures volontaires, tentative d'assassinat et menace de mort» sur la personne du jeune Dorgeli Diabomba qui a dû se réfugier à l'étranger pour des raisons de sécurité et dont les parents étaient présents à la conférence de presse.

«A la demande de la PDHD, une plainte avec constitution de la partie civile a été déposée le 15 avril 2022 au 10^e cabinet d'instruction du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Brazzaville contre le député Ninon Pachel Ngouamba pour des faits présumés de torture, coups et blessures volontaires, tentative d'assassinat et menace de mort contre le jeune Dorgeli Diabomba, dans le quartier Moukondo, à Brazzaville, dans la circonscription du député. Un mois après le dépôt de la plainte, les organisations appellent à la levée de l'immunité parlementaire dont bénéficie ce député. Les faits allégués contre le député Ninon Pachel Ngouamba constituent des crimes et délits flagrants», a affirmé, dans son mot liminaire,

Trésor Nzila Kendet. Les activistes des droits de l'homme ont relevé que l'immunité parlementaire ne peut couvrir des faits commis par le député en dehors de ses fonctions de parlementaire. Ainsi, compte tenu de cette jurisprudence qui constitue un obstacle à l'ouverture des poursuites, un appel a été lancé aux autorités compétentes, particulièrement au Procureur de la République près le TGI de Brazzaville et au Procureur général près de la Cour suprême pour engager, immédiatement, la procédure de levée de l'immunité parlementaire dont jouit le député Ninon Pachel Ngouamba. Pour qu'il réponde des faits qui lui sont reprochés.

Rappel des faits: courant juillet 2019, Dorgeli Diabomba est arrêté par les agents du commissariat de Moukondo. Des témoignages précisent que cette arrestation serait commanditée par le député Ninon Pachel Ngouamba, prétextant que Dorgeli Diabomba serait membre d'un gang communément appelé «bébé noir».



Les activistes des droits de l'homme et les parents à la conférence de presse

Selon les informations recueillies et en possession des organisations des droits humains, la victime aurait reproché au député de n'avoir rien réalisé de toutes ses promesses faites lors de la campagne électorale. Pendant sa garde à vue, Dorgeli Diabomba aurait été torturé devant ses parents par des policiers, avec la participation du député.

Des photos prises pendant et après cette séance de torture brandies à la conférence de presse, témoignent de l'ampleur des sévices subis par Dorgeli Diabomba. Qui, peu de temps après son élargissement aurait été enlevé, puis conduit discrètement à un endroit secret pour y être exécuté.

Craignant pour sa vie, le jeune supplicié a été contraint d'émigrer pour subir des soins. Tandis que ses parents, qui disent

subir des menaces du député incriminé, ont été obligés de fuir le quartier voici de cela trois ans. Après quelques démarches infructueuses auprès des pouvoirs publics, et ignorant les mécanismes de protection des droits humains, les parents de Dorgeli Diabomba avaient opté pour le silence. Avant de se rapprocher des organisations des droits de l'homme.

A signaler que les responsables d'autres organisations des droits de l'homme telles l'Association pour la promotion et la protection des droits des populations autochtones (ADPPA), le Cercle uni pour les droits de l'homme et culture de paix (CUDHOC) et l'Association d'action communautaire de base pour le développement du Pool (AACBDP) étaient présents à la conférence de presse.

Philippe BANZ

CONGO - UNION EUROPÉENNE

Signature de trois conventions de financement dans le domaine du numérique et de la professionnalisation de la police

La République du Congo et l'Union européenne (UE) disposent, désormais de trois conventions de financement dans le domaine de la digitalisation et de la professionnalisation de la police par la mise en place de commissariats modernes. Ces trois conventions ont été signées jeudi 19 mai 2022 au ministère des Finances, à Brazzaville par Rigobert Roger Andely, ministre des Finances, du budget et du portefeuille public et Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne au Congo. C'était en présence de deux autres membres du Gouvernement, Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de la sécurité et de l'ordre public et Léon Juste Ibombo, ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, ainsi que des chefs de missions diplomatiques des Etats membres de l'Union européenne. Les trois conventions signées consacrent le renforcement des liens de partenariat financier entre le Congo et l'Union européenne.

Pour Rigobert Roger Andely, ces trois conventions sont d'une importance majeure; elles portent sur les dons et non sur les prêts. «Ces conventions portent sur un montant cumulé de 25 millions d'euros, pour appuyer les mesures transversales dudit partenariat. Il s'agit d'apporter des priorités au Gouvernement, réparties en trois tranches: 15 millions d'euros pour la gouvernance économique diversifiée et digitalisée; 5 millions d'euros pour la démocratie, les droits humains et la gouvernance participative; 5 millions d'euros pour l'optimisation du partenariat entre le Congo et l'Union européenne. Ces conventions viennent s'ajouter à d'autres accords de facilitation élargis de crédit signés en janvier dernier avec le fonds monétaire international (FMI), d'un montant de 450 millions d'euros

sur une durée de trois ans, en attendant le décaissement de la deuxième tranche, puisque la première a été déjà effectuée. A ce titre, nous devons respecter les engagements pris avec les partenaires internationaux», a précisé le ministre des finances. L'ambassadeur de l'Union européenne a souligné l'importance de la digitalisation du numérique, ainsi que le programme d'appui à la modernisation et la professionnalisation de la police par la mise en place de commissariats modernes. «Il s'agit de renforcer le niveau de partenariat en cours qui s'est inscrit pendant de longues années dans le cadre global de l'accord de Cotonou, avec le Fonds européen de développement (FED) comme principal instrument financier. Cet accord arrive prochainement à terme pour laisser place à un partenariat renouvelé qui incarne



Echange de parapheurs entre Giacomo Durazzo et Rigobert Andely

la volonté des deux parties de recentrer sur des objectifs communs et des ambitions ancrées dans un monde qui a profondément changé et qui est en constante mutation. Le nouvel accord entre l'Union européenne et les pays de l'organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) introduit également des changements opérationnels dont le transfert de la maîtrise d'ouvrages de programmes à la Commission européenne. En ce qui concerne la coopération bilatérale entre l'Union européenne et le Congo, le programme indicatif pluriannuel pour la période 2021-2027 est doté d'un budget global de 73 millions d'euros, sous forme de dons, pour ses premières années de mise en œuvre. Ce programme indicatif interviendra dans trois domaines prioritaires: la gouvernance économique et

la transition vers une économie verte, diversifiée et digitalisée; la gestion durable des ressources naturelles, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Dans ce domaine, l'Union européenne poursuivra son soutien à la gestion durable des ressources forestières, à l'avènement des villes résilientes, à la lutte contre les changements climatiques, ainsi qu'à la promotion d'énergies renouvelables; la démocratie, les droits humains et la gouvernance participative. Les interventions sous cette priorité visent la protection des droits des populations vulnérables à travers un appui à la modernisation de la police et la protection des droits des personnes en milieu carcéral, puis le renforcement des capacités de la société civile pour accompagner et promouvoir le développement socio-écono-

Condamnation de trois trafiquants à Oyo

Le Tribunal de Grande Instance d'Oyo, dans le département de la Cuvette, en rendant le verdict, a condamné le 12 mai, André Kamba, Jean De Dieu Apani et Pierre Emmanuel Ondongo à cinq ans d'emprisonnement ferme. Ils ont écopé d'une amende de 500.000 F.CFA et verseront, solidairement, à l'Etat congolais 5.000.000 de F.CFA de dommages et intérêts.



Les trois condamnés avec leur butin

En rappel, les trois trafiquants avaient été interpellés le 19 février dernier, à Oyo. L'un de ces trois, André Kamba, avait été pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de 14 pointes d'ivoire dont sept morcelés en deux, pesant au total 35,16 Kg et représentant sept éléphants massacrés. Les deux autres avaient été rattrapés le même jour après avoir été dénoncés. Ils ont été condamnés avec fermeté, à l'issue de l'audience du 12 mai 2022. Les trois trafiquants avaient été interpellés par les éléments de la section de recherche judiciaire de région de Gendarmerie d'Owando et d'Oyo ainsi que par les agents de la direction départementale de l'Economie forestière de la Cuvette, avec l'apport technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF). Ils étaient dans un réseau et chacun y jouait un rôle: acheteur, revendeur, démarcheur... Les ivoires avaient été achetés par Jean De Dieu Apani dans des villages situés dans une aire protégée sur l'axe Makoua-Mambili. Ces ivoires avaient été stockés à Oyo, depuis plusieurs jours, au domicile d'une autre personne, membres du réseau. Ils ont été déclarés coupables des délits de détention, circulation et tentative de commercialisation de quatorze pointes d'ivoire, trophées d'une espèce animale intégralement protégée, l'éléphant.

La décision du Tribunal de Grande Instance d'Oyo prononcée le 12 mai, vient après celle du 24 mars de cette année, condamnant Destin Ngatsongo Motsabeka à deux ans de prison ferme pour des délits de détention, de circulation illégales et tentative de commercialisation de quatre-vingt-quatre perroquets gris du Gabon, animaux intégralement protégés. V.Mj.

mique du pays. Cette initiative dénommée «Congo digital» est un projet de mixage prêts-dons qui combinera un don de l'UE de 15 millions d'euros avec un prêt préférentiel de la Banque européenne d'investissement de 25 millions d'euros pour appuyer la transformation et la digitalisation numérique au Congo. L'objectif du projet est de développer le potentiel de la transformation numérique en tant que source d'emplois directs et indirects, catalyseur d'un développement socio-économique plus inclusif, vecteur d'amélioration de l'employabilité de la jeunesse congolaise et d'une meilleure gouvernance.

contre toute forme de torture et de traitement dégradant ou inhumain, améliorer les conditions de détention dans les commissariats. L'Union européenne complète son dispositif avec une convention de financement transversale dotée d'un budget de 5 millions d'euros, afin de mieux prendre en compte les questions de la jeunesse, la protection de l'environnement, les personnes vivant avec handicap, d'appuyer la collaboration avec le ministère point focal de notre partenariat. Il s'agit d'apports financiers précieux qui contribueront à la mise en œuvre de priorités nationales reconnues à travers le plan national de développement (PND) 2022-2026».

Le projet d'appui à la professionnalisation de la police congolaise consiste en la mise en place de commissariats pilotes, avec une enveloppe financière de 5 millions d'euros; elle a une triple vocation: garantir le respect des droits humains, lutter

Ces conventions renforcent le rôle de l'Union européenne dans le monde, en réaffirmant sa place de partenaire privilégié du Congo.

Pascal BIOZI KIMINO

NECROLOGIE

Les familles OKANDZE, NGAKIENI, BANTABA et les enfants MBOSSA-OKANDZE ont profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, sœur et tante Marie MOUADIMI OKANDZE, survenu le samedi 14 mai 2022 à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée se tient dans la rue Mbomo 144 à Ngamakosso, référence: Arrêt trois voleurs. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Avis d'Appel d'offres (AA0)

Pays: République du Congo

Nom du Projet: Projet Régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV).

Numéro du Prêt/Crédit: IDA 66340-CG

Intitulé du Marché: Acquisition des équipements informatiques au profit du Programme Elargi de Vaccination (PEV).

Référence DAO N°: PRUC-19-025F-AON-22.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet Régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV)., et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché «Acquisition des équipements informatiques au profit du PEV».

2. L'Unité de Gestion du Projet REDISSE IV sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en lot unique:

- 100 ordinateurs portables;
- 100 imprimantes;
- 100 tablettes;
- 150 rallonges;
- 100 routeurs et

- 100 onduleurs.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres spécifiées dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants en date de juillet 2016 révisés en novembre 2017 et août 2018.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du REDISSE IV et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - dessous de 10 heures à 14 heures, heure locale.

5. Le dossier pourra être retiré à l'UGP du Projet REDISSE IV auprès du service de la passation des marchés de l'UGP REDISSE IV sur présentation d'une demande écrite.

6. Les offres devront être remises à

l'adresse ci-dessous au plus tard le 1er juillet 2022 à 10 heures 00 minutes, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci - dessous à 10 heures 30 minutes, heure locale.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

A l'attention du Coordonnateur
de l'Unité de Gestion du Projet
REDISSE IV- située au n°1
de la rue Lucien FOUNERO
Bacongo-Brazzaville-
République du Congo.

E-mail:

passationdesmarchesredisse@gmail.
com

Tél. + 242: 05 333 50 51/
06 930 95 07.

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur,

Jean Pierre OKANDZE ELENGA.

World Health Organization
Regional Office for Africa



Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organizaçao Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

20 Mai 2022

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Titre : RFP/AFRO/020/2022- REPUBLICATION POUR LA SELECTION DE PRESTATAIRES POUR L'ORGANISATION DES ATELIERS/SEMINAIRES ET CONFERENCES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES EN REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible sur la plateforme <https://www.ungm.org/Public/Notice/174605> sous les références inscrites ci-dessus ou sur demande à l'adresse afgoafrobids@who.int

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le **03 juin 2022 à 14 h00 (heure de Brazzaville)** conformément aux dispositions énoncées dans le RFP.

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afgoafrobids@who.int (utiliser la référence y afférentes. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS. Sincères salutations

Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)

**ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA
NOTAIRE**

05 551-36-01/06 650-53-28
Brazzaville - République du Congo

INSERTION LEGALE

**«INSTITUT DES ETUDES DE L'INGENIERIE ELECTRONIQUE DE CHINE»,
en sigle «CEEDI CONGO»**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital d'Un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social: sis Case 1-28 Boulevard Lyautey, Centre-ville, Brazzaville
République du Congo

Aux termes d'un acte reçu en dépôt par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire, titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, le vingt-trois août deux mille vingt et un, portant procès-verbal de décision de l'Associée Unique de la société «Institut des Etudes de l'Ingénierie Electronique de Chine», en sigle «CEEDI CONGO» S.A.R.L., l'associée unique a décidé de:

- Céder la totalité de ses parts sociales à la Société du Développement Scientifique et Technologique DONG NAN HENG DA SARL.

Le cessionnaire a ensuite nommé Monsieur Ding Yubao, en qualité de Gérant de la société «CEEDI CONGO» S.A.R.L., en remplacement de Madame HONG Tong.

En conséquence des modifications intervenues, les Statuts de la société ont été mis à jour et ce, conformément aux dispositions de l'article 72 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le trois septembre deux mille vingt et un.

Pour insertion,

Maître Hortense MVINZOU LEMBA.



Wildlife Conservation Society
BP. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : + 242 05 747 21 21
Email : wccongobrazza@wcs.org

AVIS DE RECRUTEMENT

N/Ref-336-WCS-BRH-22:

Publié le: 20/05/2022

Poste: Coordinateur KBA-HVC-HCS (H/F);
Localisation: Brazzaville;
Responsable Hiérarchique: Coordonnatrice de Programmes WCS-Congo;
Type De Contrat et Durée: CDD d'une Année Renouvelable;
Nombre de Poste: 1

Contexte:

La Wildlife Conservation Society (WCS) est une organisation américaine à but non lucratif fondée en 1895. Sa mission est de préserver la faune et la flore sauvages en comprenant les problèmes critiques, en élaborant des solutions scientifiques et en prenant des mesures de conservation qui profitent à la nature et à l'humanité. Forte de plus d'un siècle d'expérience, d'engagements à long terme dans des dizaines de paysages, d'une présence dans plus de 60 pays et d'une expérience dans la création de plus de 150 zones protégées dans le monde, WCS a accumulé les connaissances biologiques, la compréhension culturelle et les partenariats nécessaires pour garantir que les lieux sauvages et les espèces animales prospèrent aux côtés des communautés locales. En collaboration avec les communautés et les organisations locales, ces connaissances sont appliquées pour résoudre les problèmes de gestion des espèces, des habitats et des écosystèmes, qui sont essentiels pour améliorer la qualité de vie des populations rurales dont les moyens de subsistance dépendent de l'utilisation directe des ressources naturelles.

Aperçu du programme:

Au cours des 30 dernières années, WCS Congo a été le principal partenaire du gouvernement en matière de conservation, aidant le ministère de l'Économie forestière (MEF) à gérer la faune et son habitat dans plusieurs parcs nationaux, réserves et zones tampons d'aires protégées du pays. Dans ces sites, WCS développe et met en œuvre des actions pour une protection efficace de la faune, une gestion communautaire des ressources naturelles, une surveillance écologique, une recherche scientifique et une éducation à l'environnement. Le programme est le plus important du portefeuille mondial de WCS et dépend du programme régional pour l'Afrique centrale et le Golfe de Guinée. Le portefeuille actuel de programmes de WCS Congo comprend la gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNND) par le biais d'un partenariat public-privé avec le gouvernement du Congo, la gestion de la faune dans les zones tampons importantes du parc, la cogestion de la réserve communautaire du Lac Télé, un programme national d'appui à la réforme de la conservation et de la gestion des ressources marines, et un important programme d'appui politique au gouvernement central de Brazzaville.

Résumé du poste:

La WCS a été choisie, d'une part, par le Secrétariat des KBA pour animer le processus de revue et d'identification des Zones clef de biodiversité (Key Biodiversity Areas en Anglais) en République du Congo. D'autre part, la WCS est un partenaire dans le processus d'identification des Hautes Valeurs de Conservation et des Hauts Stocks de Carbone dans le cadre du

Programme d'Utilisation Durables des Terres (PUPT-I) de la CAFI (Initiative pour les Forêts d'Afrique centrale).

Etant données les synergies qui tentent d'être créées entre les deux processus, la WCS cherche un coordinateur en vue d'appliquer les standards internationaux en matière d'inventaire national des KBA tout en étant également le point focal de la WCS dans le processus d'identification et localisation des HVC-HCS dans le cadre du PUPT-I de la CAFI.

Le/La Coordinateur/trice aura pour rôle de superviser l'ensemble du processus de revue et d'identification des Key Biodiversity Areas (KBA ou en Français les zones clefs pour la biodiversité) et d'assurer la représentation de la WCS dans l'identification et la cartographie des Hautes Valeurs de Conservation et des Hauts Stocks de Carbone en République du Congo. Il/elle sera responsable de mener à bien le processus d'identification, de documentation, et de délimitation des KBA au niveau national. Cela concernera en particulier l'appui aux membres et aux activités du groupe de coordination nationale (NCG), l'accompagnement du processus technique et administratif en collaboration avec la responsable technique du processus et les équipes de WCS Congo (en particulier l'équipe logistique), ainsi que la responsabilité de rapportage et de gestion du budget.

Il/elle aura également la charge de participer pour le compte de la WCS l'identification et de cartographie des Hautes Valeurs de Conservation et des Hauts Stocks de Carbone en République du Congo, processus supervisé par le CIRAD dans le cadre du programme d'utilisation durable des terres (PUPT-I) de la CAFI.

Il est attendu du/de la coordinateur/trice de faire un maximum de synergies entre les deux processus.

Responsabilités:

En collaboration avec la coordinatrice des programmes WCS Congo, la conseillère régionale forêt, la responsable technique du processus et l'équipe logistique, le/la coordinateur/trice KBA-HVC-HCS:

En matière de KBA:

- Devra passer l'examen d'e-learning sur les KBA;
- Sera en liaison permanente avec le point focal régional;
- Assurera l'ensemble des communications relatives au processus aussi bien internes (avec le WCS et le secrétariat des KBA/Point focal régional) et qu'externes (communication avec les membres des différents groupes, communication pour le «grand public», gestion des griefs relatifs au processus, etc.);
- Organiserà l'ensemble des rencontres (sensibilisation, formation, réunions des membres du NCG, etc.) avec l'équipe logistique de WCS Congo;
- Assurera le rapportage des réunions de décision (NCG);

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

- Apportera son appui à la responsable technique dans ses tâches;
- Supervisera l'ensemble des activités du processus de revue et d'identification des KBA en collaboration étroite avec la responsable technique;
- Assurera la création d'une base de données sur les KBA en République du Congo compatible avec les exigences internationales de la base de données mondiale disponible sur Internet (<https://www.keybiodiversityareas.org/kba-data/>);
- Se chargera du rapportage officiel sur le processus en République du Congo;

En matière de HVC-HCS

- Sera le point focal pour la WCS du PUPT en matière d'identification et de cartographie des HVC-HCS;
- Participera à toutes les activités nécessaires à l'identification et la cartographie des HVC-HCS dans le cadre du PUPT-I en République du Congo: calibrage de la méthodologie, réunion de concertation, collecte de données, etc.;
- Assurera la coordination avec le processus des KBA et les autres membres du PUPT.

De manière générale

- Toute autre tâche aussi bien administrative que technique relative aux deux processus (KBA et HCV-HCS).

Appétitudes Recherchées

- Grande autonomie dans l'organisation du travail;
 - Excellentes compétences en communication, tant à l'écrit qu'à l'oral, et capacité avérée à travailler en équipe;
 - Maîtrise des outils de bureautique indispensable;
 - Éthique de travail axée sur les résultats.
- La maîtrise d'outils de Système d'Informations Géographiques est un plus

Profil du candidat

- Avoir:**
- Diplôme d'études supérieures en conservation, gestion des ressources naturelles, géographie (ou équivalent);
 - Au moins 5 ans d'expérience dans la planification de la conservation ou de la gestion des ressources naturelles préférablement dans le Bassin du Congo;
 - Une formation validée en matière de HVC-HCS est un plus.
- L'expérience avérée dans l'organisation et la facilitation de réunions multi-acteurs est un plus.

Documents à fournir et date limite

Les candidats intéressés, qui répondent aux qualifications, aux compétences et à l'expérience susmentionnées, doivent envoyer par courrier électronique à cette adresse wccongobrazza@wcs.org:

- Lettre de motivation adressée au Directeur Général;
 - Un Curriculum Vitae Détaillé;
 - Une copie de la carte d'identité ou passeport;
 - Une copie du diplôme exigé ou l'équivalent;
 - Possibilité de faire le dépôt physique à l'ACPE ou aux adresses suivantes: Brazzaville:151, Avenue Charles de Gaulle Plateau Centre-Ville; Pointe noire: Avenue Denis Ngoma (référence rond-point Ex Bata) Ouesso: Avenue Marien Nguabi en face de l'agence Trans-Africa Veuillez indiquer «Coordinateur KBA-HVC-HCS» dans l'objet de votre courrier. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.
- Ce poste est ouvert jusqu'au 20 Aout 2022.

Fait A Brazzaville le 20 mai 2022

Le Directeur Général

Richard MALONGA

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°400/2022/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	28532 du 12-04-22	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 399,99m2	QUARTIER GASTON MPOUILILOU	POOL	MBUYI EBATA
2	28271 du 25-02-22	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 287,75m2	5, RUE MARGUERITE VOILA (QUARTIER ITSALI)	7-BZV	MAKABA John Frieze
3	28162 du 27-01-22	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 2.400,00m2	QUARTIER CARPEMENT (PK45)	POOL	ATIPO Germain
4	28412 du 16-03-22	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 226,93m2	QUARTIER KINGOMA (MASSENGO)	9-BZV	NOMO Janvier
5	28514 du 07-04-22	Sect BD4, bloc 240 ; Pile 24 ; Sup : 114,30m2	2, RUE MAYOMBI BIS	9-BZV	NGAKAMA née NIANGUI Diane
6	27956 du 08-12-21	Sect P4, bloc 78 ; Pile 04 ; Sup : 217,14m2	03, RUE LENINE	4-BZV	MOUKOUYOU Lambert
7	28286 du 02-03-22	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 720,00m2	QUARTIER LIFOUA (TERRE INTALI)	POOL	FARHAT Ayman
8	28087 du 11-01-22	Sect P7, bloc 6 ; Pile 9bis (ex.16) ; Sup : 172,35m2	35BIS, RUE MADINGOU	4-BZV	Enfants INANGA Marien Serge
9	28465 du 04-04-22	Sect P16, bloc 28 ; Pile 7 ; Sup : 747,25m2	126, RUE BOUANGA	6-BZV	OLANDZOBO Jean-Louis
10	28012 du 22-12-21	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 580,56m2	VILLAGE YIEH	POOL	FANTIN Edmée Andrée Aline
11	28013 du 22-12-21	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 400,00m2	VILLAGE YIEH	POOL	FANTIN Edmée Andrée Aline
12	28487 du 30-03-22	Sect P14B, bloc 46 ; Piles 6 et 7 ; Sup : 800,00m2	42 ET 44, RUE NGAMABA	9-BZV	TSAMBOUE Jacqueline
13	28466 su 25-03-22	Sect T, bloc 24 ; Pile 2bis et 3 (ex.110) ; Sup : 2.783,39m2	5, AVENUE DE LA CEMAC	5-BZV	PEYA Michel
14	28121 du 21-01-22	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 875,87m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	GAKALA OKO André
15	27601 du 02-09-21	Sect P11, bloc 88 ; Pile 02 (ex. 616) ; Sup : 156,48m2	616, RUE GAMBOMA	5-BZV	OBA Famela Sergine
16	28580 du 28-04-22	Sect P13B, bloc 113 ; Pile 1 ; Sup : 288,59m2	RUE NON DENOMMEE (MOUKONDO SOPROGI)	4-BZV	SAM née MOUNGUELE Valérie Aude
17	28558 du 20-04-22	Sect P4, bloc 119 (ex. 120) ; Pile 6bis (ex. 1) ; Sup : 161,74m2	14BIS, RUE BAKOTAS	3-BZV	SALIOU Kader
18	28576 du 27-04-22	Sect P7, bloc 119 ; Pile 14 (ex.1212) ; Sup : 284,24m2	1212, RUE DJOUARI (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	ITOUA OGNANGUE Keren Déborah
19	28570 du 24-04-22	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 402,72m2	RUE RIGOBERT NGOLALI (MAKABANDILOU)	9-BZV	SAM-NGAMI Daddey Paterne
20	28123 du 21-01-22	Sect P5, bloc 38 ; Pile 13 ; Sup : 124,72m2	63, RUE LENINE	4-BZV	SALL Oumar
21	28541 du 14-04-22	Sect P8, bloc 14 ; Pile 6bis (ex.5) ; Sup : 235,76m2	28BIS, RUE TSABA	4-BZV	IBARA Ida Joviale
22	28547 du 14-04-22	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 1.600,00m2	KINTELE (QUARTIER UNIVERSITE)	POOL	ANDELY Rigobert Roger
23	27305 du 22-06-21	Sect néant, bloc néant ; Pile néant ; Sup : 796,78m2	AVENUE OTSOUE M'ONGNABA	9-BZV	ABAGNA OLANDO Séverin Christ Fortuné
24	26963 du 23-03-21	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 952,20m2	QUARTIER UNIVERSITE D. SASSOU NGUESSO	POOL	OMBOUMA Sharon Rose
25	28524 du 08-04-22	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	SOMBOKO Gisèle Léocadie
26	28562 du 21-04-22	Sect P9, bloc 82 ; Pile 01 ; Sup : 259,92m2	86, RUE KONDA	5-BZV	MOPENDZA Chryst Aymar Aymone Bienvenu
27	28243 du 17-02-22	Sect P7, bloc 59 ; Pile 9 (ex. 319bis) ; Sup : 251,39m2	319BIS, RUE VOULA	4-BZV	ELENGA Reine Naomie Danielle
28	27178 du 19-05-21	Sect CJ, bloc 163 ; Pile 15 ; Sup : 430,39m2	13, RUE BATILA	9-BZV	ABAGNA OLANDO Séverin Chrsit Fortuné
29	27426 du 19-07-21	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 800,00m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	OBA-BANA LAPOSSA Conchita Valerie Caroline
30	28599 du 03-05-22	Sect P4, bloc 93 ; Pile 1 ; Sup : 345,87m2	38, RUE LENINE (QUARTIER GAÏKO)	3-BZV	KABA née SIDIM Noutenin
31	28184 du 04-02-22	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 444,00m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	BELLA ELOUNDA Elie
32	28308 du 11-03-22	Sect P7suite (exP7), bloc 33, Pile 34 (ex.1231), Sup : 258,66m2	1231, RUE BANGOU (PLATEAUX DES 15 ANS)	4-BZV	NZIENGUED Elvis Camille De Monique
33	28629 du 06-05-22	Sect P7suite, bloc 16 ; Pile 12 (ex.2074) ; Sup : 392,56m2	2074, RUE MADZIA (PLATEAUX DES 15 ANS)	4-BZV	NTSAKA Martine
34	26822 du 16-04-21	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 400,00m2	IBALIKO (MASSENGO)	9-BZV	PEA Elisabeth
35	28603 du 03-05-22	Sect BD3 (ex.BD), bloc 82 (ex.34), Pile 21 (ex.318), Sup : 206,03m2	RUE BOKOUELE (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	MAKELA-KOUBISSA Ghislain
36	28512 du 07-04-22	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	MATSIMA KIMBEMBE Préférence Gérald
37	28263 du 23-02-22	Sect P13C (exP13), bloc 141 (ex135), Pile 09 (ex2098), Sup : 355,25m2	2098, RUE DJOUELE (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	GONGO-SAMBA Marie
38	27940 du 03-12-21	Sect P6, bloc 87 ; Pile 10bis ; Sup : 194,90m2	165, RUE MBOCHIS	5-BZV	IBARA Max Judaël
39	28489 du 30-03-22	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 4.795,51m2	QUARTIER NDIBOU BENOIT	POOL	BOUMAKANY Benjamin
40	27792 du 28-10-21	Sect P10, bloc 124 ; Pile 6 (ex. 4) ; Sup : 545,91m2	94, RUE ABOLO	5-BZV	MBAN Elie Nazaire
41	28019 du 27-12-21	Sect E, bloc 90 ; Piles 5 et 6 ; Sup : 1.500,00m2	QUARTIER BONGA (MAKOUA)	CUVETTE	APONDZA Appolinaire
42	28604 du 03-05-22	Sect CG, bloc 92 ; Pile 4bis ; Sup : 208,55m2	15BIS, RUE ONGUEMALOUHO (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	EKOYA Ulrich Venceslas
43	22531 du 07-12-20	Sect P13, bloc 227 ; Pile 6 ; Sup : 354,60m2	28, RUE MISSAKOU (MOUKONDO)	4-BZV	NDOUNDOU Cécile
44	28509 du 08-04-22	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 800,00m2	QUARTIER OKONGO (OYO)	CUVETTE	LANDZE Edgard
45	28510 du 07-04-22	Sect C, bloc 32 ; Pile 04 ; Sup : 309,82m2	QUARTIER N°1 (KINDO-DZOKO) OWANDO	CUVETTE	LANDZE Edgard et OSSOUBETOUMBA Rodney Viannery

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière). Fait à Brazzaville, le 23 mai 2022

Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA

EXPRESS AFRIQUE CONGO

Société anonyme avec Administrateur général

Au capital de 841 419 066 F CFA

Siège social : Avenue de Loango, B.P 646,

Pointe-Noire, République du Congo

R.C.C.M. : CG-PNR-01-2004-B15-00646

Aux termes d'un acte, en date, à Pointe-Noire, du 20 mai 2022, la société Express Afrique Congo, société anonyme, au capital social de 841 419 066 de FCFA, ayant son siège social sur l'avenue de Loango, BP : 646, Pointe-Noire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2004-B15-00646, et la société Ocean Express, société à responsabilité limitée, au capital de 1 000 000 000 de FCFA, ayant son siège social sur l'avenue de Loango, BP : 646, Pointe-Noire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2004-B12-00293 ont établi un projet de fusion par absorption de la société Express Afrique Congo par la société Ocean Express.

Il a été notamment convenu que :

- la société Express Afrique Congo apporte à la société Ocean Express la totalité de son actif évalué à 1 715 055 787 FCFA et de son passif évalué à 1 557 107 502 FCFA,
- la société absorbante assumera l'intégralité des dettes et charges de la société absorbée, y compris celles qui pourraient remonter à une date antérieure à la date d'effet de la fusion et qui auraient été omises dans la comptabilité de la Société Absorbée,
- s'il venait à se révéler ultérieurement une différence, en plus ou en moins, entre le passif pris en charge par la société absorbante

et les sommes effectivement réclamées par les tiers, la société absorbante serait tenue d'acquitter tout excédent de passif sans recours ni revendication possible de part ni d'autre,

- toutes les actions de la société Express Afrique Congo étant détenues en totalité par la société Ocean Express, société absorbante, conformément aux dispositions de l'article 191 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, il n'y aura pas lieu de procéder à une augmentation du capital de la société absorbante, ni à fortiori à l'émission de nouveaux titres,
- les livres de comptabilité, les pièces comptables, archives et dossiers de la société Express Afrique Congo, dûment visés, seront remis à la société Ocean Express.

La fusion sera réalisée en date d'effet du 1er janvier 2022, notwithstanding la date d'approbation de l'opération par l'Assemblée générale de la société absorbante.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

**Pour avis,
L'Administrateur Général**

OCEAN EXPRESS

Société à responsabilité limitée

Siège social : Avenue de Loango, B.P 646,

Pointe-Noire, République du Congo

R.C.C.M. : CG-PNR-01-2004-B12-00293

Aux termes d'un acte, en date, à Pointe-Noire, du 20 mai 2022, la société Express Afrique Congo, société anonyme, au capital social de 841 419 066 de FCFA, ayant son siège social sur l'avenue de Loango, BP : 646, Pointe-Noire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2004-B15-00646, et la société Ocean Express, société à responsabilité limitée, au capital de 1 000 000 000 de FCFA, ayant son siège social sur l'avenue de Loango, BP: 646, Pointe-Noire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2004-B12-00293 ont établi un projet de fusion par absorption de la société Express Afrique Congo par la société Ocean Express.

Il a été notamment convenu que :

- la société Express Afrique Congo apporte à la société Ocean Express la totalité de son actif évalué à 1 715 055 787 FCFA et de son passif évalué à 1 557 107 502 FCFA,
- la société absorbante assumera l'intégralité des dettes et charges de la société absorbée, y compris celles qui pourraient remonter à une date antérieure à la date d'effet de la fusion et qui auraient été omises dans la comptabilité de la Société Absorbée,
- s'il venait à se révéler ultérieurement une différence, en plus ou

en moins, entre le passif pris en charge par la société absorbante et les sommes effectivement réclamées par les tiers, la société absorbante serait tenue d'acquitter tout excédent de passif sans recours ni revendication possible de part ni d'autre,

- toutes les actions de la société Express Afrique Congo étant détenues en totalité par la société Ocean Express, société absorbante, conformément aux dispositions de l'article 191 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, il n'y aura pas lieu de procéder à une augmentation du capital de la société absorbante, ni à fortiori à l'émission de nouveaux titres,
- les livres de comptabilité, les pièces comptables, archives et dossiers de la société Express Afrique Congo, dûment visés, seront remis à la société Ocean Express.

La fusion sera réalisée en date d'effet du 1er janvier 2022, notwithstanding la date d'approbation de l'opération par l'Assemblée générale de la société absorbante.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

**Pour avis,
Le Gérant**

FESTIVAL

Rendez-vous à l'IFC et aux Ateliers Sahm pour Kokutan'art 2022!

L'Institut français du Congo (IFC) et les Ateliers Sahm, à Brazzaville, abriteront du 27 mai au 1^{er} juin prochain, la deuxième édition de Kokutan'art (Rencontres internationales de la photographie d'auteur de Brazzaville), organisée par l'IFC et la plateforme Mbongui Art Photo dirigée par le photographe congolais Lebon Chansard Ziavoula, dit Zed. En prélude à cet événement placé sous le thème «L'Afrique qui vient», ses organisateurs ont organisé une conférence de presse le samedi 21 mai dernier, dans la salle André Gide de l'IFC. C'était en présence de Régis Segala, directeur délégué de l'IFC, et des photographes Thérance Ralff Lhyliann "Cid Lyter" (Congo) et Kris Pannecoucke (Belgique).



Les animateurs de la conférence de presse

et Christ Kimvidi (Congo). Mais, selon Lebon Chansard Ziavoula, dit Zed, le géniteur de Kokutan'art, tous n'effectueront pas le déplacement de la capitale congolaise. Outre les expositions, il y aura des ateliers, des conférences-débats, et des projections de films.

«La particularité de cette édition est que nous avons un invité spécial qui nous vient de Belgique, Kris Pannecoucke. Nous attendons une photographe qui va venir du Rwanda, une du Maroc, et un du Mali. Nous avons comme



Des participants à la conférence de presse

Le programme initial prévoyait des expositions-photos d'une dizaine de photographes: Kris Pannecoucke (Belgique), Duvergé Jean-Pierre (France), Mirna Kintombo (Congo), Françoise Benomar (Maroc), John Kalapo (Mali), Léa Lund & Erik K (Suisse), Christèle Arras (Rwanda), Thérance Ralff Lhyliann "Cid Lyter" (Congo), Nathalie Guironnet (France), Yvon Ngassam (Cameroun), Souley Abdoulaye (Niger)

pays participants la France dont le photographe est, malheureusement, en résidence aux Etats-Unis, et un couple de photographes suisses, qui, à la dernière minute, a eu un empêchement», a indiqué Zed.

A propos du thème «L'Afrique

suis dit: tiens, pourquoi ne pas faire de ça aussi la thématique de cette édition? Pour voir avec les photographes, comment entre nous, comment nous imaginons cette Afrique, à travers nos clichés, à travers tout ce que nous faisons; quelle est l'image que nous projetons, en fait, de l'Afrique? Et donc, nous avons lancé un appel à candidatures. Nous avons reçu une centaine de dossiers. Nous en avons retenu onze. Donc, c'est faire



Photo de famille après la conférence de presse

qui vient», le géniteur de Kokutan'art a expliqué: «Je suis tombé sur ça dans mes lectures. Il y a eu un colloque animé par l'historien camerounais Achille Mbembé auquel a également pris part l'écrivain congolais Alain Mabanckou dont le thème était: «Ecrire et penser l'Afrique». Il fallait se questionner sur cette Afrique qui vient, comment on projette cette Afrique qui vient. Je me

un voyage à travers l'Afrique, à travers les clichés.» Le directeur délégué de l'IFC a reconnu que «l'Institut français du Congo est très attaché à Kokutan'art» dont la première édition avait eu lieu l'année passée, en présentiel et en ligne. A cause de la pandémie de COVID-19.

Véran Carrhol YANGA

ROMAN

François Ondai Akiera signe «Mwana Okwèmet, le fétiche et le destin»

«Mwana Okwèmet, le fétiche et le destin», tel est le titre du roman que vient de publier, aux éditions Les Lettres mouchetées, à Pointe-Noire, la capitale économique de la République du Congo, le journaliste et essayiste François Ondai Akiera.

Dans cette œuvre, l'auteur «revisite, avec brio, l'histoire du Congo, à travers le destin romanesque de Mwana Okwèmet, qui traverse le 20^e siècle sous le sceau de la prophétie et de la protection du fétiche Okwèmet... A travers cette fresque historique se dessinent l'effondrement de la société mbochie, le joug de la colonisation avec les travaux forcés, les milices cerbères, le goulag Congo-Océan... Mais l'auteur ne tombe pas dans la caricature, car sans ignorer la violence du colon, il met aussi en exergue les contradictions d'une société esclavagiste africaine», soutient l'éditeur, sur sa page Facebook.

Résumé du livre: À Bèlet, au pays de l'Alima, les augures sont favorables: Lembo'o accouchera d'une fille qui vivra cent ans! L'enfant naît sous la protection d'Okwèmet, un redoutable fétiche. Elle sera Mwana Okwèmet, l'enfant du fétiche. Avec la naissance de sa fille, Lembo'o espère avoir déjoué le sort qui s'acharnait sur sa maison. Mais l'adversité guette... Les colons français ne sont pas loin. Happée par le tourbillon de l'Histoire, Mwana Okwèmet traverse le siècle sous le sceau de la prophétie et la protection du fétiche. À

travers son destin romanesque se dessinent l'effondrement de la société mbochie, le joug de la colonisation avec les travaux forcés, les miliciens-cerbères, le goulag Congo-Océan... François Ondai Akiera nous offre ici une fresque historique émaillée de conquêtes et de résistances, colorée par une galerie de personnages époustouflants. Mais, comme le souligne Boniface Mongo Mboussa dans sa préface, l'auteur ne tombe jamais dans la caricature. Sans ignorer la violence du colon, il met en exergue les contradictions d'une société esclavagiste africaine à l'entrée du 20^e siècle.

Extrait de la préface du livre: «(...) Dans notre histoire littéraire, il (ndlr: François Ondaye Akiera) est un jeune auteur, mais vieux lecteur, un vieux lecteur qui a, mieux que quiconque, médité cette sentence de Faulkner: The past is never dead It's not even past». D'où son beau roman Mwana Okwèmet: une réflexion sur un passé qui ne passe pas.

Au lendemain des indépendances, la littérature congolaise s'est distinguée de la continentale par le fait qu'elle a tourné le dos au passé colonial pour mieux décrire l'homme congolais postcolonial... En publiant



François Ondai Akiera

aujourd'hui Mwana Okwèmet, François Ondai Akiera insère dans celle-ci son chaînon manquant... A travers l'histoire d'une fille du



La couverture du livre

bassin de l'Alima-Nkeni, il met en scène une région à la croisée des chemins entre l'effondrement de la société mbochie et bangagoulou et l'affirmation de la

colonisation. Se dessine alors un choc de civilisations. D'où cette comparaison que j'ai osée avec «Monné, Outrages et défi» de Kourouma. Alors que Djigui, roi de Soba chez Kourouma pactise avec l'ennemi et sombre jour après jour dans la collaboration, le héros de François Ondai Akiera livre un combat désespéré et inégal, puis meurt les armes à la main. Ce qui l'érige au rang de résistant. De ce point de vue, sa défaite est (dans une certaine mesure) une victoire. Victoire aussi par le destin de sa fille Mwana Okwèmet, la fille du fétiche, qui va déjouer tous les obstacles qui se dressent sur son chemin au point de mourir centenaire. D'où le double statut de ce roman. A la fois texte historique et récit d'apprentissage. L'intérêt du roman réside en la présence du fétiche Okwèmet, fondamental dans la culture mbochie et bangagoulou, puisque ce fétiche régit

la vie et la mort des individus. Et c'est justement ce fétiche, qui assume le destin de l'héroïne. A travers Okwèmet, c'est tout un pan culturel avec en creux la question de la sorcellerie et donc du mal que décrit le roman. Sur ce point, j'ai été sensible à l'honnêteté de l'écrivain, qui refuse, malgré la violence coloniale, de tomber dans la caricature de l'Africain bon sauvage découvrant l'horreur au contact de l'homme blanc. Au contraire, il nous montre une société esclavagiste où le rapt des enfants est légion. De ce point de vue, ce roman constitue un apport précieux pour les sociologues et ethnologues.

Mais Mwana Okwèmet est aussi un concentré de la géographie des peuples mbochi. En nommant l'ensemble de tous ces villages avec leur faune, leur flore, leur fleuve dans leur étrangeté, le romancier fait surgir, sous nos yeux, toute une civilisation à laquelle il participe. Tout un monde qui a bercé son enfance, nourri son imaginaire. L'auteur nous rappelle enfin, à travers le portrait du milicien Gbakoyo originaire du Centrafrique, ce qu'était le Moyen-Congo et le rôle joué par ce bras armé du colon dans la relation coloniale. Au cœur de la terreur coloniale, il brutalisait, sodomisait, violait, endeuillait des villages. En mettant patiemment en scène cette rencontre manquée entre l'Europe et l'Afrique, François Ondai Akiera prend rendez-vous avec le futur. Car «Hier est dans

les pas de demain», dit un des personnages de Tchicaya U Tam Si. Autrement dit, le passé est vide de sens s'il ne se projette par la médiation du présent. «Pour ceux qui ne connaissent de leur histoire que la part de nuit ou de démission à quoi on a voulu les réduire, l'élucidation du passé proche ou lointain est une nécessité. Renouer avec son histoire obscurcie ou oblitérée, l'éprouver dans son épaisseur, c'est se vouer mieux encore aux saveurs du présent». Voilà ce qu'écrivait Edouard Glissant, au sommaire de sa pièce «Monsieur Tousseint», dédiée à cette grande figure de la résistance haïtienne morte dans le froid (Jura) dans une prison napoléonienne. Et on peut sans bovarysme appliquer ces mots d'Edouard Glissant à la démarche poétique de François Ondai Akiera. Oui, poétique, même si jusqu'à présent, on a insisté sur le fond de ce texte, on n'a jamais perdu de vue son statut littéraire. Car il s'agit d'abord d'un roman et non d'un précis d'histoire. Malgré le nombre vertigineux de ses personnages (certains sont sommaires), qui nécessiterait peut-être un glossaire, Mwana Okwèmet est un roman séraphique par son ton soutenu, sa langue ronde, la puissance de ses dialogues, l'usage dosé de l'ironie, le refus du pathos, etc. Autant d'ingrédients, qui participent de la réussite de ce beau récit. Un récit, qui, page après page, nous rappelle, de manière lancinante, l'axiome de Faulkner: «Le passé n'est jamais passé; d'ailleurs, il n'est même pas passé».

V.C.Y.

THE BEST LEARNING

Complexe Scolaire

1, Rue Malonga-Ndi Quartier Ngoko
Brazzaville / République du Congo

Note d'information aux habitants de Madibou, Mbouono, Ngoko et Kinsana

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer qu'un Complexe Scolaire dénommé The Best Learning, situé au numéro 1 de la rue Malonga Ndi, au quartier Ngoko, ouvrira ses portes en octobre prochain, à l'occasion de la rentrée scolaire 2022-2023.

The Best Learning aura quatre entités: la Maternelle, le Primaire, le Collège et le Lycée d'Enseignement Général.

Je signale, par ailleurs, que le Complexe utilisera le programme scolaire congolais.

Mais, il y ajoutera La Méthode Ange Zanzala, son concept de développement avec lequel il intéresse ses élèves aux métiers de la filière littéraire: journaliste, correcteur, écrivain, traducteur-interprète, professeur de langues, libraire, agent de voyage, agent d'accueil touristique, documentaliste, chargé de la communication...

Néanmoins, la particularité de The Best Learning se situe dans son ambition de devenir un Projet Communautaire c'est-à-dire une initiative qui confie sa gestion aux habitants des quartiers riverains.

Pour ce faire, ils sont prioritaires dans le recrutement des personnels administratif, étudiant et enseignant.

Cependant, le projet n'exclut pas les élèves venant des autres quartiers de Brazzaville qui veulent y étudier, et les enseignants qui voudront bien soutenir ce concept pour que, comme l'indique son nom, The Best Learning soit effectivement une référence dans la formation.

Pour les informations supplémentaires: postes à pourvoir, types de documents à joindre aux demandes manuscrites et dates des interviews, veuillez vous adresser au secrétariat de l'école ouvert du lundi au vendredi de 9 Heures à 17 heures.

Tout en vous remerciant, d'avance, de la confiance que vous voudrez bien me faire en soutenant cette initiative et en inscrivant vos enfants dans ce nouveau Complexe Scolaire pour l'année 2022-2023.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Le Promoteur
Serge Armand Zanzala
(Journaliste, écrivain et éditeur
Royaume uni)

The Best Learning

Complexe Scolaire
1, Rue Malonga-Ndi Quartier Ngoko
Brazzaville / République du Congo
Tél: 055350315 / 065212476
E-mail: thebestlearning242@gmail.com

Note d'information 2

Pour atteindre les objectifs qu'il s'est assignés, notamment celui d'être une école de référence et d'intéresser ses élèves aux métiers de la filière littéraire (journaliste, correcteur, écrivain, traducteur-interprète, professeur de langues, libraire, agent de voyage, agent d'accueil touristique, documentaliste, chargé de la communication...), The Best Learning pose comme condition sine qua non pour toute candidature aux postes d'emploi, la maîtrise de La Méthode Ange Zanzala.

Les interviews que feront tous les candidats porteront entre autres sur cette méthodologie qui est détaillée dans les ouvrages qui sont en vente au secrétariat du complexe.

Le personnel administratif doit avoir le livre complet, et le personnel enseignant a le choix du volume faisant état de la matière qu'il veut enseigner.

Voici la liste de ces ouvrages et leurs prix.

La méthode Ange Zanzala pour étudier, comprendre les leçons et bien faire les devoirs en: Histoire, Géographie, Français et Philosophie, Méthodologie, 133 pages, Amazon, 2021. Prix: 7.500 Frs CFA

La méthode Ange Zanzala pour étudier, comprendre les leçons et bien faire les devoirs en Histoire, Méthodologie, 133 pages, Amazon, 2021. Prix: 5000 Frs CFA

La méthode Ange Zanzala pour étudier, comprendre les leçons et bien faire les devoirs en Géographie, Méthodologie, 167 pages, Amazon, 2021. Prix: 5000 Frs CFA

La méthode Ange Zanzala pour étudier, comprendre les leçons et bien faire les devoirs en Philosophie, Méthodologie, 44 pages, Amazon, 2021. Prix: 5000 Frs CFA

La méthode Ange Zanzala pour étudier, comprendre les leçons et bien faire les devoirs en Français, Méthodologie, 56 pages, Amazon, 2021. Prix: 5000 Frs CFA

La méthode Ange Zanzala: Cahier d'études de Géographie en: 5 leçons, 5 exposés et 5 dissertations, Méthodologie, 167 pages, Amazon, 2021. Prix: 5000 Frs CFA

La méthode Ange Zanzala: Cahier d'études d'Histoire en: 5 leçons, 5 exposés et 5 dissertations, Méthodologie, 166 pages, Amazon, 2021. Prix: 5000 Frs CFA

La méthode Ange Zanzala: Cahier d'études de Philosophie en: 5 leçons, 5 exposés et 5 dissertations, Méthodologie, 167 pages, Amazon, 2021. Prix: 5000 Frs CFA

La méthode Ange Zanzala: Cahier d'études de Français en: 5 leçons, 5 exposés, 5 dissertations, 5 résumés, 5 analyses et 5 commentaires de texte, Méthodologie, 227 pages, Amazon, 2021. Prix: 5000 Frs CFA

La méthode Ange Zanzala: Cahier d'études d'Espagnol en: 25 Leçons, 25 Etudes de textes, 25 Dialogues, Exposés et Dictées et 25 Séances de travail dans la salle multimédia, Méthodologie, 215 pages, Amazon, 2022. Prix: 5000 Frs CFA

La méthode Ange Zanzala: Cahier d'études d'Anglais en: 25 Leçons, 25 Etudes de textes, 25 Dialogues, Exposés et Dictées et 25 Séances de travail dans la salle multimédia, Méthodologie, 215 pages, Amazon, 2022. Prix: 5000 Frs CFA

La méthode Ange Zanzala: Cahier d'études d'Allemand en: 25 Leçons, 25 Etudes de textes, 25 Dialogues, Exposés et Dictées et 25 Séances de travail dans la salle multimédia, Méthodologie, 215 pages, Amazon, 2022. Prix: 5000 Frs CFA

La méthode Ange Zanzala: Cahier d'études de Chinois en: 25 Leçons, 25 Etudes de textes, 25 Dialogues, Exposés et Dictées et 25 Séances de travail dans la salle multimédia, Méthodologie, 215 pages, Amazon, 2022. Prix: 5000 Frs CFA

Cahier d'Écolier du Primaire en: 25 Dictées et 25 Rédactions, 113 pages, Amazon, 2022. Prix: 5000 Frs CFA

Le Promoteur Serge Armand Zanzala
(Journaliste, écrivain et éditeur
Royaume uni)

The Best Learning

Complexe Scolaire; 1, Rue Malonga-Ndi Quartier Ngoko, Brazzaville / République du Congo
Tél: 055350315 / 065212476; E-mail: thebestlearning242@gmail.com

Postes d'emploi à pourvoir

Personnel administratif

- Directeur des Études: titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement + 5 ans d'expérience
- Surveillant Général: titulaire d'un CAPCEG ou Licence d'Enseignement + 1 an d'expérience
- Secrétaire administratif: titulaire d'un diplôme d'Etat + 2 ans d'expérience
- Gestionnaire: titulaire d'un diplôme d'Etat +

Personnel Enseignant

Maternelle: P1, titulaire d'un BET ; P2, titulaire d'un BET ; P3, titulaire d'un BET
Primaire: Enseignant au CP1, titulaire d'un CFEEN ; Enseignant au CP2, titulaire d'un CFEEN ; Enseignant au CE1, titulaire d'un CFEEN ; Enseignant au CE2, titulaire d'un CFEEN ; Enseignant au CM1, titulaire d'un CFEEN ; Enseignant au CM2, titulaire d'un CFEEN

Collège:

Professeur de Français, titulaire d'un CAPCEG ou Licence d'Enseignement
Professeur d'Histoire, titulaire d'un CAPCEG ou Licence d'Enseignement
Professeur de Géographie, titulaire d'un CAPCEG ou Licence d'Enseignement
Professeur d'Anglais, titulaire d'un CAPCEG ou Licence d'Enseignement
Professeur de Mathématique, titulaire d'un CAPCEG ou Licence d'Enseignement
Professeur de Physique, titulaire d'un CAPCEG ou Licence d'Enseignement
Professeur de Chimie, titulaire d'un CAPCEG ou Licence d'Enseignement
Professeur de Science Naturelle, titulaire d'un CAPCEG ou Licence d'Enseignement
Professeur d'Education Physique, titulaire d'un CAPCEG ou Licence d'Enseignement

Encadreurs des Travaux Dirigés

Encadreur de Français, titulaire d'un CAPCEG ou Licence
Encadreur d'Histoire, titulaire d'un CAPCEG ou Licence
Encadreur de Géographie, titulaire d'un CAPCEG ou Licence
Encadreur d'Anglais, titulaire d'un CAPCEG ou Licence
Encadreur de Mathématique, titulaire d'un CAPCEG ou Licence
Encadreur de Physique, titulaire d'un CAPCEG ou Licence
Encadreur de Chimie, titulaire d'un CAPCEG ou Licence
Encadreur de Science Naturelle, titulaire d'un CAPCEG ou Licence
Encadreur d'Education Physique, titulaire d'un CAPCEG ou Licence

Lycée:

Professeur de Français, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Professeur d'Histoire, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Professeur de Géographie, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Professeur d'Anglais, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Professeur de Mathématique, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Professeur de Physique, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Professeur de Chimie, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Professeur de Science Naturelle, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Professeur d'Education Physique, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement

Encadreurs Travaux Dirigés

Encadreur de Français, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Encadreur d'Histoire, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Encadreur de Géographie, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Encadreur d'Anglais, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Encadreur de Mathématique, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Encadreur de Physique, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Encadreur de Chimie, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Encadreur de Science Naturelle, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement
Encadreur d'Education Physique, titulaire d'un CAPES ou Master d'Enseignement

Date de clôture des dossiers Jeudi 30 juin 2022, à 17H00

Le Promoteur Serge Armand Zanzala
(Journaliste, écrivain et éditeur
Royaume uni)

FOOTBALL

Qui a falsifié la liste de la sélection nationale?

On ne voit pas de clarté dans la préparation des Diables-Rouges avant leur entrée en lice pour les éliminatoires de la CAN 2023. En effet, le projet de stage de l'équipe nationale du Congo au Maroc annoncé par la FECOFOOT a été finalement rejeté sans autre forme de procès par le ministère en charge des Sports. Par ailleurs, révèle une source autorisée, la liste des joueurs retenus pour les deux matches du mois de juin aurait subi une légère manipulation à l'insu du sélectionneur national, ce qui a retardé sa publication.

Les pays nantis confient les affaires du football à leurs fédérations. Ce n'est pas le cas pour l'Afrique, eu égard à l'indigence de la plupart des fédérations nationales. Le Congo s'insère dans cette fourchette. Et sa fédération n'éprouve aucune honte à l'admettre. La paternité des Diables-Rouges, l'équipe nationale, est partagée conjointement entre la FECOFOOT dans son rôle d'organe technique, et le ministère des Sports, de loin le plus gros "pourvoyeur" de fonds. A l'orée de la première journée des éliminatoires de la CAN 2023, on attendait une coopération heureuse entre les deux entités pour mettre les Diables-Rouges dans



Une préparation controversée pour les Diables-Rouges (Ph d'arch.)

les conditions idéales dans la perspective de leur déplacement de Bamako où ils en découvreront le 4 juin avec le Mali, et de l'accueil de la Gambie quatre jours plus tard à Brazzaville. Rien ne semble s'y faire.

Il y a des divergences entre ceux qui grouillent autour des Diables-Rouges, d'après la même source. La pomme de discorde, révèle-t-elle, serait d'abord le lieu de préparation des Diables-Rouges. Le sélectionneur national Paul Put avait sollicité une mise au vert au Maroc. Pour l'entraîneur belge de l'équipe nationale du Congo, le Maroc, avec ses installations ultramodernes disposant de pelouses naturel-

les comme celle du terrain où se disputera Mali-Congo à Bamako, serait un point de regroupement idéal. L'avantage serait double: à partir de ce pays, les joueurs évoluant à l'étranger et qui ont des exigences sur la qualité des terrains d'entraînement, arriveraient le même jour. Ensuite, en trois heures de vol environ, on est à Bamako à partir du royaume chérifien. La FECOFOOT ayant estimé que ses arguments portent, a donné son feu vert. Mais en haut lieu, on a jugé inutile ce déplacement qui serait en outre extrêmement coûteux pour rien, affirme une autre source. D'autant qu'aucun match amical n'a été programmé au Maroc,

a-t-on argumenté. Autre argument: le pays se trouve dans une période où les moyens de l'Etat sont rares. Il est vrai que le Congo a de vrais problèmes budgétaires en ce moment, et le discours du Gouvernement a toujours été de réduire les dépenses publiques. Finalement, le staff technique des Diables-Rouges s'est résigné à préparer le match de Bamako à Brazzaville. Mais, il s'avoue effaré par la mauvaise qualité de la pelouse de Kintélé. «Les joueurs professionnels risquent d'être en difficulté sur ce terrain plein de rebonds», explique-t-il.

La même source révèle que le dialogue ne semble pas non plus aller de soi, concernant la liste des joueurs retenus. Une liste a circulé sur les réseaux sociaux, mais un des noms qui y figurent ne serait pas acté par le sélectionneur national. Qui l'aurait glissé sans en informer Paul Put? Commentaire d'un analyste sportif: «Tout porte à croire que le centre d'intérêt des dirigeants, à tous les niveaux, est ailleurs que dans l'instauration d'un climat serein dans la préparation des rencontres internationales du mois de juin.»

Jean ZENGABIO

MARCHE SPORTIVE

Pour ses 25 ans, le laboratoire Dafra pharma prône le bien-être corporel

Le laboratoire belge Dafra pharma a 25 ans (1997-2022). A l'occasion de son jubilé d'argent, la marque a organisé une marche sportive dimanche 22 mai 2022 à Brazzaville, « pour l'équilibre, la santé et le bien-être corporel. »

Plusieurs branches du secteur santé ont pris part à cette marche. Ils étaient tous au rendez-vous: pharmaciens, agents de marketing, agents officinaux, médecins, sages-femmes, pour participer à la marche. Chacun a tenu à immortaliser ce moment historique et symbolique, scandant des slogans pour la promotion des produits pharmaceutiques mis en vente par Dafra pharma, et pour la longévité de ce laboratoire dont la réputation en 25 ans a impacté le métier de la pharmacie.



Destin Ulrich Okombi dévoilant les consignes pour la marche

La marche, sous le thème: «Santé, équilibre et bien-être. La référence de l'excellence pour la santé de la population congolaise» a eu pour point de départ la Place de la gare du CFCO au centre-ville et a débouché sur la Case De Gaulle à Bacongo, en passant par le rond-point Poto-Poto, celui de la Coupole, le rond-point de la Poste, le restaurant Mamiwata et le pont du 15 Août 1960.

Les marcheurs, 1225 au total, ont parcouru un itinéraire de 5 kilomètres, arborant tous l'uniforme aux inscriptions de Dafra pharma.

Entreprise créée en 1997 à Turnhout, en Belgique, Dafra pharma est basée dans son pays d'origine. Elle dispose d'une gamme de 30 marques parmi lesquelles: une gamme antipaludique constituée de Co-arinate, Co-artésienne; une gamme antipaludique constituée de Cetafor, Ticasse, Trisporin et Meronia; une gamme des produits respiratoires faite de Sekrol, Hactosec, Loratol et Momex. Mais également de bien d'autres produits cardio-métaboliques, de douleurs et cutanés.

L'entreprise est représentée au Congo depuis 1997, année de sa création, par le truchement de l'agence de représentation et de promotion pharmaceutique Energia promotion Congo, dont le directeur est M. Destin Ulrich Okombi. La marque est disponible sur tout le territoire national qu'il couvre grâce à «un personnel dynamique, rompu à la tâche.»

D'autres marches sportives sont prévues dans les prochains jours à Pointe-Noire, Dolisie, Owando, Ouessou. Elles seront accompagnées de dons aux structures sanitaires.

Aristide Ghislain NGOUMA

CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1

La course à la deuxième place relancée !

La défaite de l'AC Léopards de Dolisie à Pointe-Noire conjuguée au succès des Diables-Noirs lors de la vingt-cinquième et avant dernière journée a complètement relancé la lutte pour la deuxième place synonyme de participation à la prochaine Coupe de la Confédération.

De trois points, l'avance des Fauves du Niari a fondu comme neige au soleil. A une journée du terme, les deux formations rivales se retrouvent désormais avec le même nombre de points. Ainsi s'annonce, impitoyable, le dénouement du championnat national d'élite Ligue 1 le week-end prochain.

Lors de l'ultime journée, l'AC Léopards (50 points, +23) se déplacera à Brazzaville où il sera reçu dimanche 29 mai au Stade de l'Unité de Kintélé par les militaires d'Inter Club (41 points), tandis que les Diables-Noirs (50 points, +16) en découvreront la veille avec JST (37 points, 0) sur la même pelouse. Les Fauves du Niari dont la position a été grignotée par Diables-Noirs se ferait d'évidents soucis. Parviendront-ils à sauver leur place? Des publics friands du suspense, accompagneront ces équipes en quête de deuxième place.

En bas du classement, la dernière journée se révélera aussi décisive. Deux équipes, là-aussi, sont en lutte pour le maintien: Nico-Nicoyé (17 points, -16) qui en découvrira avec V.Club-Mokanda, et Patronage

Sainte-Anne (17 points, -25) qui affrontera BNG.

En attendant cette échéance, place aux matches de la vingt-cinquième journée qui ont été boudés par le public. Et celle-ci est partie du Stade de l'Unité de Kintélé où, mercredi 18 mai, Patronage Sainte-Anne, qui redoute le spectre de la relégation, s'est coupé en mille pour l'emporter devant JST (1-0), alors que CARA a puisé dans sa réserve pour venir à bout des Ponténégrins du FC Nathaly's (3-1).

BNG peut s'estimer heureux d'avoir lui aussi fait voler en éclats la défense de l'AS Cheminots: 3-1. C'était samedi

21 mai, toujours à Kintélé.

Sur ces entrefaites, Diables-Noirs et FC Kondzo en ont décousu sportivement. Des buts, il y en a eu. Les filets étaient pleins à rompre: 9 au total. Les Diables-Noirs ont tremblé avant de rentrer dans le match et l'emporter par 5-4.

Ils y ont été relayés dimanche 22 mai par AS Otohô et Nico-Nicoyé, d'une part, Inter Club et Etoile du Congo, d'autre part. Les uns et les autres ont terminé avec des fortunes diverses.

Si le champion avant l'heure et Nico-Nicoyé ont fait jeu égal (1-1), le deuxième match s'est conclu par l'éclatante victoire

d'Inter Club (3-0).

Pendant ce temps, retentissait un coup de tonnerre au Complexe sportif de Pointe-Noire, pour annoncer la défaite de l'AC Léopards abattu par V.Club-Mokanda, au terme d'un match course-poursuite (2-3).

G.-S.M

Classement officieux: 1.AS Otohô (58 points). 2.AC Léopards (50 points). 3.Diables-Noirs (50 points). 4. Inter Club (41 points). 5.JST (37 points). 6.V.Club-Mokanda (36 points). 7. CARA (36 points). 8. Etoile du Congo (35 points). 9.FC Kondzo (32 points). 10. AS Cheminots (23 points). 11. FC Nathaly's (22 points). 12. AS BNG (21 points). 13. Patronage Sainte-Anne (17 points). 14.Nico-Nicoyé (17 points).

FOOTBALL EUROPEEN

Kylian Mbappé a tranché : il reste!

On a vécu, enfin, le week-end dernier, le dénouement du dossier Kylian Mbappé. Toute la planète-foot était suspendue aux lèvres de ce prodige dont le dossier de sa nouvelle destination a défrayé la chronique sportive, une année durant. Celui-ci a tranché: entre aller au Real Madrid, le plus grand club de la planète, et rester à Paris, il a choisi de prolonger au PSG à la grande joie du public de la capitale française.

Cette décision, considérée comme un retournement de situation surprenant, enchante aussi les ennemis du Real Madrid qui n'aura pas réussi à

enrôler le buteur français.

Le mariage entre Kylian et Paris est consommé. Mais le choix du nouvel extra-terrestre du football a étonné la presse sportive européenne. «Choix sportif», a dit Mbappé. Mais bon nombre de spécialistes ne se laissent pas embarquer dans ces méandres. Pour une certaine presse, si le PSG a obtenu gain de cause malgré les envies de son prodige de porter le maillot blanc du Real Madrid, ce serait plutôt grâce à une offre pharaonique de l'Etat qatari (propriétaire du club) et l'implication personnelle du président français Emmanuel Macron, qui a fait de ce dos-



sier une affaire d'Etat. Toute la planète-foot en parle.

D'après les indiscretions, Kylian touchera une grosse somme d'argent. Pour sa prolongation, le PSG lui aurait proposé 300 millions d'euros de prime à la signature et 100 millions d'euros annuels net en salaire, à part les autres primes. Il n'en serait rien, d'après le président gérant du PSG Nasser Al-Khelaifi, qui a démenti ces chiffres fous lundi 23 mai en conférence de presse. Tout en avouant que c'est « le plus gros coup » qu'il a réalisé à la tête du PSG. Aux dernières nouvelles, Mbappé aurait accepté de poursuivre sa carrière à Paris pour un salaire

de 50 millions d'euros par an pendant trois ans, en plus évidemment des autres primes.

En comparaison, le Real Madrid offrirait 30 millions d'euros par an mais pour un contrat de 5 ans. De toute façon, Kylian Mbappé touchera le plus gros salaire du PSG sans que cela soit supérieur à ceux de Messi et Neymar, affirme une certaine presse. Il paraît qu'après cette saignée le club parisien parviendrait comme par enchantement à renflouer ses caisses, Mbappé ramenant à ses matches tous ceux qui, découragés par les coups de pieds aux fesses reçus en Ligue des champions ces dernières années, vacilleraient encore.

Mais 100 millions ou 50 millions d'euros annuels pour retenir un joueur, n'est-ce pas exagéré?

Jean ZENGABIO

CONSOMMATION

L'Etat va dégager 146 milliards de ressources propres pour contrer la montée des prix

La cherté des prix des denrées alimentaires est au cœur de toutes les conversations. La ménagère part au marché et en revient que son pécule a fondu sans que les denrées ramenées ne soient pas en proportion de ce qu'elle s'est habituée à ramener ces derniers jours. La parade? Le Gouvernement vient de lancer un vigoureux plan de résilience qui prend en compte les secteurs producteurs ainsi que les goulots d'étranglement qui entravent la production locale.

La vie chère dans notre pays est un phénomène qui s'explique aussi bien par des facteurs exogènes (pandémie à COVID-19, guerre en Ukraine, sécheresse, fret maritime...) que par des facteurs endogènes notamment, la faiblesse de l'offre intérieure due surtout à la désarticulation de l'appareil productif», note le Gouvernement.

Son analyse entend tenir un langage de vérité en direction des populations. «Plusieurs signes montrent que la situation ne va pas aller en s'améliorant dans les prochains mois. Aussi, pour éviter une crise alimentaire sévère à notre population, il est urgent de mettre en place un plan de résilience».

«Ce plan de résilience aura pour objectif, à court terme, de maintenir un bon niveau d'approvisionnement en denrées alimentaires de base et de stabiliser les prix. A moyen terme, sans préjudice du Plan national de développement (PND - 2022-2026) dont dispose le Congo, le plan de résilience aura pour objectif, en parant au plus pressé, de réaliser des actions à effet immédiat dans les secteurs agro-pastoral et halieutique dans 12 mois».

Un plan coup de poing La conjoncture qui s'en est mêlée a brouillé les

lignes claires du Plan national de développement (PND 2022-2026) qui lui aussi vise à l'amélioration des secteurs clés de l'économie, est entendu comme de portée structurelle. Or le plan de résilience en cours de lancement est conjoncturel. «C'est, affirme le Gouvernement, une opération coup-de-poing», une réaction à une situation difficile de la crise mondiale qu'il espère de courte durée.

Sur le plan administratif, le plan de résilience vise à créer et alimenter les fonds de résilience.

Sur le plan fiscal, il s'agira essentiellement de réduire le coût des transports des marchandises, d'interdire l'exportation des produits de première nécessité concernés par la défiscalisation.

Sur le plan des approvisionnements, l'objectif est de constituer des stocks de sécurité en produits alimentaires de base pour les 12 mois à venir; privilégier les stocks des produits à forte consommation chez les Congolais: le blé tendre pour le pain, l'huile végétale, le riz, la viande porcine, la viande bovine, la volaille et le poisson de mer congelé.

Sans préjudice du Plan National de Développement (PND 2022-2026), le plan de résilience aurait pour vocation de parer au plus pressé, compte tenu de la crise alimentaire qui menace le pays, pour



réaliser des actions dans le secteur agro-pastoral et halieutique dans les 12 mois, durée supposée de la période de crise mondiale des matières premières alimentaires.

Le plan de résilience du Gouvernement entend s'assurer la solidité et la disponibilité des moyens du succès. Il part sur la base d'un budget de plus de 146 milliards: sur instruction du Président de la République, un collectif budgétaire sera fait à la prochaine session parlementaire. Les ressources de résilience seront financées par le fonds de résilience et les ressources additionnelles de l'Etat; la dépense fiscale venant des avantages accordés aux entreprises (par exemple, la prise en charge par l'Etat, pendant les 12 mois du plan, de tout ou partie des taxes de péages), la contribution des partenaires au développement.

Les experts pluridisciplinaires provenant de divers départements ministériels qui ont travaillé au sein du Secrétariat technique que supervise le ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou, esti-

ment avoir mis toutes les chances du bon côté pour la réussite de ce plan qui aboutira à la résorption d'une partie des problèmes de la population. Donc, 145.799.000.000 F. CFA ne seront pas de trop pour une situation qui a pris tout le monde de court. «Les stocks s'épuisent à l'international. Le temps nous manque. Le risque social est trop élevé pour hésiter», soutiennent-ils. Du reste, beaucoup de pays, dont la France, ont mis sur pied un plan de riposte à la crise actuelle pour conformer la colonne vertébrale de leurs économies.

De l'argent va être disponible pour soutenir plus particulièrement les denrées comme le blé tendre, le riz, l'huile de palme et végétale, la viande de bœuf, la viande de porc, la volaille et le poisson de mer.

Le ministre d'Etat insiste pour approche qui mette loin des individus les sommes à disponibiliser. Elles doivent transiter par les banques et ne faire l'objet d'aucune tractation qui limite la portée de ces mesures.

Extrait du communiqué final du Conseil des ministres

Ainsi, l'Etat est appelé à organiser cette mobilisation. Dans cette optique, les grandes lignes du Plan de résilience telles qu'entérinées ce jour par le Conseil des Ministres sont les suivantes :

- *Promouvoir une politique de substitution aux importations en encourageant le développement de la production locale pour les produits de base (huile végétale, farine, volaille, viandes bovine et porcine, développement des intrants agricoles, etc.) ;*
 - *Faciliter le transport des produits agricoles depuis leur bassin de production vers les centres de consommation, grâce à la réhabilitation des voies de transport routier, du ferroviaire via le CFCO, ainsi qu'une facilitation du transport fluvial ;*
 - *Fixer par voie réglementaire une liste des produits alimentaires et agricoles essentiels, qui devront faire l'objet du soutien de l'Etat ;*
 - *Mobiliser les banques locales, qui seront appelées à échanger avec le Gouvernement lors d'une table-ronde dédiée, afin de mettre en place un système de facilitation et d'octroi de crédits bonifiés aux producteurs, avec l'aide et le soutien de l'Etat ;*
 - *Mettre en place dans les meilleurs délais un Guichet en faveur des producteurs agricoles concernés, afin de les identifier et de faciliter leur soutien;*
 - *Appliquer avec énergie et pragmatisme toutes les mesures administratives, fiscales et parafiscales existantes, afin de faciliter la politique nationale de dynamisation de l'offre alimentaire et agricole nationale ;*
- Pour répondre à ces besoins non prévus lors de l'adoption de la loi de finances initiale, le Conseil des Ministres a décidé du principe de la présentation, dans les meilleurs délais, d'une loi de finances rectificative afin de prendre en compte la nécessité de mobiliser les ressources financières additionnelles nécessaires à la réussite du plan de résilience.*